

BULLETIN DE LIAISON DES  
**FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE**

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901  
**32 RUE LA BOËTIE 75008 PARIS**

Tél. : 01 45 61 18 78 - 01 45 62 41 71 • Fax : 01 45 63 95 58 • Email : klarsfeld.ffdjf@wanadoo.fr

**F.F.D.J.F. : MILITANTS DE LA MÉMOIRE**

ISSN 1162-826X

**EDITORIAL**

NUMÉRO 130 • JUIN 2016

**Chers amis,**

**Mon éditorial peut se lire à l'intérieur de ce bulletin dans mes prises de parole, par exemple à Pithiviers où nous avons entamé le cycle des commémorations du 75ème anniversaire des persécutions dont nos familles ont été victimes et dont l'onde de choc se prolonge indéfiniment.**

**Nous avons rendu hommage aux rafles du 14 mai 1941; nous serons sans doute peu nombreux pendant l'été des vacances à rendre hommage aux rafles du 20 août 1941 qui ont inauguré le camp de Drancy, puis à ceux qui ont inauguré celui de Compiègne le 12 décembre 1941; mais nous tenons à le faire et nous avons préparé une brochure pour la rafle du XIème arrondissement comme nous en avons préparée une pour celle du Billet Vert.**

**Nous allons également nous organiser, en coopération avec le Mémorial de la Shoah, pour reprendre entre le 27 mars 2017 et le 18 août 2019 la série de lectures des noms des déportés de tous les convois. Ces lectures se dérouleront comme pour le 70ème anniversaire au Mémorial de la Shoah à la date de départ du convoi et à midi.**

**Ce travail associatif s'effectue dans un climat malsain que je souligne dans chacune de mes allocutions et cela depuis bien longtemps: une extrême droite qui monte, qui monte; une extrême gauche hargneuse qui voudrait que l'on pense qu'elle souffre d'une simple grippe antisioniste alors qu'elle souffre d'un cancer antisémite; des terroristes fondamentalistes musulmans qui oublient rarement les Juifs quand il s'agit de tuer même aveuglément; sans oublier des gouvernants si soucieux des valeurs républicaines que, même en "temps de guerre", ce qu'ils proclament, ils ne veulent pas déroger aux lois ou même les adapter à la situation. Résultat: pratiquement tous les terroristes étaient déjà fichés et auraient pu, avant qu'ils n'agissent, être placés en internement administratif ou sous surveillance constante (bracelets électroniques) sans que l'on puisse crier à la dictature.**

**Entretemps nous poursuivons intensément notre travail de mémoire: publication, cérémonies, militantisme. Nous ne sommes plus inquiets pour l'avenir de notre mémoire; mais nous le sommes pour l'avenir politique d'une Europe qui se livre de plus en plus au populisme; une étape qui risque de précéder des régimes nationalistes exacerbés où la situation des Juifs est souvent ou toujours remise en question.**

*Serge Klarsfeld*

interview

# Simon Massbaum : « Faisons attention à ne pas tout justifier »

Présent à Millau, vendredi, pour la cérémonie en mémoire des juifs du Millavois raflés et déportés, Simon Massbaum, président de l'association pour la mémoire des déportés juifs de l'Aveyron, a confié son inquiétude par rapport à la montée actuelle de l'antisémitisme. Un sentiment auquel le film « Ils sont partout », réalisé par Yvan Attal et sorti hier dans les salles, vient faire écho.

**Le devoir de mémoire était l'un des aspects de la cérémonie de vendredi. Comment jugez-vous la façon dont il est accompli de nos jours ?**

Aujourd'hui, tout a été mis en œuvre pour qu'il y ait une connaissance absolue du génocide des juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale ; un génocide unique par sa conception industrielle et scientifique. L'essentiel a été fait mais on se heurte à une difficulté, qui est le temps. Par nature, les témoins vont progressivement disparaître, mais grâce à toutes les recherches effectuées, les preuves de ce qui s'est passé demeureront. En dépit de ça, on voit que l'antisémitisme réapparaît petit à petit, au travers de monstruosité entendues dans la rue, lues dans la presse ou dans des tweets. C'est pourtant un mot qui renvoie à la mort de six millions de personnes, dont un million et demi d'enfants. On va dire que c'est dû à l'ignorance mais elle n'est plus tolérable, pas plus que tous les prétextes qui sont avancés, y compris par certains intellectuels qui se livrent à des questionnements douteux.

**Comment expliquez-vous cet antisémitisme ?**

Je ne sais pas. Cette question me hante depuis l'âge de douze ou treize ans, quand on m'a traité de sale juif pour la première fois. Ce



Simon Massbaum. / Photo DDM, R.G.

jour-là, d'ailleurs, lorsque je suis rentré chez moi, je me suis lavé car je pensais vraiment que j'étais sale. Est-ce parce que les juifs ont été riches ? Quand ils ont été pauvres, on le leur a également reproché... Toujours est-il qu'il est bien réel, comme on a pu le voir avec ces enfants abattus dans une école à Toulouse, ou ces personnes tuées à Paris. Toujours à Toulouse, je me souviens qu'il y a quelques mois, une responsable du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France, N.D.L.R.) était venue dans une manifestation car des slogans antisémites et homophobes avaient été repris. On peut être d'accord ou pas avec cette organisation, mais il se trouve que sa représentante avait été prise à partie et expulsée du cortège par des manifestants d'extrême-gauche. Quand je vois ça, je suis désarmé. J'arrive à soixante-six ans et je ne pensais pas vivre ça.

**L'antisémitisme n'est donc pas l'apanage de l'extrême-droite ?**

Non. Il suffit de prendre l'exemple du colonel François de La Rocque, qui a dirigé l'Action française. Il était d'extrême-droite, conservateur, mais pas antisémite. L'antisémitisme traverse les courants, à droite et à gauche, sous différents noms : antijudaïsme, antisionisme. Aujourd'hui, il réapparaît grâce à des alliés que l'on trouve parmi les gens déshérités. Je peux me permettre de le dire car je l'ai moi-même été ; j'ai vécu dans des cités HLM toute ma jeunesse. Avec les autres habitants, nous étions tous d'origines différentes mais ces grands villages nous réunissaient. Aujourd'hui, ils contribuent à générer l'antisémitisme, à cause d'une manipulation de la part de certains. On va dire : « Oui, c'est la crise », mais faisons attention à ne pas tout justifier. Les personnes pauvres et celles qui sont riches ont

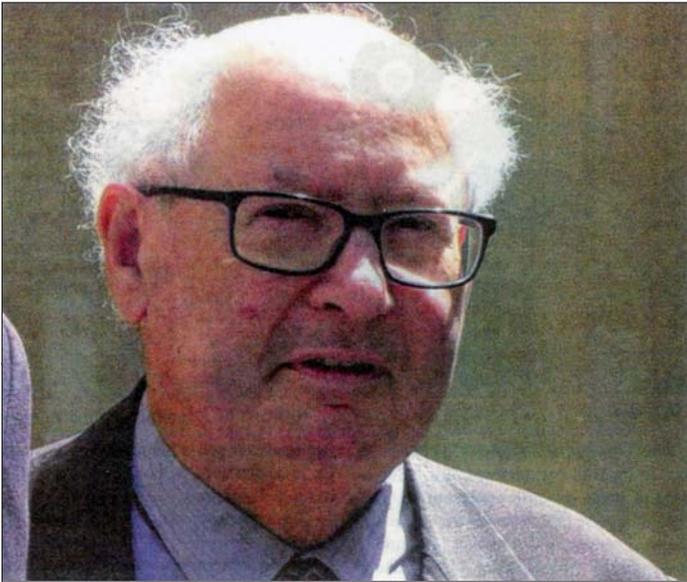
le même volume de cerveau, la même possibilité d'acquérir des connaissances, et, surtout, la même conscience. Elle est concrète et ne diffère pas de ce qu'ont fait, par le passé, les Justes, qui étaient des gens de droite, de gauche, petits, gros, riches ou pauvres, et qui ont caché des familles pour les protéger. La conscience va au-delà de la connaissance. Elle est comme une rampe quand on descend les marches d'un escalier : elle permet de ne pas tomber. Les croyants appellent ça « l'âme » mais moi, je suis un laïc invétéré et j'utilise donc le mot « conscience ». J'ai peur qu'elle disparaisse mais en même temps, l'être humain est tellement changeant que je garde espoir.

**Avez-vous foi en le genre humain ou en les pouvoirs publics ?**

Je fais confiance au gouvernement actuel, comme au précédent, qui ont agi et agissent comme ils peuvent, ce qui n'était pas le cas il y a une grosse dizaine d'années. La prise de conscience est réelle, éducative, pédagogique, mais aussi, hélas, policière, avec des forces de l'ordre présentes devant les lieux de culte alors qu'elles seraient plus utiles ailleurs. Je m'inquiète également en voyant des gens comme ceux de Charlie Hebdo, qui ne sont pas juifs, mais qui ont payé injustement. Ils ne méritaient pas la mort, jamais. Cette violence et ce non-respect de la vie me laissent un goût amer, mais je crois en la puissance du genre humain, grâce aux Justes, car il y en a encore en ce moment ; des gens remarquables, que l'on retrouve également chez les intellectuels musulmans. Il faut d'ailleurs lire leurs textes car ils sont d'une grande richesse et les débats qu'ils soulèvent me permettent de garder espoir.

Recueilli par Romain Gruffaz

## Serge Klarsfeld: « une atmosphère de début des années 30... »



Vendredi matin, à l'aéroport de Rodez. Peu avant 10 h, l'avion arrivant de Paris se pose sur le tarmac. Quelques instants plus tard, Serge Klarsfeld, écrivain et historien, apparaît dans le hall de l'aérogare aux côtés de son épouse, Beate. Accueilli par Simon Massbaum, président de l'association pour la mémoire des déportés juifs de l'Aveyron, le couple a effectué le voyage pour venir dévoiler, à Millau, une nouvelle plaque sur laquelle figurent quatorze noms supplémentaires de juifs rafles et déportés au cours de la Seconde Guerre mondiale. Avant de prendre la route du Sud-Aveyron, le premier défenseur de la cause des déportés juifs en France a pris le temps d'évoquer plusieurs sujets, dont la situation que connaissent actuellement la France et l'Europe. Entretien.

Serge Klarsfeld, que vous inspirent les nombreuses fractures apparues, depuis plusieurs mois, au sein de la société française, sur le plan religieux, social ou idéologique ?

Pour un Français juif, c'est une période difficile car nous faisons face à la montée de l'extrême droite et aux attentats des fondamentalistes musulmans. Nous sommes coincés entre ces deux ennemis. Le premier est déjà ancien et, même s'il ne fait pas campagne sur ce thème actuellement, nous présumons que son noyau reste an-

tisémité. Le second est à l'origine des attentats qui ont visé d'une façon aveugle les Français dans leur ensemble mais qui, certaines fois, ont plus particulièrement pris pour cible les juifs. On a vu des enfants être tués de sang-froid, ce qui montre bien le degré de haine anti-juive atteint par certaines personnes, qui restent, pour moi, minoritaires. Les attentats ont été perpétrés par des gens qui se sont appuyés sur des réseaux basés à l'étranger, des infrastructures particulières, mais ils ne sont pas liés à la masse de musulmans qui vivent en France. Aujourd'hui, je suis inquiet, inquiet de voir que le pays a du mal à se réformer et que les grands partis républicains de centre-gauche et centre-droite n'arrivent pas à s'adapter, ce qui provoque la montée du FN. Le fait que le prolétariat vote pour ce parti est un mauvais signe et la confirmation que les temps changent et qu'il y a une sorte de volonté populaire de mettre en place un régime autoritaire.

Cette situation existe déjà dans plusieurs pays de l'union européenne. Êtes-vous préoccupé de voir ces idées gagner du terrain dans tout le continent ?

Oui, car on en revient à une atmosphère de début des années 30. La Pologne, la Hongrie et la Croatie, par exemple, ont installé à leur tête des régimes qui font des concessions aux règles

de l'union européenne mais qui restent des régimes de droite nationaliste. Quand on voit que le Royaume-Uni, qui est un grand pays démocratique, menace de quitter l'Europe, on se dit que notre continent risque de devenir une sorte de citadelle de droite extrême fermée à toute migration de masse par un mur similaire à celui de Berlin. Cela étant, la migration massive qu'il a pu y avoir est aussi mauvaise dans le sens où tout excès entraîne, de la part des peuples, la peur de voir arriver des vagues de populations qui changent les mœurs et possèdent des points de vue différents. Il faut garder à l'esprit qu'il faut des décennies pour intégrer les enfants issus de ces mouvements. Des erreurs ont été commises et aujourd'hui, les grands partis ont du mal à reprendre la main.

La volonté du parti socialiste, au début de l'année, d'appliquer la déchéance de nationalité dans certains cas, en est-elle une ?

Les mots «déchéance de nationalité» m'ont touché en tant que membre d'une génération qui a vu de nombreuses familles être déchues de leur nationalité sans avoir rien fait, sans avoir été fichés. Aujourd'hui, ce que je regrette, c'est que des gens fichés comme dangereux n'aient pas été internés administrativement. Par le passé, ceux qui étaient déchus de leur nationalité, comme les enfants juifs, étaient placés dans des camps spéciaux. Les fanatiques islamistes qui ont été enregistrés comme s'étant rendus en Syrie ou comme ayant des connexions avec des réseaux terroristes ont été laissés libres car l'internement administratif est vu comme anti-démocratique. S'ils avaient été mis à l'écart de la société, dans des conditions humaines, nous n'aurions pas eu à faire face à tous les attentats récents. La déchéance de nationalité ne me semble pas être une mesure efficace pour empêcher ces personnes de passer à l'acte. L'internement administratif, en revanche, l'est. Nous pouvons adapter la démocratie aux différentes situations auxquelles elle est confrontée et ne pas rester toujours figés dans des schémas où l'on condamne telle ou telle chose.

«Former les jeunes générations»

L'objet de votre venue à Millau est indissociable du devoir de mémoire. Pensez-vous que les jeunes générations ont conscience de ce qu'il représente ?

Elles en ont une conscience peut-être intellectuelle, savent qu'il y a eu la guerre, la collabora-

tion, la Résistance, que beaucoup de résistants et de familles juives ont été déportés, mais c'est difficile à comprendre intérieurement si l'on n'a pas expérimenté la notion d'oppression et de libération. C'est comme la faim : si on ne l'a jamais connue, on a du mal à se l'imaginer. Évidemment, on ne peut pas souhaiter qu'elles traversent des épreuves comme celle-là. Il faut donc les former, leur dire «voilà ce qui s'est passé, vous devez être vigilants, faire attention dans les temps de crise et ne pas écouter les démagogues», de façon à ce qu'elles soient armées et prêtes à défendre les valeurs de la République si ce genre d'épreuves arrive.

On entend souvent l'idée selon laquelle le devoir de mémoire doit évoluer, afin qu'il conserve tout son sens. Qu'en pensez-vous ?

L'évolution doit permettre de faire comprendre aux jeunes qu'ils sont tenus de tous se retrouver dans le même creuset et partager les mêmes valeurs, sans occulter le fait qu'ils ont, derrière eux, des itinéraires différents. Il faut les aider à se rendre compte qu'ils ont la chance de vivre dans un pays privilégié. Il y a un récit national qui doit être commun. Les gens issus de l'immigration italienne, espagnole etc., les juifs, les musulmans qui vivent aujourd'hui en France doivent respecter les valeurs qui ont fait ce pays, ainsi que ses spécificités historiques. On ne vit pas en France comme on vit dans d'autres pays. Il faut comprendre le chemin qui a été effectué pour en arriver là, même s'il a été douloureux et contrasté, comme en ce qui concerne l'histoire avec l'Algérie.

Comment avez-vous vécu la polémique qui a entouré l'invitation du chanteur Black M aux cérémonies de Verdun ?

Ce que j'ai vu, c'est de la maladresse, car on a invité quelqu'un qui est discutable. Il a un grand-père qui a fait Verdun mais lui ne l'a pas fait. De plus, il a chanté des chansons qui fustigent la France et les juifs. Ce n'est pas un personnage représentatif de ces cérémonies et il n'était donc pas indiqué de l'inviter, sauf s'il avait dit qu'il se repentait de ce qu'il avait chanté par le passé. Si la France se repent de telle ou telle mauvaise action, il peut aussi le faire. Quant au maire de Verdun, il a cédé à une opposition, oui, mais qui ne venait pas seulement de l'extrême droite.

Propos recueillis par Romain Gruffaz - La Dépêche -

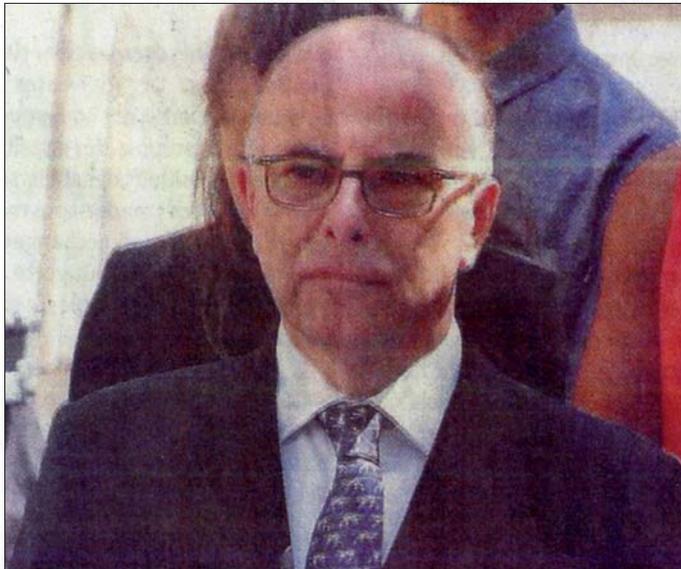


politique

# Cazeneuve, entre hommages et tension

Des visages fermés, des regards noirs, des conversations échangées à voix basse entre représentants de l'État, des forces de l'ordre, et responsables politiques locaux : la cérémonie en mémoire des juifs millavois déportés pendant la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle une nouvelle plaque comportant quatorze noms supplémentaires de victimes a été dévoilée, a véritablement tourné au cauchemar, hier après-midi, dans la sous-préfecture du Sud-Aveyron. Présent à cette occasion, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a en effet été pris pour cible par une trentaine de manifestants opposés à la loi Travail, qui, bien que tenus à distance de la rue du Champ du Prieur, ont perturbé de leurs cris et de leur agitation un moment au caractère profondément solennel mais, surtout, indéniablement apolitique.

« Jamais je n'aurais imaginé que dans notre pays, les noms qui ont été prononcés aient pu être couverts par les sirènes, les quolibets et les slogans, a fulminé le membre du gouvernement, dans un début de discours imprévu qui lui valut les applaudissements nourris de toutes les personnes présentes. Je n'accepterai jamais l'irrespect des quolibets et des sirènes qui ont couvert la voix de Serge Klarsfeld. L'indignation et la colère



Bernard Cazeneuve n'a pas caché sa « colère » vis-à-vis de ceux qui ont perturbé la cérémonie en mémoire des juifs millavois déportés. /R.G.

sont les deux sentiments que j'éprouve à cet instant. » Sous les yeux d'une assistance répugnée, les contestataires ont donc fait entrer le présent par effraction dans un protocole censé conjuguer passé et futur, au travers d'un devoir de mémoire dont l'ex-ministre du Budget a souligné l'importance, « afin que ces actes appartenant aux heures sombres de notre pays ne soient plus jamais d'actualité ». Et alors qu'ils se montrent souvent prompts - et dans certains cas, à juste titre - à réclamer du dialogue, les concernés ont donc repoussé tous ceux qui avaient tenté de l'établir avec eux, en

amont de la cérémonie, afin d'obtenir que cette dernière se déroule sans heurts.

« C'est grâce à l'engagement et au combat d'hommes et de femmes qui n'ont pas hésité à sacrifier leur vie pour en sauver d'autres que nous profitons, aujourd'hui, de la paix et de la démocratie, même si elle s'exprime parfois de façon trop virulente », a, de son côté, souligné Christophe Saint-Pierre, maire de Millau.

## Double devoir de mémoire

Après avoir repris le fil de son propos et dénoncé sans ambages « les responsabilités acca-

blantes d'une partie de l'administration française » dans les rafles et les déportations de juifs, à l'image des « notes » de certains préfets et à leur « style administratif qui s'appliquait à enrôler les forces de l'État au service d'un projet criminel, inhumain », le locataire de la place Beauvau a de nouveau jeté un pont entre hier et demain, un peu plus tard, à Saint-Beauzély, où il a renommé l'école communale en école Franck-Brinsolaro, du nom du policier qui était chargé d'assurer la protection de Charb, et qui, comme le dessinateur de Charlie Hebdo, fut tué lors de l'attaque contre le journal satirique, en janvier 2015.

« C'est un héros qui a sacrifié sa vie pour les autres, a-t-il déclaré. Aujourd'hui (hier, N.D.L.R.), nous avons célébré sa mémoire et celle d'autres héros, anonymes, qui ont été poussés vers la mort par des barbares. Il y a, dans ces destins personnels, même s'ils sont très différents les uns des autres, une dimension éminemment humaine qui méritait qu'on dise certaines choses, et avec force. »

En fin d'après-midi, l'ancien député-maire de Cherbourg a conclu son déplacement dans l'Aveyron par l'inauguration de la gendarmerie de Salles-Curan.

Romain Gruffaz

## Loi-travail : Les manifestants sifflent pendant une cérémonie en souvenir d'enfants juifs déportés

Millau est un charmant village situé dans l'Aveyron dont certains de ses habitants estiment devoir manifester le plus vigoureusement possible leur opposition à la promulgation de la « Loi-Travail » encore en étude... (A tort ou à raison, ceci est un autre sujet)

Vendredi 27 mai, à Millau justement, dans ce même charmant village il avait été décidé de se souvenir de moments autrement « douloureux ». Le département de l'Aveyron comptait environ 900 Juifs avant le second conflit mondial.

À Millau, les rafles organisées par une politique d'État efficace se succédèrent d'Août et septembre 1942 jusqu'en avril 44. Près de 600 hommes et femmes et 90 enfants furent arrêtés. 370 adultes et 51 enfants furent emportés vers les camps de la mort. 11 seulement en revinrent »

Mais...

A Millau justement, et faute de n'avoir pu les empêcher, (Faute de mieux !) certains de ses habitants avaient décidé, pour faire repentance, de procéder à l'inauguration d'une plaque-souvenir en présence de monsieur Serge Klarsfeld et de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur.

Il avait été prévu que des enfants d'aujourd'hui devaient égrainer un à un le nom des enfants d'hier juifs déportés. Onze noms avaient été ajoutés à la liste déjà longue de déportés juifs de Millau de la Seconde Guerre Mondiale

Mais...

Mais c'est au même moment qu'une soixantaine de manifestants anti-Loi Travail donnèrent de la voix, quitte à empêcher tout signe de « Devoir de mémoire », quitte à réussir l'indigne exploit de couvrir de leur revendication mercantile, le souvenir de l'innocence assassinée ... Pour la seconde fois !

Le ministre de l'Intérieur a finalement rendu hommage aux résistants et aux victimes de la déportation, tout en exprimant sa colère de voir ce moment solennel gâché. « Jamais je n'aurais imaginé que dans notre pays, les voix des enfants énumérant les noms d'autres enfants disparus auraient pu être couvertes par des quolibets et des slogans. Je n'accepterai jamais l'irrespect des quolibets et des sirènes qui ont couvert la voix de Serge Klarsfeld. L'indignation et la colère sont les deux sentiments que j'éprouve à cet instant. », a-t-il réagi, indigné.

# Cazeneuve : déplacement houleux

de Benoît Rayski

La presse et les sondages énumèrent depuis des semaines les raisons qu'on pourrait avoir de ne pas aimer la CGT. Elle bloque les raffineries et les trains. Elle manifeste accompagnée de casseurs violents, alors que son service d'ordre (connu pour sa brutale efficacité) aurait vite fait de les ramener à la raison. Elle abîme par ses opérations coups de poing l'image de la France en la salissant avec des grosses tâches.

Mais la CGT peut aussi faire dans le dégueulasse.

C'est ce qui s'est passé ce week-end à Millau dans l'Aveyron. Une cérémonie y était organisée pour honorer les Juifs de la région partis sans billet de retour pour Auschwitz. Et pour rajouter des noms sur une plaque qui en contient déjà beaucoup. Bernard Cazeneuve était présent. A quelques dizaines de mètres de là une trentaine de militants du syndicat épaulés par l'extrême gauche locale s'étaient rassemblés. Des enfants des écoles chantèrent Nuit et Brouillard de Jean Ferrat. Les sirènes des cégétistes hurlèrent avec en fond les quolibets des manifestants. Les écoliers psalmodièrent un par un les noms des déportés disparus : il y avait des enfants parmi eux. Les sirènes et les hurlements redoublèrent d'intensité.

Un des organisateurs de la cérémonie s'approcha d'eux et leur fit remarquer qu'on célébrait la mémoire de Juifs assassinés et qu'un peu de silence s'imposait. On ricana. Il leur dit qu'en couvrant de leurs bruits la chanson de Jean Ferrat, une icône de la mémoire communiste, c'est leur propre mémoire qu'ils piétinaient. On lui conseilla d'aller se faire f...

Cazeneuve prit la parole hors de lui : « Jamais je n'aurais imaginé que dans notre pays, les noms qui ont été prononcés soient couverts par les sirènes, les quolibets et les slogans. Je n'accepterai jamais les quolibets et les sirènes qui ont couvert la voix des enfants. L'indignation et la colère sont les deux sentiments que j'ai à cet instant. » Parfois, un ministre en colère peut trouver des mots justes et vrais...

**A**u surlendemain des incidents qui ont émaillé la cérémonie en mémoire des juifs du Millavois rafles et déportés pendant la Seconde Guerre mondiale, à laquelle a participé le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, plusieurs responsables syndicaux du département ont exprimé, hier, leur indignation, et vivement condamné les agissements de la vingtaine d'opposants à la loi Travail qui ont corrompu l'ensemble du protocole (lire notre édition de samedi). « Il n'y a rien d'étonnant à voir un rassemblement pour accueillir un ministre de ce gouvernement mais, même si la tension sociale est forte, ce qui s'est passé n'est pas acceptable et il fallait absolument s'abstenir et faire preuve de discernement et de retenue au moment de cette commémoration », a ainsi déclaré, au nom de l'union départementale de la CGT, son secrétaire, David Gistau



Réunis à l'extérieur du périmètre de sécurité, les manifestants ont d'abord hué les parlementaires aveyronnais (ici, Yves Censi de dos et Arnaud Viala de profil), avant de couvrir la cérémonie des sirènes et invectives à l'égard de Bernard Cazeneuve. RG

## ALLOCUTION DE SERGE KLARSFELD LE 27 MAI À MILLAU (AVEYRON)

Chers amis,

Il y 75 ans en Aveyron, comme dans chaque département de la zone dite libre ou non occupée, l'administration préfectorale organisait le recensement des Juifs en prenant bien soin de faire la distinction entre Juifs français et Juifs étrangers et en classant les Juifs étrangers par nationalité. C'est ainsi, en effet, qu'allaient s'opérer les prochaines persécutions antisémites et xénophobes visant en priorité les Juifs considérés comme apatrides, ceux qui n'avaient plus aucun gouvernement pour les représenter et pour les défendre puisque le III<sup>e</sup> Reich les avait supprimés ces gouvernements et qu'il leur avait dénié toute représentativité; les cibles prioritaires étaient donc les Juifs allemands, autrichiens, tchèques, polonais et russes, hommes, femmes et enfants. Et dans ce territoire de la zone libre, dans ces départements ou il n'y avait pas d'Allemands, le gouvernement de l'Etat Français, "Vichy", comme on le dit en un seul mot, "Pétain et Laval" quand on personnifie le régime, un Maréchal de France et un Premier Ministre de la III<sup>e</sup> République disons nous à ceux qui voudraient croire ou faire croire que ce n'était qu'une "autorité de fait", Vichy donc, pendant l'été 1942, livrait d'abord aux SS en zone occupée les Juifs dits "apatrides" que les préfets avaient stockés dans des camps spéciaux pour Juifs de la zone libre : Gurs, Rivesaltes, Le Vernet, Noë, Recebedou, Les Milles; puis les Juifs "apatrides" contraints aux travaux forcés dans les Groupements de Travailleurs étrangers furent livrés aussi. Enfin le 26 août 1942, Vichy organisait la gigantesque rafle des familles Juives apatrides. En Aveyron, Vichy avait recensé les Juifs arrêtés, en avait arrêté 182, les avait rassemblés et transférés dans le camp de Rivesaltes et les avait livrés à la Gestapo. Arrivés dans le camp de Drancy le 3 septembre ils furent déportés 72 heures plus tard vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Le préfet de l'Aveyron était fier de son oeuvre et l'exprimait ainsi dans son rapport mensuel du 1er septembre :

"Depuis que ce regroupement a été effectué, seuls les soutiens du gouvernement approuvent les mesures, tandis que la majorité de la population, par un soudain revirement, plaint les Juifs et désapprouve le procédé. La propagande gaulliste et la mauvaise foi sont pour beaucoup dans ce revirement. Pour ma part, j'approuve une mesure qui débarrasse mon département d'une catégorie d'individus qui s'étaient rendus odieux et contre lesquels jusqu'à présent je ne pouvais sévir comme il l'eût fallu. De nombreux Juifs français mériteraient d'ailleurs un sort analogue"...

Ensuite les arrestations en zone sud n'ont plus dépendu que des policiers allemands ou de leurs complices français, séides de la Gestapo ou miliciens, et il s'est agi de Juifs de toutes nationalités, y compris les Juifs français, car désormais pour les Allemands chaque Juif, quel que fût son passeport, n'avait qu'une seule nationalité, la nationalité juive. Le bilan est lourd pour le département de l'Aveyron où plus de 350 Juifs ont été déportés.

Ce bilan aurait pu être beaucoup plus lourd encore si la population non-juive n'avait réagi pendant la grande rafle de la fin août 1942 animée par des sentiments d'humanité inspirés à la fois par la charité chrétienne et par les valeurs républicaines.

Sous cette pression Vichy a freiné sa coopération policière massive anti juive avec les Allemands : alors qu'en onze semaines entre le 17 juillet et le 30 septembre 1942, 33 000 Juifs arrêtés exclusivement par la police ou les gendarmes français, ont été livrés aux Allemands et ont été déportés, il faudra désormais 18 mois pour atteindre le même résultat, même si Vichy sait où trouver en masse des Juifs, et même si Vichy dispose des effectifs policiers nécessaires pour les arrêter. Le véritable barrage qui empêche Vichy de continuer à s'engager intensément dans la chasse aux Juifs, c'est l'hostilité des Français et des églises catholiques et protestantes aux mesures du gouvernement contre les Juifs. C'est la solidarité dont les Français

font preuve envers les familles juives surtout les enfants: plus de 85 % des enfants juifs ont été sauvés sans doute grâce à leurs parents, grâce aux organisations juives d'assistance et aux réseaux juifs clandestins, mais cela n'aurait pas été possible si l'environnement humain n'avait été compréhensif et il le fut à partir du moment où les Français ont vu que les victimes étaient aussi des femmes et des enfants. Les Français n'ont pas admis que leur gouvernement, leur police et leur administration fassent le sale travail voulu par l'Allemagne hitlérienne, qu'ils bafouent les traditions chevaleresques de la France et qu'ils la déshonorent. Certes il y a les Justes : près de 4 000 français sur 26 000 justes en Europe, mais autour de ces milliers de Justes et avec eux il y avait infiniment plus de Justes anonymes vers qui va également notre reconnaissance. A eux tous nous devons la survie de 3/4<sup>e</sup> de Juifs de France 240 000 sur 320 000. C'est le moins terrible bilan de toutes les grandes communautés juives qui ont eu à affronter la Shoah, mais parmi les victimes 11 400 enfants, 2 000 moins de 6 ans, 4 000 entre 6 et 12 ans, 4 400 entre 12 et 17 ans. Enfants arrêtés dans leur très grande majorité par des uniformes français, ce qui condamne à jamais ce régime collaborationniste, antisémite et qui s'est associé au nazisme dans cet immense crime alors que la population française s'est comportée en peuple de Justes.

Nous, FFDJF, n'avons pas seulement fait juger et condamner les principaux dirigeants de l'appareil policier allemand coupable de la solution finale, ainsi que certains de leurs complices français. Nous avons identifié toutes les victimes, chaque victime, nous leur avons restitué leur identité; malgré les nombreuses homonymies nous avons rassemblé les membres des mêmes familles, nous avons également écrit très précisément l'histoire de la solution finale en France grâce aux archives publiques que nous avons réussi à ouvrir. Nous avons dévoilé de nombreuses plaques mais, à part Paris, jamais autant dans un département comme dans celui de l'Aveyron grâce à notre ami Simon Massbaum qui, en s'y installant, avait décidé de ramener à la lumière du jour ceux qui risquaient de disparaître dans la nuit et le brouillard de l'oubli. Il vous l'a rappelé - depuis 2006 à Ste Affrique à Marcillac, à Rodez, à Naucelle, à Millau déjà, à Entraigues, à Villefranche de Rouergue, à Espalion, il a pris l'initiative de pose de plaques commémoratives, dont toutes ces municipalités et dont tous leurs citoyens sont les garants et les protecteurs. Et nous, Fils et Filles des déportés Juifs de France, nous avons toujours été à ses côtés ou Beate ou moi, mais toujours présent a été notre porte-drapeau Alex Halaunbrenner qui a perdu dans la Shoah son père, son frère et ses deux soeurs. Toujours aussi nous sommes heureux, Beate et moi, de revenir en Aveyron, au coeur de la France profonde et éternelle pour laquelle Beate, née à Berlin et moi né à Bucarest, nous avons affection, amour et reconnaissance.

Et notre famille s'est toujours souvenue que c'est à Conques en Aveyron qu'Henri Klarsfeld le cousin germain de mon père avait trouvé refuge pendant toute la guerre, alors qu'il était très recherché et dénoncé publiquement dans tout le pays comme un des Juifs maîtres du cinéma français, étant président de la firme Paramount.

Nous vous remercions, M. le Ministre de l'Intérieur, cher Bernard Cazeneuve, de représenter si dignement et si remarquablement la volonté quasi unanime des Français de défendre leur pays contre la haine que les terroristes portent à la France et aux Juifs; une haine partagée, hélas, par une petite minorité de Français aveuglés par un fanatisme meurtrier et qui refusent de s'intégrer à la France et de respecter ses valeurs.

Cette épreuve, la France la surmontera si elle sait rester unie pour l'essentiel, si les Français refusent d'écouter la voix des démagogues et parviennent à se rassembler derrière ceux qui incarnent les grands partis démocratiques.

Lors de la rafle du 28 août 1942, à MILLAU, 33 Juifs dont 5 enfants  
 ont été livrés aux nazis puis déportés à Auschwitz.  
 Entre 1942 et 1944, parmi les 95 Juifs dont 13 enfants rafles  
 sur le Millavois, 57 adultes et 9 enfants ont été déportés vers  
 les camps d'extermination nazis d'Auschwitz et Majdanek en Pologne.

ALTERMAN	Cyria	MEYER	Arthur
BLUMSZTEJN	Lepzer *	MULLER	Françoise
BLUMSZTEJN	Jajka	MULLER	Ruckla
BLUMSZTEJN	Nathan 15 ans *	MULLER	Sheja
BLUMSZTEJN	Isaac	OLSZER	Jacques
BLUMSZTEJN	Frymat	OLSZER	Hélène
CYTTO	Nordka	OLSZER	Rene 8 ans
DE HAAF	Mauritz	PERLMUTTER	Georges
EISLER	Marjun	RAFFEL	André
EKIERMAN	Szmul	SALOMON	Eugène
ETTLINGER	Sophie	SAMUEL	Jean
FRIEDLINGSTEIN	Israël-Jacob	STEINBERG	Bella
GILBERG	Hinda	STERN	Isidor
GOLBERG	Dora	STRYKOWSKI	Cudech
GOLBERG	Abraham	STRYKOWSKI	Jankiel
GOLBERG	Brandla	STRYKOWSKI	Rachel
GILBERG	Herszlik *	STRYKOWSKI	Maurice 7 ans
GOLIBRODA	Hil	TENENHOLE	Jochem
GOLIBRODA	Welka	TENENHOLE	Szejwa
HANDELMAN	Fajwel	WAJNBAUM	Mayer
HESS	Julie	WAJNBAUM	Mordka
JOACHIMOWICZ	Uryn	WAJNBAUM	Elja
JOUDKOWSKI	Eitaz	WAJNBAUM	Shlomo *
KOPRAK	Szlama	WAJNBAUM	Mariette 14 ans
MAUS	Ela	WAJNBAUM	Jules 13 ans
MAUS	Ilse	WAJNBAUM	Esther
MAUS	Ruth 17 ans	STRYKOWSKI	Eva
		TENENHOLE	Pauline 9 ans

*Survivants ▼*

*Ils font partie des 76 000 déportés de France dont 11 400 enfants  
 exterminés par les nazis avec la complicité du gouvernement de Vichy  
 uniquement parce que nes juifs.*

*Ne les oublions jamais.*

*Le 18 avril 2011.*

*...Et aussi...*

BINDEL	Basri	METZGER	Blanche
FEINER	Maurice	MULLER	Jacqueline 13 ans
HELMAN	Michel	MULLER	Georgette 5 ans
KUFFNER	Marianne	SALTIEL	Jacques *
LUEL	Maurice	WAJNBAUM	Szama
MANNBERGER	Georges		

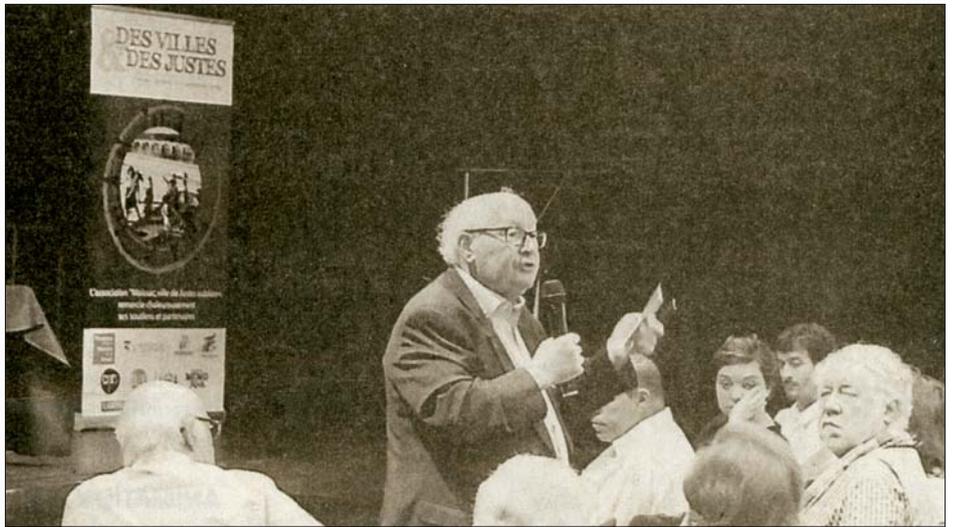
*Ne les oublions jamais.*

*Le 27 mai 2016.*

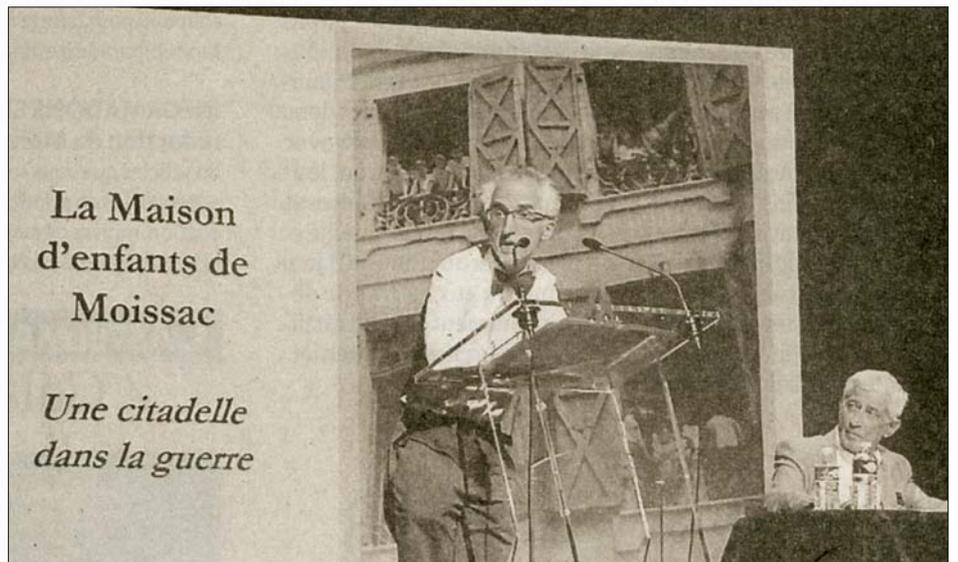
dieulefit, le chambon-sur-lignon et moissac

# Humaines par excellence

**L**e Hall de Paris en ce samedi était bien celui des Justes, avec un magnifique aréopage de conférenciers et auteurs, à la rencontre d'un public nombreux et concerné. Les tables rondes et conférences ont ainsi fait le plein, notamment l'après-midi où bien évidemment la connexion du cœur entre ces «villes des Justes» que sont Moissac, Dieulefit dans la Drôme et Le Chambon-sur-Lignon dans la Haute-Loire, en présence de leurs autorités municipales respectives, a été mise en évidence. Parmi les nombreux intervenants, Serge Klarsfeld, qui a répondu aux questions du public avec le talent et la pudeur qu'on lui connaît entre les deux conférences de l'après-midi, ou encore François Boulet, Agrégé et Docteur en Histoire, né à Moissac, qui nous aura captivé de sa verve tout à la fois érudite, touchante et iconoclaste. La connexion entre les trois villes, «humaines par excellence», est évidente : trois villes de «réfugiés» (les Huguenots pour Dieulefit et Le Chambon, les victimes de l'inondation de 1930 pour Moissac) qui auront su à leur tour accueillir. Dans ces trois localités, 95% des Juifs auront été sauvés sous l'occupation, contre 25% ailleurs en France. Les chiffres auront parlé d'eux-mêmes...



Serge Klarsfeld, dialoguant avec le public.



François Boulet, lors de sa vibrante allocution.

De Millau nous nous sommes rendus, Beate, ma soeur Georgette et moi à Moissac (Tarn et Garonne) conduits par notre ami Simon Massbaum. Moissac accueillait un très intéressant colloque sur les villes des Justes : Le Chambon (Haute-Loire), Dieulefit (Drôme) et Moissac pour élucider les raisons qui en ont fait des phares pour les Juifs en une période de ténèbres.

J'ai apporté ma contribution aux tentatives d'explication proposées par de remarquables historiens jeunes et moins jeunes et Beate et moi avons donné une conférence de deux heures à partir de nos Mémoires. Ce Colloque était organisé à l'initiative de Jean-Claude Simon, fils de Shatta et Bouli Simon, créateurs du Centre des Eclaireurs Israélites à Moissac en 1939 et qui abrita au total environ 500 Jeunes sans aucune arrestation grâce au silence protecteur de la population de Moissac qui mérite bien de ne plus être une ville de Justes oubliée. En 1984 j'avais déjà participé à Moissac au dévoilement de la plaque commémorative pour ce Centre EIF qui reste inoubliable pour ses anciens venus nombreux pour ce Colloque.

# En fidélité au dernier dimanche d'avril

Le dimanche 24 avril selon le décret du 14 avril 1954 s'est déroulée dans tout le pays la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, dont la date coïncidait cette année avec le 2e jour de Pessah.

**A** Paris, dans le « Pletzl » rue des Hospitalières-Saint-Gervais, au pied de la plaque de l'Ecole, portant le nom des enfants et de leur directeur Joseph Migneret, « Juste parmi les Nations », Milo Adoner, vice président de l'UDA, rappela un à un les noms des quelque 260 élèves juifs qui furent assassinés à Auschwitz, avant de réciter le Kaddish en leur mémoire. Puis les participants, Christophe Girard, Maire du IV en tête, gagnèrent le jardin des Rosiers-Joseph Migneret, pour un recueillement devant la stèle portant le nom des 101 enfants Juifs non scolarisés. Ensuite le cortège s'est rendu au 10-12 de la rue des Deux Ponts, (dans lequel 112 habitants, dont 40 enfants furent raflés, en septembre 1942), où dans la cour Milo Adoner, l'un des deux rescapés de cette rafle avec Robert Clary, retraça cet épisode tragique, puis rappela le nom de chaque victime inscrite sur la plaque, avant de conduire le Kaddish.

Les cérémonies se sont poursuivies au pied des plaques commémoratives des Lycées Charlemagne et Sophie Germain, avant que les participants ne se retrouvent en la Mairie du 4e pour une commémoration avec prises de parole et intervention d'une chorale.

A 11 heures, au Mémorial des Martyrs de la Déportation de l'Isle de la Cité, l'hommage de la nation a été rendu par le Premier ministre Manuel Valls, hommage suivi de l'inauguration de l'exposition muséographique de la Déportation.

A 11 heures 30 dans le 3e s'est tenue une cérémonie devant le 14 rue de Bretagne, où était érigé durant l'occupation un garage où furent rassemblés nombre de victimes de la rafle du 16 juillet 1942, puis une autre céré-



Les officiels au Mémorial le 24 avril lors de la Journée Nationale du Souvenir.

monie devant la stèle des 87 tout petits enfants juifs déportés au Square du Temple, avec lecture de leurs noms par les Militants de la Mémoire, dont Régine lippe des FFDJF, et allocutions du Maire Pierre Aidenbaum, et Charles Tremil, au nom de « Mémoire et Histoire. »

Dans le 11e, sous l'égide de François Vauglin Maire du 11e et de Roger Fichtenberg pour l'UAACVG, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie en présence de Serge Klarsfeld, devant le Gymnase Japy, (où plus de 3700 Juifs furent rassemblés avant d'être déportés.)

A 15 heures 45 au Mémorial de la Shoah, la Cérémonie Nationale s'est déroulée en présence de Mr Jean-Marc Todeschini secrétaire d'Etat aux AC et à la Mémoire, Anne Hidalgo Maire de Paris, Catherine Vieu-Charrier chargée de la Mémoire et du monde Combattant, Serge Barcellini, président-général du Souvenir Français, Raphaël Es-

rail président de l'UDA, Serge Klarsfeld, et Jacky Fredj, avec dépôts de gerbes et recueillement dans la Crypte.

Enfin, comme chaque année, cette Journée Nationale du Souvenir s'est terminée à 18 heures par le Ravivage traditionnel de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Au Mémorial à 17 heures, le film « La mémoire réconciliée » réalisé par votre serviteur, avec le concours de Serge Klarsfeld, et montage de JérémY Nedjar, sous l'égide de l'AMIJC, était projeté pour la première fois devant un public dense, en présence de l'Ambassadeur d'Allemagne SE Nikolaus-Landrut, Catherine Vieu-Charrier, ajointe au Maire de Paris, chargée de la Mémoire, Serge Barcellini contrôleur général des Armées, président-général du Souvenir Français et Serge Klarsfeld. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Dans la parution du 15 avril un certain nombre de nos amis survivants de la déportation ont été nommés ou promus dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Signalons les et félicitons les.

**Commandeurs :** Raphaël Esrail, président de l'UDA  
Denise Toros-Marter présidente de l'UDA section de Marseille et à l'initiative de la création du Mémorial du Camp des Milles à qui Serge Klarsfeld remettra sa cravate le 4 septembre

**Officiers :** nos amis Samuel-Milo Adoner, Henri Borlant, Ida Grinspan, Simon Gutman, Ralph Feigelson

**Chevaliers:** Albert Veissid, Leo Bergoffen, Albert Rowek, Nicolas Roth



Le 17 avril 2016 près d'un an après le pèlerinage des FFDJF à Koselitz, les Fils et Filles ont fait déposer une gerbe tricolore par nos amis Rolf Brand et son épouse lors de la cérémonie annuelle que la population de Koselitz organise spontanément pour commémorer le massacre des déportés qui eut lieu le 17 avril 1945. la gerbe a été placée entre les stèles que nous avons fait ériger à la mémoire de Léon Halaunbrenner et de Jean Bloch



*Alex Halaunbrenner, Porte-drapeau des «Fils et Filles» avec sa fille Laura à sa droite et sa sœur Monique à sa gauche, lors du tournage du film : « La Mémoire réconciliée », en Allemagne.*

### **Le film de Claude Bochurberg "La Mémoire Réconciliée" projeté avec succès au Mémorial de la Shoah**

Le dimanche 24 avril à 17 h il y avait affluence au Mémorial de la Shoah où était présenté en avant-première le remarquable film de Claude Bochurberg "La Mémoire Réconciliée" qui fut salué par des applaudissements nourris. Ce film sensible, tourné en Allemagne, pendant le pèlerinage des Fils et Filles sur le parcours de jeunes juifs de France assassinés à Sachsenhausen, à Groditz et à Koselitz, présente des portraits de militants exceptionnels et témoigne du renversement de l'histoire.

En cette journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation, l'ambassadeur d'Allemagne en France, Nikolaus Meyer-Landrut, accompagné de son épouse avait tenu à assister à la projection du film et à prendre la parole pour exprimer son émotion de constater que le combat des FFDJF avait rapproché Français et Allemands, Juifs et Allemands.

L'auditorium était plein et la salle du 3ème étage a été réquisitionnée pour ceux qui n'avaient pas de place et qui ont pu quand même voir ce film. Il vous sera bientôt proposé en DVD. Notre ami Serge Barcellini, Contrôleur général des armées et président du Souvenir français était également à la tribune avec Claude Bochurberg, Jacques Fredj et Serge Klarsfeld.

# CULTURE ET CINÉMA

Jacques Fredj, Directeur du Mémorial, présente le film.



Jacques Fredj  
et  
Claude Bochurberg

L'Ambassadeur d'Allemagne, Nikolaus Meyer-Landrut et son épouse avec Serge Klarsfeld.





JOSEPH KROLIK

HOMMAGE

Ce petit garçon, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Joseph Krolik, et était né le 2 juin 1939 à Paris. Joseph fut déporté à Auschwitz avec ses parents et sa sœur Annette, née le 18 février 1936 par le convoi 22, le 21 août 1942. Les deux autres enfants de la famille qui habitait Belleville, Joël et Rosette, échappèrent eux par miracle à l'arrestation, et à la déportation. C.B.



MICHEL RUBIN

HOMMAGE

Ce petit garçon, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Michel Rubin, et était né le 17 mai 1939 à Vitry-sur-Seine, où il habitait. Le 18 septembre 1942, il fut déporté à Auschwitz par le convoi 34, où on l'achemina directement à la chambre à gaz. C.B.



DENISE CHAZENFUS

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Denise Chazenfus, et était née le 19 avril 1934 à Paris. Denise avait un frère âgé de 11 ans, avec lequel elle fut déportée à Auschwitz, le 17 août 1942, par le convoi 20. Tous deux furent arrêtés lors de la rafle du Vel d'Hiv, de même que leurs parents, qui furent déportés avant leurs enfants. La famille habitait 97 rue de Charonne dans le 11e arrondissement. C.B.



LOUISE LISTMAN

HOMMAGE

Ces deux petites sœurs, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Louise et Hélène Listman. La plus petite, Louise, était née le 3 mai 1935 à Paris. La plus grande, Hélène, était née le 29 janvier 1933, également à Paris. Toutes deux furent raflees le 16 juillet 1942 dans le 18e arrondissement. Séparées de leur mère, qui elle fut déportée par le convoi 14, Hélène et Louise prirent le chemin d'Auschwitz, le 17 août 1942, par le convoi 20, où à l'arrivée elles furent directement conduites à la chambre à gaz. C.B.



BAYLA MANDELBAUM

HOMMAGE

Ces deux petites sœurs avec leur mère, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Bayla et Cécile Mandelbaum. Toutes deux étaient nées à Paris. Bayla, le 10 mai 1935, et Cécile, le 3 avril 1939. La famille demeurait 19, rue Bonnet dans le 18e. Bayla et Cécile furent déportées à Auschwitz avec leur grande sœur Jacqueline, âgée de 10 ans, le 28 août 1942, par le convoi 25. Leur mère Perla fut déportée trois semaines avant ses filles, par le convoi 16. C.B.



RACHEL ZYNDERMAN

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit avec sa poupée, sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Rachel Zynderman, et était née le 4 avril 1937 à Paris. Rachel avait une sœur, Dora, âgée de 11 ans, née aussi à Paris. Toutes deux furent déportées à Auschwitz, le 19 août 1942, par le convoi 21. C.B.



ELIANE SZTAJNBERG

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Eliane Sztajnberg, et était née à Paris le 23 mars 1937. Eliane fut déportée à Auschwitz, avec sa mère Rywka le 9 février 1943, par le convoi 46. Elles habitaient 10 rue de la Folie-Méricourt dans le 11e arrondissement. C.B.



GEORGES JAKLIMOVITCH

HOMMAGE

Ce jeune garçon, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Georges Jaklimovitch, et était né le 14 mars 1936 à Paris. Arrêté le 21 juillet 1944 au Centre Lamarck-Secrétan lors des rafles organisées par Alois Brunner dans les Maisons d'enfants de l'UGIF, Georges fut déporté à Auschwitz le 31 juillet 1944, par le convoi 77, avec 250 autres enfants. C.B.



IDA FISTEL

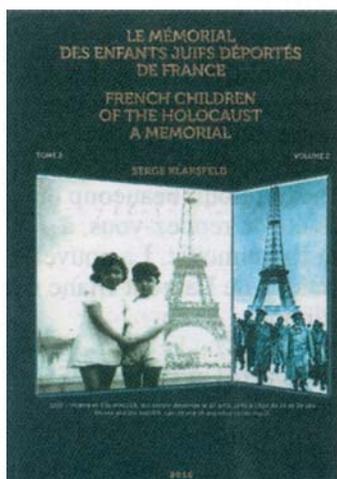
HOMMAGE

Cette petite fille au ravissant sourire, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Ida Fistel, était née à Paris le 13 mars 1936. Son frère Charles était né lui le 19 décembre 1929. Tous deux furent déportés à Auschwitz le 27 mars 1944, par le convoi 70. La famille habitait rue Eugène Sue dans le 18e arrondissement. C.B.

VISAGES

# Une incoercible émotion face aux photos des enfants juifs

L'émotion est là. Envahissante, tenace, dès lors que l'on se confronte aux photos sauvées des enfants de notre peuple, au nombre désormais de près de 5000, qui furent engloutis à Auschwitz sur les 11400, après avoir été arrêtés par les soins de Vichy et expédiés dans les chambres à gaz.



« Le Deuxième Tome du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, vient de paraître, augmenté de son volet en anglais, et c'est encore une fois un choc qui fait monter les larmes aux yeux, tant l'appréhension de leurs visages et de leurs silhouettes, inscrits avec amour sur la pellicule, avant qu'ils ne disparaissent, nous fait mal. Mais dans le même temps nous reconforte quelque peu dans la mesure où, grâce à cette œuvre de piété, ils surgissent de l'ombre mortifère, où ils se tenaient, et ainsi ne seront jamais oubliés. »

Comme le rappelle Serge Klarsfeld dans son introduction : « En 1994, j'ai publié le Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France ; en 1996, il y a vingt ans, j'ai publié sa traduction en anglais. Il m'a fallu vingt ans pour publier dans les deux langues un second tome à cet ouvrage qui est le résultat d'innombrables et patientes recherches... Ces photos ne sont pas seulement dans nos livres : la très grande majorité des photos du Mémorial est présentée en permanence dans le Musée de New York, au Museum of Jewish Heritage. A living Memorial to the Holocaust, à la pointe de Manhattan, à Battery Park, face à la Statue de la Liberté. Depuis le 25 janvier 2005, toutes les photos sont présentées en permanence dans le Musée-Mémorial de la Shoah. Depuis le 27 janvier 2005, 900 de nos photos sont présentées en permanence au Pavillon Français

d'Auschwitz, rénové par le Gouvernement Français... »

Ces photos ont donné lieu à des expositions dans toutes les grandes gares de l'Hexagone, ainsi qu'à l'Assemblée Nationale, et à l'Hôtel de ville de Paris en 2007, qui remporta un immense succès, avec plus de 30 000 visiteurs. Dans le prolongement de ce retour à la vie posthume de ces enfants Juifs, il convient d'ajouter les appositions de plaques organisées par les AMEJD, sur lesquelles sont inscrits les noms de ces enfants et leurs âges, sur les murs des écoles, des immeubles, et des orphelinats, où ils avaient vécu. A la suite du premier listing paru en 1994 sous la forme du Tome I, quelques 11 additifs ont été publiés (y compris en comptant un additif 2 sous forme d'une édition américaine de 2392 visages en 1996).

## L'abnégation de toute une vie d'un couple

Aujourd'hui, on est arrivé au nombre de 4700 enfants, ce qui tient véritablement du miracle !

Serge Klarsfeld a tenu à rassembler les photos de ces enfants sous la forme d'un ouvrage monumental, comme il s'en explique : les additifs n'ont pas la puissance de conservation et de transmission d'un ouvrage comparable à l'édition française de 1995 et à l'édition américaine de 1996 : vingt ans après, il était temps de rassembler toutes les photos que nous

avons pu réunir depuis cette date et de les publier avec des légendes en français et en anglais à l'exception des photos de l'additif 2 dont les légendes sont publiées seulement en Français parce qu'elles ont déjà fait partie de l'édition américaine... »

Ce travail de piété bouleversant est de surcroît d'une facture technique éditoriale parfaite. Les photos, pourtant issues, on le devine, d'albums fatigués par le temps, sont d'une netteté inouïe, de même que certaines lettres et documents qui accompagnent les biographies brèves de ces enfants. Ce travail époustoufflant est le fruit de l'abnégation de toute une vie d'un couple, avec l'aide de tous ceux et celles qui « ont confié spontanément les photos de leurs proches ; surtout celles et ceux qui ont cherché chez les autres ces photos dont le regroupement avait tant de signification » tels que Gabrielle Balseiro 93 ans, Régine et Maurice Lippe, Annette Zaidman, Trudy Baer, en ajoutant à ces noms de militants dévoués à la cause, celui de l'historienne Sabine Zeitoun, qui grâce à la FMS a assuré la liaison entre Serge Klarsfeld et le Mémorial de la Shoah, en la personne de Lior Lielieu-Smadja. Hazak ! ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Pour se procurer ce Tome 2 du MEJDF : FFDJF, 32 rue de la Boétie, 75008 Paris. 01 45 61 18 78.

Cet ouvrage de référence de 1336 pages, de 3 kg 600 et relié est en vente au prix de 100 euros + frais postaux (15 euros pour la France, 20 euros pour l'Europe et 55 euros pour Israël et les USA.



*Le 18 mai, Beate et Serge Klarsfeld ont présenté à la synagogue de la Place des Vosges, le Tome 2 du Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France devant une nombreuse assistance et avec la participation active du Grand Rabbin Olivier Kaufmann et de Claude Bochurberg.*

## Une soirée mémorable

**L**e mercredi 18 mai, dans les salons combles de la Synagogue Charles Liché, Serge et Beate Klarsfeld sont venus présenter le deuxième tome du bouleversant « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France », augmenté de son volet légendé en anglais, rassemblant près de 5000 photos d'enfants, sur les 11400, qui furent assassinés à Auschwitz, après avoir été arrêtés par les soins de Vichy, et conduits dans les chambres à gaz. En préambule de cette présentation organisée par Georges Wojakovski, il fut rappelé par votre serviteur, que ce haut lieu de la Place des Vosges pouvait s'enorgueillir d'être à chaque parution des FFDJF, le premier à recevoir depuis des décennies, Serge et Beate Klarsfeld, où sous l'autorité hier du Rabbin Charles Liché de mémoire bénie, et du Grand Rabbin Olivier Kaufmann aujourd'hui, ce couple valeureux y avait trouvé un franc soutien et une admiration sans borne pour son formidable combat qui avait fait bouger les mentalités de notre pays. Puis, un appel fut lancé pour que ce Mémorial consacré aux Enfants Juifs Déportés, contenant une somme émouvante de photos continue à être transmis et à vivre dans

chaque foyer. Après cette introduction, Serge Klarsfeld évoqua les débuts de sa lutte en 1975 avec Beate, en symbiose avec les « Fils et Filles » lutte prolongée en 1978 par la parution du « Mémorial de la déportation des Juifs de France » et en 1979, par les procès de Cologne à l'encontre des criminels nazis. Les années qui suivirent furent dévouées à l'assaut de Vichy, et de ses collabos, puis à la chasse du SS Barbie, nourris d'une impressionnante série de publications majeures de référence, dont le Tome I du « Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs Déportés de France » en 1994, et aujourd'hui le Tome II, qui rassemble près de 5000 photos d'enfants, accompagnées d'une brève biographie, fruit de l'abnégation de 20 ans de recherche. « Je compare cette recherche à un travail religieux. Ces enfants resteront dans l'Histoire grâce à

nous. Ce travail en vérité s'oppose à la mort. Ce livre sacré est un livre plein de vie », confia Serge Klarsfeld, avant de laisser la parole à son épouse Beate, qui, elle, rappela combien la lutte avait été éprouvante en Allemagne pour que les enfants assassinés, natifs d'Allemagne et d'Autriche (soit 800 environ) puissent être mis à l'honneur dans le cadre d'une exposition de photos de l'autre côté du Rhin. A sa suite, le Grand Rabbin Olivier Kaufmann rendit un vibrant hommage au couple qui « dans la pure tradition Juive avait inscrit son œuvre dans un acte créatif et même procréatif de « Tikkoun », (de réparation) en clamant haut et fort les noms des nôtres disparus, et en nouant ainsi un lien posthume avec eux », avant que la parole soit laissée à la salle, et que les auteurs dédicacent leur livre. ●

**C.B.**



*Serge et Beate Klarsfeld, avec le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, lors de la présentation du Tome II du "Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France".*

# A la Mémoire des enfants juifs de Rothschild

Le 24 mars au 15 de la rue Lamblardie dans le 12e au cœur de la Fondation Rothschild s'est déroulée une cérémonie de dévoilement d'une plaque à la mémoire des enfants juifs de l'orphelinat de Rothschild morts en déportation, en présence d'un public dense d'élus, de porte-drapeaux, de Beate Klarsfeld, Régine Lippe, Sarah Wojakovski des FFDJF, Rachel Jedinak au nom de la MJP, Marcel Szejnberg de l'association du convoi 6, André Panczer président du Comejd, Philippe Allouche directeur de la FMS, ainsi que des élèves du collège Picpus, et de l'Ecole Saint-Michel de Picpus.

Lors de cette cérémonie, Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12e, Catherine Vieu-Charrier adjointe au Maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant, Jacques Wittenberg président de l'AMEJD du 12e et Béatrice Rosenberg, présidente de Yad Layeled, au nom d'Eric de Rothschild président du Mémorial évoquèrent l'historique de la tragédie subie par les enfants juifs durant l'occupation, soit plus de 11400 enfants assassinés pour le seul crime d'être nés juifs, en exhortant sur place les jeunes à se faire les gardiens de cet événement unique dans l'Histoire. Quant à Serge Klarsfeld, il tint à préciser que l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France avait déjà apposé une plaque le 16 juillet 1996 au 9 de la rue Lamblardie en mémoire des 24 enfants juifs arrêtés à l'orphelinat Rothschild et assassinés à Auschwitz, et une autre plaque le même jour au 72 de la rue Claude Decaen porteuse des noms des 37 enfants juifs qui avaient été arrêtés en cet endroit. « La plaque du 9 de la rue Lamblardie n'étant plus visible en raison de modification immobilière, nous nous attendions à ce qu'elle prit sa place dans l'enceinte de la Fondation Rothschild au 15 rue Lamblardie avec le nom des 24 enfants respectant l'identité de chacun », déclara le président des FFDJF, avant de souligner : « que le 16 juillet 1942 et le 10 février 1943, les fonctionnaires de police s'étaient emparés des 24 enfants et adolescents voués à une déportation



Serge Klarsfeld le 24 mars dernier rendant hommage aux enfants Juifs assassinés qui étaient hébergés à l'orphelinat de Rothschild.

fatale, parce qu'ils étaient visés en priorité par l'antisémitisme xénophobe de Vichy » Puis, après avoir rappelé un à un le nom de ces 24 jeunes Juifs, Serge Klarsfeld devait émettre le ferme souhait que cette plaques initiée par les FFDJF le 16 juillet 1996 au 9 rue Lamblardie soit apposée à côté de la nouvelle plaque figurant dans l'enceinte du numéro 15 ; ce que la Mairie de Paris et les organisateurs s'engagèrent à faire prochainement. A la suite de cette intervention, la parole fut donnée aux témoins, en particulier Paul Delcampe, qui au nom de son épouse Hedwige Plaut, rescapée de la rafle retraça son parcours ayant fait l'objet d'un

ouvrage : « Ne te retourne pas », puis intervinrent respectivement : Esther Senot, née Dzik, rescapée d'Auschwitz, qui fit la lecture d'un poème, Pierre Quillardet président de l'AMEJD du 5e, lequel évoqua ses souvenirs émus avec une famille de victimes, et enfin Annette Klajnberg, rescapée de la rafle du 10 février 1943, qui rappela cet épisode tragique qui la marqua à jamais. Au cours de cette cérémonie, les élèves accompagnés de leurs enseignants interprétèrent pour finir le chant des Mairais qui fut repris par l'assistance. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Notre ami, Paul Delcampe, a pris la parole au nom de son épouse, Hedwige Plaut, rescapée de la rafle de l'orphelinat.

### Allocution de Serge Klarsfeld à l'Ecole Marius Jacotot à Puteaux le 3 mai 2016

Il y a 10 ans je suis venu dans votre école pour y participer au dévoilement de plaques à la mémoire de trois élèves, Albert, Elise et Esther, 13 ans, 12 ans et 11 ans, arrêtés et déportés et mis à mort dans le camp d'extermination d'Auschwitz parce qu'ils étaient nés Juifs en raison de la religion juive d'au moins trois de leurs grands-parents.

Les Allemands occupent la France et le gouvernement français de l'époque, celui du Maréchal Pétain, s'est associé et a collaboré à l'idéologie raciale du vainqueur.

A cette époque j'étais un enfant juif en bas-âge pourchassé comme des dizaines de milliers d'enfants juifs par la police allemande, la Gestapo et par la police française sur ordre du gouvernement qui se trouvait alors à Vichy. Elle opérait la plupart des rafles, arrêtant les Juifs et les livrant aux Allemands qui organisaient leur déportation. Le 16 juillet 1942, 13.000 Juifs furent arrêtés et 4.000 enfants furent internés avec leurs parents au Vélodrome d'Hiver avant d'être transférés dans des camps situés près d'Orléans où les enfants furent séparés de force de leurs parents qui partirent les premiers deux semaines avant les enfants. Ceux-ci furent déportés et tués dans des conditions abominables. Les parents d'Albert Libman sont partis le 31 juillet 1942; Albert les a suivis le 24 août. Ils habitaient à Puteaux 26 rue Paul Laffarge. Les parents d'Esther Aizenman étaient roumains, la décision d'arrêter les Juifs roumains en France a été prise le 23 septembre 1942; le 24 septembre au matin la rafle a rassemblé 1.500 Juifs roumains et le lendemain 25 septembre un convoi de 1.000 Juifs roumains et leurs enfants est parti pour Auschwitz. Ils furent gazés le 27 septembre, à l'autre bout de l'Europe, 72 heures seulement après leur arrestation à Paris. Esther était née à Paris, elle était Française comme Albert, comme Elise et elle habitait à Puteaux 8 rue Boëldieu.

Elise Geiger était née à Puteaux, ses parents étaient hongrois, elle avait une sœur de 14 ans, Suzanne. Tous les quatre sont partis ensemble et ont péri ensemble en décembre 1943.

Ce destin fatal a été celui de 11.000 enfants juifs de France. C'est un bilan effroyable même si la population française a aidé à sauver plus de 50.000 enfants juifs;

Nous avons pris en charge la mémoire de tous ces enfants, de chaque enfant assassiné. Nous les avons identifiés, nous leur avons restitué leur identité, leurs liens familiaux, leur adresse, leur lieu d'arrestation, leur convoi, la date de leur mort et pour 5.000 d'entre eux nous avons réussi à découvrir leurs photos et à les publier en racontant l'histoire de chacun de ces enfants. Ils auraient pu être jetés à la poubelle de l'histoire, ils auraient pu rester plongés dans la nuit et le brouillard, nous les avons ramenés à la lumière du jour et grâce à la compréhension de l'Education nationale, des directeurs d'établissements scolaires, des enseignants, d'associations telles les AMEDJ, de maires comme Mme Ceccaldi-Raynaud et de militants comme notre ami André Storck, les plaques commémoratives ont fleuri à travers la France et c'est vous maintenant les élèves qui êtes et serez tout au long de votre vie les garants, les défenseurs de la mémoire d'Albert, d'Esther et d'Elise et de tous ces enfants arrachés si vite à la vie par une idéologie de haine.

Ici dans nos écoles on vous enseigne le respect des valeurs républicaines, la liberté, l'égalité, la fraternité, le respect de l'homme, la tolérance. Ecoutez les leçons de vos enseignants. Il y a 75 ans on fusillait les combattants de la liberté, on envoyait à une mort affreuse des enfants stigmatisés. Il ne faut pas que reviennent ces temps maudits.

Mes enfants soyez fiers pendant toute votre vie de défendre les valeurs de la République française.



*De gauche à droite :  
le rabbin Elkoubi de Puteaux,  
André Storck, Beate et Serge Klarsfeld,  
Mme Ceccaldi-Raynaud,  
Maire de Puteaux.*

7 avril 2016 à Lyon au Jardin des Enfants d'Izieu cérémonie commémorant la rafle du 6 avril par Klaus Barbie. Discours de Jean Levy (photo de Claude Martin), Alex Halaunbrenner, frère de Mina et de Claudine, enfants d'Izieu, porte notre drapeau.



# Beate Klarsfeld en invitée d'honneur

Société • 14<sup>e</sup> Journée internationale de la femme



*Beate Klarsfeld viendra parler d'une pianiste passée par le camp de Brens. Photo DDM archives VL*

«Il n'y a pas d'avenir sans mémoire». La phrase d'Elie Wiesel donne son titre à l'une des expositions présentées le 5 mars dans le cadre des manifestations organisées pour la 14<sup>e</sup> Journée internationale des femmes.

Comme chaque année, l'Association pour perpétuer le souvenir des internées des camps de Brens et de Rieucros proposera à cette occasion de nombreux rendez-vous. Avec un angle historique sur ce qu'ont pu vivre ces femmes internées dans ces camps ; pour mieux mettre en exergue le présent et les efforts qu'il faut encore fournir face aux violences faites aux femmes.

## L'histoire de Liselotte

Point d'orgue de la journée, la venue de Beate Klarsfeld (16 h 30). Avec Eberhard Wagner, président d'une association allemande, elle donnera une conférence sur la pianiste Liselotte Rosenthal, internée au camp de Brens. Elle sera ensuite déportée à Auschwitz.

**\* 16h30 : Conférence de Beate Klarsfeld et Eberhard Wagner sur la pianiste Liselotte Rosenthal, internée au camp de Gurs puis au camp de Brens d'où elle a été déportée et anéantie au camp d'extermination d'Auschwitz. Ils sont en effet les auteurs d'un ouvrage sur la correspondance de Liselotte avec son ami Rudolf Lewandowski. Son titre "Du hast mich nicht vergessen, hoffe ich. Liebesbriefe aus dem Wartesaal zum Tod" signifie : J'espère que tu ne m'as pas oubliée ! Lettres d'amour depuis la salle d'attente de la mort. La conférence sera accompagnée au piano par Christine Baghi qui jouera des œuvres de Wolfgang Amadeus Mozart, Johannes Brahms et d'Alexandre Scriabine que Liselotte avait données en concert au camp de Brens en novembre 1941, en avril et mai 1942, quelques mois avant sa disparition à Auschwitz.**

Comme chaque année le 10 mai Beate Klarsfeld a participé à Berlin à la commémoration de l'autodafé du 10 mai 1933 quand les étudiants pronazis avaient brûlé publiquement les livres d'auteurs juifs ou opposants au nazisme en les jetant dans des brasiers au cours d'une opération bien organisée. Beate avait rappelé en 2011 que l'étudiant en littérature comparée à la réputée Université de Göttingen qui conduisait toute l'opération à l'université était Helmut Knochen, sept ans plus tard Colonel SS et Chef de tout l'appareil policier allemand en France occupée.

## ALLOCUTION DE BEATE KLARSFELD À BERLIN

Qu'est-ce que la barbarie, surtout quand il s'agit de livres, donc de la pensée?

Au II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, Ptolémée a édifié la grande bibliothèque d'Alexandrie et l'a peuplée de centaines de milliers de papyrus porteur de la merveille civilisation antique. Trois siècles plus tard pendant le siège d'Alexandrie, seules des violences aveugles ont entraîné l'incendie du trésor que cette bibliothèque représentait pour l'humanité, mais il ne s'agissait pas d'une destruction volontaire.

Une dizaine de siècles plus tard en 1240 à Paris dans la Sorbonne qui venait d'être créée eut lieu un dramatique débat judéo-chrétien où s'est jouée la survie du Talmud au sein d'une civilisation profondément chrétienne. Les rabbins défendaient le Talmud avec plus de talent que leurs adversaires catholiques; mais la sentence rendue deux ans plus tard par un tribunal qui n'était pas impartial ordonna que fut jeté le Talmud dans un brasier dressé devant l'Hôtel de Ville. Au moins y eut-il un débat avant que le Talmud ne fût jeté dans le feu.

En 1933 une jeunesse ardente et éduquée a mis le feu à travers l'Allemagne à des livres écrits par des auteurs juifs ou par des écrivains dont les valeurs étaient condamnées par l'idéologie nazie.

Quelle leçon retirer de ces trois exemples d'incendie de la pensée humaine, sinon que la barbarie s'intensifie avec le temps qui passe et le progrès technique qui s'accroît tandis que le progrès humain décroît. Dans l'antiquité de pareils incendies étaient involontaires; au Moyen-âge ils devaient être justifiés par un débat et une décision judiciaire; au 20<sup>e</sup> siècle, ils étaient spontanés et précédaient de peu les brasiers où l'on ne jetait plus des livres, mais des hommes, des femmes et des enfants.

Qu'en sera-t-il demain, quand les gouvernements pourront effacer ou fermer en un clin d'oeil les bibliothèques numériques et les communications entre les hommes? Ce que je sais, c'est qu'en cas de grave crise économique et sociale on débouche sur une crise politique et que dans cette situation tragique la barbarie pourrait s'exprimer avec encore beaucoup plus de brutalité que par le passé. Il n'a fallu que deux ans à peine pour que le parti nazi passe d'une très faible représentation parlementaire à la fin du 4<sup>e</sup> Reichstag en juillet 1930 (12 sièges) à la position de plus fort parti dans le 6<sup>e</sup> Reichstag en juillet 1932 (230 sièges).

Nous devons être de plus en plus vigilants pour surveiller la situation en Allemagne et dans l'Union européenne. Le temps des crises ouvre l'ère des démagogues aux paroles incendiaires. Que va-t-il se passer en Autriche où l'extrême-droite avance vers le poste le plus représentatif? Les électeurs des partis écologistes, de centre gauche et de centre droit vont-ils ou non faire spontanément barrage au FPÖ? vont-ils s'abstenir ou se diviser? Ce sera un test particulièrement significatif pour l'avenir de l'Europe. Restera-t-elle un ensemble politique dont les valeurs essentielles sont la liberté et le respect des droits de l'homme ou prendra-t-elle à nouveau le chemin qui conduit malgré les apparences de la modernité à une nouvelle barbarie?

J'arrive à un âge où l'on connaît trop bien le passé et où l'on a du mal à distinguer un avenir qui nous restera inconnu. L'histoire est imprévisible; dans l'ensemble elle a coulé paisiblement depuis un demi-siècle pour les pays du noyau de l'Union européenne. Prenons garde à ce que ne se réveillent les volcans dont la lave brûle tout sur son passage.





Paris, le - 9 FEV. 2015

*Cher* Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire parvenir, à l'occasion du déplacement que j'ai effectué pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, le livre intitulé « 1945 Les rescapés d'Auschwitz témoignent », que vous avez réalisé avec Alexandre DOULUT et Sandrine LEBEAU.

Votre geste et le message que vous m'avez exprimé à la suite des événements tragiques qui ont endeuillé notre pays m'ont particulièrement touché. En cette période où l'unité nationale s'impose, je tiens à vous en remercier très vivement.

Le 27 janvier, le monde commémore la Journée internationale de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, en souvenir des 6 millions de Juifs d'Europe exterminés par le nazisme. En France, ce sont plus de 75 000 Juifs qui ont été déportés avec la complicité de l'Etat français. Vous avez été, avec votre épouse, Beate, celui qui a permis, par un travail inlassable, de retrouver leurs noms qui sont aujourd'hui gravés sur le mur du Mémorial de la Shoah.

Face au retour de l'ignominie antisémite, plus que jamais, la transmission de la mémoire est essentielle pour appeler chacun à la vigilance. La publication si profondément émouvante des témoignages des rescapés, recueillis il y a soixante-dix ans, participe pleinement de ce devoir.

En vous renouvelant mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Avec tout mon respect*

François HOLLANDE

Maître Serge KLARSFELD  
Président  
Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France  
32 rue La Boétie  
75008 PARIS



Dans le précédent bulletin plusieurs pages ont été consacrées à la démarche personnelle de Beate au Burundi en situation de crise politique et de massacres et où elle s'est rendue seule le 13 janvier en lançant un appel pour mobiliser en faveur du respect de la vie humaine. Elle a rencontré ensuite le secrétaire général de l'ONU à New York le 27 janvier. Il est difficile aujourd'hui d'évaluer la situation; en tous cas elle n'a pas empiré et le Président de la République a répondu à notre préoccupation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Paris, le 17 MAI 2016

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le tome 2 de votre travail de recherche et d'identification, *Le Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France*, que vous m'avez fait parvenir, accompagné d'une dédicace à laquelle j'ai été profondément sensible.

Je tiens à vous remercier très vivement pour l'envoi du nouveau volume de ce labeur immense, à la mesure du crime effroyable qui a été perpétré. C'est l'œuvre de toute une vie : faire que l'existence de ces enfants sacrifiés soit arrachée à l'oubli, en dresser pour toujours le Mémorial, et appeler les nouvelles générations à la vigilance pour conjurer le retour de l'abomination antisémite et de toutes les formes de racisme et de négation de l'autre.

Vous avez également voulu appeler mon attention sur l'appel pour la paix au Burundi lancé par votre épouse, Beate, ambassadrice honoraire et envoyée spéciale de l'UNESCO pour l'enseignement de l'Holocauste et la prévention des génocides.

La question des violences perpétrées au Burundi retient, soyez-en assuré, toute mon attention et a motivé la mobilisation de la France, dès le printemps 2015, pour soutenir les efforts des partenaires africains, en première ligne sur le dossier burundais, et des autres partenaires internationaux.

Seule une solution politique, dans les circonstances actuelles, doit prévaloir. La France, par ma voix, s'est personnellement engagée en adressant en février dernier une lettre au président Pierre NKURUNZIZA, lui demandant de prendre les initiatives nécessaires pour replacer le Burundi sur le chemin de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme.

.../...



C'est ainsi que, outre son soutien aux initiatives africaines (médiation régionale mandatée par la Communauté d'Afrique de l'Est), la France a été à l'origine de deux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, qui ont permis la préparation de plans d'urgence en cas de dégradation de la situation et la perspective de renforcement de la présence des Nations unies au Burundi. Des options de présence policière onusienne, destinées au suivi de la situation sécuritaire et de celle des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, sont en cours de discussion au sein du Conseil de sécurité.

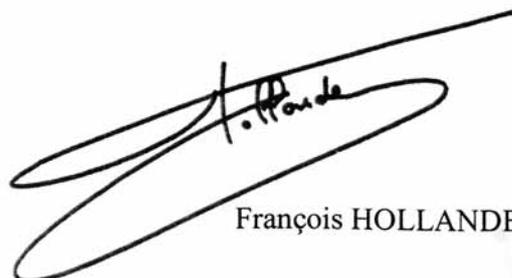
De plus, à notre initiative ainsi qu'à celle de l'Union européenne, la situation au Burundi a été mise à l'ordre du jour du Conseil des droits de l'Homme dès septembre 2015, où elle fait désormais l'objet de discussions régulières. Des missions d'experts indépendants chargés d'enquêter sur les violations des droits de l'Homme sont dépêchées sur place en vue de la présentation d'un rapport du Haut-commissariat aux droits de l'Homme en septembre 2016.

Particulièrement vigilante à maintenir la pression sur toutes les parties pour les amener au dialogue, la France a résolu d'appuyer la prise de sanctions individuelles de l'Union européenne contre des personnalités participant à la déstabilisation du Burundi, et soutenu la suspension des appuis financiers européens à l'administration burundaise au profit d'une réorientation de l'aide vers la population.

Il a été également demandé à notre ambassade à Bujumbura de réévaluer le niveau de coopération avec le Burundi. Après la suspension de la coopération de police et de sécurité dès le début de la crise, ses activités ont été réorientées en privilégiant la promotion du respect des droits de l'Homme et celle du dialogue de réconciliation, ainsi que le renforcement de l'Etat de droit. Afin de répondre aux conséquences de la crise sur la population civile, notre ambassade a, de plus, dévolu 500.000 euros à l'assistance alimentaire des personnes les plus affectées, dans le sud du pays. Pour 2016, plus de 2,7 millions d'euros d'aide alimentaire et humanitaire d'urgence sont mobilisés.

Soyez assuré que nous continuerons à suivre l'évolution de la situation, à maintenir la pression sur les différentes parties, et à appuyer les initiatives de la région, des Nations unies et de l'Union européenne, destinées à contribuer au retour à une paix durable au Burundi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François HOLLANDE

# En hommage à Mila Racine (1919-1945)

Le jeudi 17 mars, au 97 rue de Rome, s'est tenue une cérémonie de dévoilement d'une plaque commémorative en hommage à Mila Racine, sur laquelle il est gravé : « Mila Racine (1919-1945). Croix de Guerre et Médaille de la Résistance, morte en déportation à Mauthausen. A sauvé la vie de 236 enfants juifs. Habita cet immeuble de 1926 à 1940 avec son frère Emmanuel et sa sœur Sacha également résistants. »



Catherine Vieu-Charrier, adjointe à la Maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant, lors de son hommage à Mila Racine.

Le 21 octobre 1943 alors qu'elle dirigeait un groupe d'adultes et d'enfants pour les faire passer en Suisse, elle fut arrêtée par les Allemands, sans toutefois révéler son identité Juive, puis elle fut conduite à l'hôtel-prison d'Annemasse, avant d'être transférée à la prison de Montluc, et d'être déportée, via Compiègne, vers le camp de Ravensbrück.

Sous un soleil printanier en présence de la sœur de Mila Racine, Beate et Serge Klarsfeld, Pierre-François Veil président du CFYV, Philippe Allouche au nom de la FMS, Jacky Fredj et François Heilbronn directeur et Vice-président du Mémorial, Rachel Jedinak de la MJP, Larissa Cain rescapée du Ghetto de Varsovie, des élus de Paris, des porte-drapeaux et des jeunes du lycée Racine, se succédèrent à la tribune : Brigitte Kuster Maire du 17e arrondissement, Catherine Vieu-Charrier adjointe à la Maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant, puis la nièce de Mila Racine venue de Jérusalem, Rachel Panczer au nom de l'Amejd du 8e, André Panczer président du Comejd et Frida Wattenberg,

résistante au nom de l'ARJF, co-auteur de « organisation juive de combat 1940-1945 » lesquels évoquèrent la trajectoire héroïque de Mila, dite Marie-Anne Richmond, née le 14 septembre 1921 à Moscou, membre de la Wizo, qui durant l'occupation, apporta son soutien aux internés des camps de la zone Sud, notamment à Gurs, avant de devenir en 1942 la responsable du groupe du MJS de Saint-Gervais-Le-Fayet en Haute-Savoie. Puis, selon les indications de l'ouvrage : « OJC 1940-1945 », publié chez Autrement, en 1943, elle conduisit des convois d'enfants et d'adultes pour les faire passer en Suisse. Mais, le 21 octobre 1943, alors qu'elle dirigeait l'un de ces convois, elle fut arrêtée par les Allemands, sans toutefois révélé-

ler son identité juive, puis elle fut détenue à l'hôtel-prison d'Annemasse, avant d'être transférée à la prison de Montluc, et d'être déportée, via Compiègne, vers le camp de Ravensbrück, où au dire de ses compagnes de déportation, on apprécia son attitude exemplaire. De Ravensbrück, Mila Racine fut transférée à Mauthausen, où elle servit d'esclave en réparant les voies ferrées détruites par les bombardements alliés. C'est là, le 30 mars 1945, alors qu'elle était en plein travail, qu'elle fut touchée à mort. Il reste que le nom de Mila Racine est à jamais attaché à l'honneur de la Résistance juive face à la barbarie. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Pierre-François Veil et Brigitte Kuster



Catherine Vieu-Charrier et Jacques Fredj



Larissa Cain et Philippe Allouche



En l'absence du rabbin Daniel Farhi, hospitalisé d'urgence pour de longues semaines et qui se rétablit actuellement, son fils Gabriel a officié et a lu le témoignage de Charles Baron. La Chorale Jacinta (ci-dessous) a remarquablement interprété des chants Judéo-espagnols et Yiddish devant une assistance représentant le noyau de notre noyau.



# Mobilisation intense les 4 et 5 mai lors du Yom Hashoah 2016

Du mercredi 4 mai au jeudi 5 mai, sous le Haut patronage de François Hollande, Président de la République, s'est déroulée sous l'égide de la FMS, au Mémorial de la Shoah, la Commémoration du Yom Hashoah, organisée par le MJLF, les FFDJF, le Mémorial, et le Consistoire, marquée cette année par la Lecture des Noms des Déportés Juifs des convois 1 à 31, ainsi que les Noms des Juifs morts en camp d'internement en France, exécutés comme résistants, otages ou abattus sommairement, (listes 90 et 91), lecture initiée depuis 1990 par le Rabbin Daniel Farhi, et le MJLF, en partenariat avec Serge Klarsfeld et les FFDJF, à partir du « Mémorial des Déportés Juifs de France. »



**Sarah Lichtsztejn-Montard, rescapée d'Auschwitz, effectuant son témoignage au Mémorial lors du Yom Hashoah.**

→  
« Du 4 au 5 mai le Yom Hashoah a donné lieu à une mobilisation intense, réunissant quelque 500 lecteurs dont un très grand nombre de jeunes, afin d'accomplir la Mitsva du rappel des Noms des Déportés Juifs de France. »

Le mercredi 4 mai, la commémoration a débuté à 14 heures au Square des Martyrs Juifs du Vel d'Hiv, où s'est tenue une cérémonie avec la participation de Serge Klarsfeld, Ariel Goldmann, président du FSJU, témoignage lu de Charles Baron, rescapé des camps nazis, prières dites par le rabbin Gabriel Fahri, chants Yiddish et Judéo-Espagnols interprétés par Jacinta et sa Chorale. A 15 heures en la synagogue de Beaugrenelle, s'est déroulée la lecture du Sefer Hashoah de Pierre Haiat, suivie d'un office à 16 heures 30. Puis, à 19 heures, dans un Mémorial archicombles, la célébration a débuté par l'allumage des 6 bougies par des rescapés d'Auschwitz, accompagnés d'enfants, et Sarah Lichtsztejn-Montard, déportée à Auschwitz avec sa mère, témoigna de son itinéraire, alors qu'elle

était encore adolescente. Après son intervention, des enfants augurèrent la Lecture des noms figurant sur les listes 90 et 91, lecture relayée à partir du convoi 1, par une centaine de personnalités civiles, diplomatiques, religieuses, dont les ministres de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, de l'EN, Najat Belkhasem, de la Culture, Audrey Azoulay, et Anne Hidalgo Maire de Paris, Catherine Vieu-Charier, Nathalie Kociusko-Morizet, SE Aliza Bin Noun, Ambassadrice d'Israël, ainsi que Joël Mergui, Eric de Rothschild, Serge et Lida Klarsfeld, Claude Lanzmann, les préfets, le Grand Rabbin de France, Haim Korsia, les autorités religieuses juives de toutes obédiences, les Pasteurs, les Imams et Monseigneur Vingt-Trois, Archevêque de Paris. Durant 24 heures quelque 500 personnes, dont les proches des déportés, et un très grand nombre de jeunes, se sont relayés jusqu'au lendemain 19 heures, afin de rappeler le nom de chaque victime. Le même soir en la synagogue Ohel Avraham, rue de Montevideo, s'est tenue une cérémonie, organisée par Jacqueline Atlas, sous l'autorité du Rabbin Jacky Milewski, et la participation du président Charly Bronner.

Le 5 mai à 7 heures 30, sous l'égide de l'ACIP, s'est déroulé l'office dans la Crypte avec la participation de Joël Mergui, du Grand Rabbin Olivier Kaufman

et de ses élèves Rabbins, « El Male Hahamin » chanté par le rabbin Mévorah Zerbib, et sortie de la Torah par Milo Adoner, suivie à 9 heures du recueillement et du « Kaddish » en présence de Jacky Fredj, directeur du Mémorial, et de Philippe Allouche de la FMS, lors du retentissement de la sirène en Israël. A 20 heures, un office solennel a été célébré à l'appel des Consistoires, en la Synagogue des Tournelles, en présence de l'Ambassadrice d'Israël, des élus, et des responsables des institutions Juives, dont Marc Konczaty président du MJLF. Au cours de cette cérémonie, rythmée par des chants hébraïques interprétés avec brio par les Rabbins Mevorah Zerbib et Ouriel Elbilila, 6 bougies furent allumées par des rescapés d'Auschwitz, avant le témoignage émouvant de Milo Adoner, vice-président de l'UDA, et les prises de parole, avec appel au Zahor, et dénonciation de l'antisionisme-antisémitisme par le Président Marc Zerbib, le Rabbin Yves Marciano, SE Aliza Bin Noun, et le Grand Rabbin de Paris, Michel Guggenheim. Quant aux prières d'usage, elles furent interprétées avec ferveur par le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, et Milo Adoner à ses côtés pour le Kaddish. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

# YOM HASHOAH 5776

Yom haShoah au Mémorial de la Shoah



Sarah Montard, convoi 75, qui a le courage de toujours témoigner et qui l'a fait pour tous les déportés pendant cette cérémonie. À côté d'elle, notre Secrétaire générale des FFDJE, Annette Zaidman



Henri Zajdenwegier, Alice Tajchman, Secrétaire G<sup>ale</sup> de la FMS, Claude Lanzmann, Serge Klarsfeld et Gérard Larcher, Président du Sénat. Milo Adoner, convoi 37, allume une bougie.



Lida Klarsfeld lit les noms des juifs fusillés



Le Grand Rabbin de France Haïm Korsia

# YOM HASHOAH 5776

Yom haShoah au Mémorial de la Shoah



De gauche à droite : la Ministre de l'Éducation Nationale, la Ministre de la Culture, le Président du Mémorial, le Ministre de l'Intérieur. Tous lisent les noms des déportés.



Catherine Vieu-Charier,  
adjointe à la Mairie de Paris



Charles Baron,  
convoi 34



Henri Zajdenwerger, convoi 73



Régine Lippe

## Forte implication des élèves rabbins lors du Yom Hashoah

Fidèle à sa volonté d'intégrer la Mémoire de la Shoah dans le cursus des études rabbiniques, le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, directeur de l'Ecole Rabbinique de France, responsable cultuel de la Synagogue Charles Liché a convié les élèves rabbins de la vénérable Ecole de la rue Vauquelin à participer à l'office de chaarith dans la partie de la crypte où est érigée la maquette du Ghetto de Varsovie, avec ses foyers de résistance Juive. Lors de cet office effectué sous la conduite du Grand Rabbin Olivier Kaufmann, et du Rabbin Mévorah Zerbib, Milo Adoner, dont c'était le quatre vingt onzième anniversaire, rescapé d'Auschwitz, procéda à la sortie de la Torah. Puis Joël Mergui, auquel on doit l'implication des Consistoires en ces lieux, se féli-



**Le Grand Rabbin Olivier Kaufmann avec Milo Adoner, et les élèves-rabbins lors du Yom Hashoah**

cita du succès de cet office en phase avec le retentissement de la sirène à l'heure d'Israël, en symbiose avec le Mémorial. Après le retentissement de la sirène autour de la flamme perpétuelle, suivi de « El Male Hahamim » par le Rabbin Mévorah Zerbib, et la

récitation du « Kaddisch » par le Grand Rabbin Olivier Kaufmann et Milo Adoner, les quelques 10 élèves-Rabbins se relayèrent pour participer à la lecture des Noms des déportés Juifs de France. Puis, après cette « Mitsva », les élèves Rabbins se sont réunis dans une salle du Mémorial avec le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, accompagné de Milo Adoner, revenu seul d'une famille engloutie à Auschwitz, qui témoigna de son parcours de déporté, et de militant de la Mémoire « afin que les futurs rabbins puissent recevoir et s'imprégner de sa parole de Shoah. » Durant près de 2 heures, Milo Adoner captiva ainsi son auditoire, en présence d'Evelyne Guggenheim de l'ACIP, de Jacques Fredj, directeur du Mémorial, et de votre serviteur. ● C.B.

## COMMÉMORATION

# En hommage à Marie Skobtsov



Philippe Goujon, Maire du 15<sup>e</sup> au centre de et le grand rabbin de France Haïm Korsia (sur la droite) lors du dévoilement de la plaque.

Bien, a rassemblé pour cet hommage posthume, nombre de personnalités, parmi lesquelles : Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris, Chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, Philippe Goujon Maire du 15<sup>e</sup>, député de Paris, le Grand Rabbin de France, Mr Haïm Korsia, Claude Haddad, président de la communauté de Chasseloup-Laubat, ainsi que des prêtres orthodoxes avec le concours d'une chorale interprétant des chants liturgiques d'inspiration orthodoxe. ● C.B.

Le 31 mars dernier au niveau du 84 rue de Lourmel dans le 15<sup>e</sup>, a été inaugurée, la rue Marie Skobtsov, en hommage à cette moniale russe orthodoxe, exilée à Paris en 1923, intellectuelle, poétesse, résistante, déportée et gazée en mars 1945, nommée Juste parmi les Nations par l'Etat d'Israël, pour avoir sauvé des Juifs durant l'occupation.

Née en 1891 à Riga, gouvernement de Livonie en Russie Impériale, c'est en tant que chrétienne qu'elle servit la résistance, en sauvant nombre de Juifs et notamment en juillet 1942, des enfants lors des rafles du Vel d'Hiv. Arrêtée pour ses actions à l'encontre des oppresseurs, elle connut la prison, et céda le 31 mars 1945 à Ravensbrück.

**NOUVEAU**

**Souffler sur les braises pour que revivent les ombres**

216 Pages  
Format 225 x 137  
+ Cahier Photos

**18€**

**Souffler sur les braises pour que revivent les ombres**

*De Claude Bochorberg - Préface Serge Klarsfeld*  
Editions A.J. Presse

« C'est en plein cœur du mois d'août 2012, pris par un incrovable impératif de mettre un peu d'ordre dans des monceaux de papiers ; que j'ai redécouvert le dossier consacré aux Yamniak, un dossier composé par ma tante Becky, disparue il y a quelques années... » C'est ainsi que commence le récit de la quête menée par l'auteur sur les traces de ses proches. Une tragédie dont les affres s'immiscèrent chez tous les membres de la famille survivante...

**Je désire commander — Livre (s) Souffler sur les braises**  
Au prix de 18€ l'un soit un Total de \_\_\_\_\_ €  
+ Frais de Port 4,50\* € \* En France uniquement  
**Je règle par chèque ci-joint à l'ordre d'A.J. Presse**

Bon de commande à retourner à A.J. Presse  
au 14 rue Raymonde Salez - 93260 Les Lilas

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

## YOM HASHOAH À NOTRE MÉMORIAL DE LA DÉPORTATION À ROGLIT EN ISRAËL

Le 5 mai à Roglit devant une nombreuse assistance, Arno Klarsfeld a accueilli les familles des victimes de la shoah et l'ambassadeur de France en Israël, Patrick Maisonnave, et les Consuls de France à Jerusalem, Tel Aviv et Haifa. C'était le jour de la cérémonie annuelle de Yom Ha Shoah à notre Mémorial de la Déportation édifié par notre association le 18 juin 1981.

Le discours de Robert Spira, notre délégué, a été, comme chaque année, particulièrement bouleversant. La cérémonie a été parfaitement organisée par sa fille Valérie; Beate a ranimé la flamme.

Le monument se porte bien et les nouveaux panneaux, ceux de 2012, permettent une lecture historique, puisque les panneaux portent **par ordre alphabétique** le nom, le prénom, le nom de jeune fille, la date de naissance, l'âge, le lieu de naissance, la commune d'arrestation, et le n° de convoi de déportation de chaque déporté, de chaque mort dans les camps en France et de chaque fusillé juif. Les membres d'une même famille sont enfin rassemblés malgré les homonymies.



À la droite de Beate Klarsfeld, Robert Spira et son épouse. À la gauche d'Arno Klarsfeld, Patrick Maisonnave, Ambassadeur de France et les Consuls de France en Israël.



Robert Spira



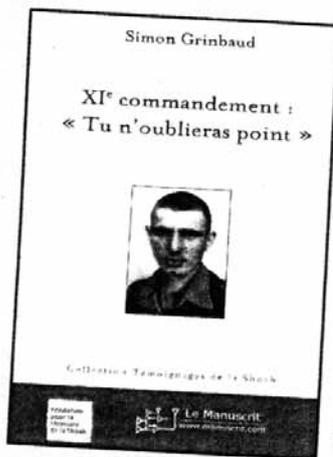
Beate Klarsfeld et son fils Arno

Valérie Spira



# Simon Grinbaud, porte-mémoire des siens, témoigne avec force

Parce que « les plaies restent toujours ouvertes et l'environnement actuel n'étant pas fait pour aider à les cicatriser... », Simon Grinbaud a décidé de livrer ses souvenirs du temps de la Shoah qui se solda par la perte tragique de ses parents et de ses sœurs. Lui-même et son frère Henri, durent subir une détention de quelque 32 mois au sein de différents camps nazis.



C'est à ce frère tant aimé, disparu en 1984 et aux siens, que ce récit à l'écriture dépouillée, - laissant percer ici où là d'authentiques accès de révolte - est dédié, avec une préface de Serge Klarsfeld, publié dans la Collection « Témoignages de la Shoah » de la FMS.

Simon Grinbaud est né en 1925 en Pologne dans une famille traditionaliste, où étaient nés avant lui son frère Henri en 1923, et sa sœur Chaja en 1922. Une autre sœur, Esther, naîtra elle en 1927. La vie en Pologne plus que précaire se heurtant pour les Juifs à un antisémitisme redoutable, le père décide de gagner la France en 1932 pour y exercer son métier de tailleur. Quant à la mère, elle reste seule avec ses 4 enfants, et ce n'est qu'en 1937 qu'elle peut rejoindre son mari à Paris avec ses 2 filles. La même année en février, Simon resté chez son oncle, contracte une forte fièvre typhoïde, qui lui vaudra d'être intransportable, lorsque son père reviendra le chercher. Seul son frère Henri pourra s'en aller, et ce n'est que 2 mois plus tard que Simon pourra retrouver les siens à Paris, en profitant du voyage d'une voisine de ses parents.

La découverte de Paris fut un véritable enchantement pour Simon, quand bien même le quotidien était encore plus que modeste pour cette famille forte de 5 enfants. Mais ce bonheur rythmé par les fêtes juives dans la chaude proximité des siens fut de courte durée, avec la survenue de la guerre. Le père cherche alors à s'engager,

mais se voit refusé en tant que père d'une famille nombreuse. Quant à la mère et ses enfants, elle se réfugie pour un temps dans un village près de Limoges, avant de revenir vers Paris où les Juifs sont la proie des mesures du Statut édicté par Pétain et son gouvernement. Un soir de 1941, tout bascule avec l'arrestation du père, pris dans une rafle, livré aux nazis, et déporté sans retour, de même que la mère et les sœurs de Simon, qui elles furent victimes de la rafle du 16 juillet 1942. Simon, échappe de peu à la souricière tendue par la police française et part rejoindre son frère Henri en zone « libre » à Saint Flour dans le Cantal, où vit également la tante Tobebe. Là, il trouve à s'employer dans une ferme, avant de tomber le 26 août dans les griffes des gendarmes, avec son frère Henri. Tous deux connaîtront alors une descente aux enfers jusqu'à leur libération de Buchenwald le 11 avril 1945, suivie de leur retour à Paris, où ils ne retrouveront aucun membre de la famille. Entre le 26 août 1942 et avril 1945, Simon et Henri déportés le 14 septembre 1942, seront sélectionnés dans diffé-

rents camps dont Ottmutl Peiskretscham, et Blechamer, avant les tragiques « Maches de la Mort » en janvier 1945, au cours desquelles Simon verra ses orteils gelés, (c qui lui vaudra d'être amputé plus tard), et enfin de gagner dans des conditions innommables le camp de Buchenwald.

Simon raconte de quelle façon après le serment des survivants fait à Buchenwald, il participa pour un temps à des actions vengeresses puis après bien des péripéties n'eut de cesse de se reconstruire aux côtés de son cher Henri, qui le protégea et lui donna la force d'affronter les conditions inhumaines réservées aux déportés Juifs. Le récit de Simon Grinbaud nous touche par son écriture vraie, où perce en filigrane un immense appétit de vivre, avec au cœur le souvenir indélébile de ses chers disparus. Simon, porte-mémoire des siens, père de 3 enfants, peut s'enorgueillir d'une nombreuse descendance. Son témoignage, au-delà de son intérêt historique participe d'une authentique leçon de vie. ■

Claude Bochurberg

## Témoignage Arlette ORNSTEIN



Cette ravissante petite fille, que l'on voit sur cette photo extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Arlette Ornstein, et était née le 18 mars 1939 à Paris. C'est à Megève en Savoie, alors qu'elles se croyaient à l'abri qu'Arlette et sa mère furent arrêtées. Le 28 octobre 1943, toutes deux étaient déportées à Auschwitz par le convoi 61, où elles furent assassinées. Dans ce convoi se trouvaient 138 enfants. ■

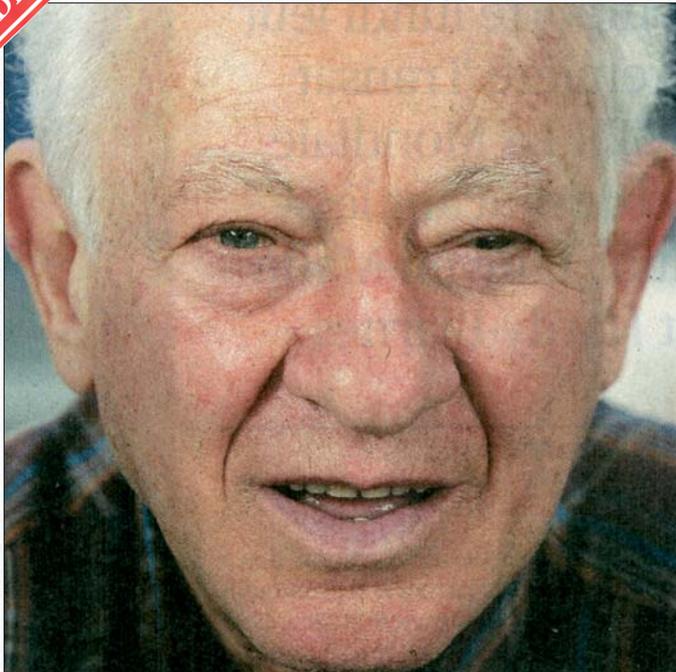
C.B.

Nous venons d'apprendre le décès de notre ami Simon Grinbaud, le 19 mai dernier. L'article ci-dessus, de Claude Bochurberg, paru il y a déjà longtemps, évoque son parcours et sa forte personnalité.

# Décès de Martin Gray, l'auteur d'«Au nom de tous les miens»

Mardi 26 avril 2016

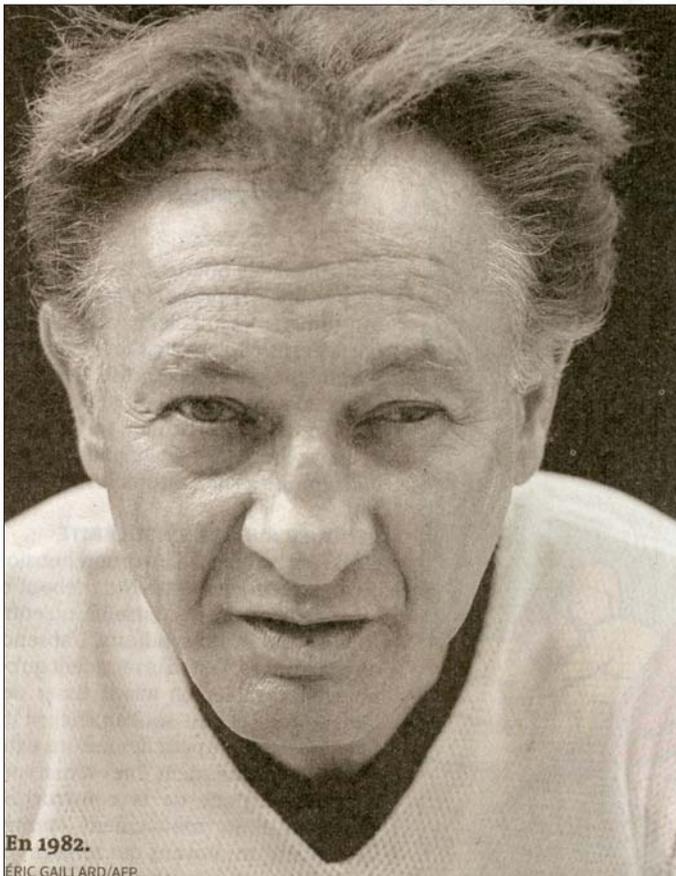
LE FIGARO

**27 AVRIL 1922** Naissance à Varsovie**1947** Départ pour New York, où il devient antiquaire, avant de s'installer en France en 1960**1971** Publie de «Au nom de tous les miens», avec Max Gallo**1975** «Les Forces de la vie»**2004** «Au nom de tous les hommes»**25 AVRIL 2016** Mort à Ciney, en Belgique

Martin Gray en 2004 lors de la 23<sup>e</sup> édition du Salon du livre de Brive-la-Gaillarde. Il était l'un des survivants du ghetto de Varsovie et du camp de Treblinka. JEAN-PIERRE MULLER/AFP

## Martin Gray

### Ecrivain



En 1982.  
ÉRIC GAILLARD/AFP

**E**crivain franco-américain d'origine polonaise, Martin Gray est mort dans la nuit du 24 au 25 avril, à son domicile de Ciney, en Belgique, à deux jours de son 94<sup>e</sup> anniversaire. Une longévité impressionnante pour un homme que le malheur frappa avec une obstination rare et dont le témoignage est devenu pour nombre de lecteurs une leçon de courage.

Né à Varsovie le 27 avril 1922, au sein d'une famille juive qui vit au cœur du ghetto, Mieczyslaw Grajewski est le fils d'un gantier sans histoire. Tout bascule avec l'invasion de la Pologne par les nazis en septembre 1939. Pour ravitailler les siens, le jeune homme se fait contrebandier, franchissant les murs du ghetto pour y rapporter des vivres.

Arrêté, torturé, il s'évade mais se laisse capturer à nouveau pour accompagner sa mère et ses frères. Eux sont assassinés dès leur arrivée au camp d'extermination de Treblinka. Mietek – futur Martin –, plus vaillant, est épargné et est chargé de sortir les cadavres des chambres à gaz pour les jeter à la fosse : un « *totenjude* ». Il s'évade encore, tente d'alerter ceux de sa communauté sur la réalité des camps, est pris, s'évade à nouveau, rejoint les partisans et fait à leurs côtés la chasse aux bourreaux et aux dénonciateurs. Il retrouve son père, un des chefs de la résistance militaire, mais le voit tomber sous les balles nazies lors de l'insurrection du ghetto. Il rejoint l'Armée rouge et c'est comme officier du NKVD qu'il participe à la prise de Berlin en mai 1945.

#### Passeur d'espérance

Malgré les distinctions militaires, le jeune homme tourne le dos à sa vie d'avant et, en 1947, part rejoindre sa seule parente, une grand-mère octogénaire installée aux États-Unis. Il repart de zéro. Et, à force d'obstination, se refait une vie où il devient Martin Gray – il est naturalisé en 1952 –, antiquaire new-yorkais établi qui se diversifie dans la copie d'antiques.

Comme il rêve de fonder une famille, sa rencontre avec Dina Cult, un jeune mannequin américain d'origine hollandaise, est providentielle. Ils se marient (1959), s'installent en France (1960), aux « Barons », sur la commune de Tanneron (Var), où Martin Gray devient exploitant agricole.

Mais le bonheur part en fumée, lors d'un terrible incendie qui ra-

vage le lieu le 3 octobre 1970, piégeant l'épouse de Martin et leurs quatre enfants. Un tel coup du sort manque de conduire le veuf au suicide. Il se ressaisit et choisit de lutter contre les catastrophes par l'éducation et l'information grâce la Fondation Dina Gray « pour la préservation de l'homme à travers son cadre de vie » et, dès l'automne 1971, par une campagne explicite : « un arbre par enfant ».

Dans le même temps paraît le témoignage sur sa double tragédie telle que l'a transcrite l'historien et journaliste Max Gallo. Le livre, *Au nom de tous les miens*, paru chez Robert Laffont en octobre 1971, connaît un succès foudroyant et un nombre spectaculaire de traductions (26 langues et plus de 30 millions de lecteurs, estime-t-on).

La Shoah est alors peu médiatisée et la première partie du témoignage de Gray fait couler beaucoup d'encre. Certains contestent le récit – trop « romancé » – composé par Gallo. Et la polémique rebondit lorsque Robert Enrico porte le best-seller à l'écran en 1983.

Un temps ébranlé par les arguments avancés par les détracteurs de Gray, l'historien Pierre Vidal-Naquet, dans les colonnes du *Monde*, reconnut l'injustice de la calomnie, tout en pointant le grand danger du parti pris adopté par Max Gallo : « *Un historien, fût-il aussi romancier, ne devrait pas mélanger les genres.* »

Dès lors, la vie de Martin Gray, inlassable passeur d'énergie et d'espérance, est scandée par d'autres livres (*Le Livre de la vie* [1973], *Les Forces de la vie* [1975], *Vivre debout* [1990], *Au nom de tous les hommes* [2004]), d'autres campagnes. D'autres naissances aussi puisque de deux nouveaux mariages il a cinq enfants. Une inextinguible soif de vie et de survie qui reste exceptionnelle.

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

# Raymond Kojitsky : ce héros juif nous a quittés

Raymond Kojitsky, alias « Pivert », né en 1926 à Ménilmontant, chevalier de la Légion d'Honneur, le dernier des héroïques résistants issus des FTP-MOI qui combattirent les nazis en plein Paris nous a quittés le 23 mars dernier laissant dans l'affliction tous ceux qui apprécièrent ce « mentsch », infiniment modeste et discret.



Sur cette photo Raymond Kojitsky se trouve au centre avec à sa droite Victor Zigelman et à sa gauche Jean Lemberger, ses compagnons de combat également disparus. Photo prise en février 1990 lors d'une conférence-débat exceptionnelle réunissant les principaux résistants FTP-MOI en la Synagogue Charles Liché.

« Raymond Kojitsky grave à jamais son nom dans les tablettes de l'Histoire. Son nom est en effet associé à ces combattants juifs, qui firent le coup de feu contre l'occupant nazi, au péril de leur vie, et dont la plupart appartenaient à des familles originaires d'Europe Centrale, qui avaient gagné la France dans les années 20, et exerçaient comme ouvriers, artisans ou boutiquiers. »

En 1991, Raymond Kojitsky fit paraître son récit intitulé « Pivert, histoire d'un résistant ordinaire » avec l'aide de Daniel Goldenberg, qui sut recueillir avec justesse la parole de ce héros juif natif de Belleville, qui dès l'âge de 16 ans, avec d'autres compagnons appartenant aux jeunesses communistes, n'eurent pas d'autre choix que de s'engager dans la lutte, après l'arrestation de leurs parents par les forces de police françaises. Ce combat ils le menèrent avec panache, sans toutefois être épargnés ni par la peur, ni par l'angoisse de tomber dans les griffes des chasseurs de Juifs, ainsi que le montre le film « Terroristes à la retraite » de Mosco, mettant en scène tous ceux qui combattirent avec les figures légendaires des « 23 de l'Affiche Rouge » qui tombèrent

sous les balles allemandes, au Mont Valérien, le 21 février 1944. Raymond, dont le père avait été arrêté et déporté, -la mère et le frère contraints de vivre sous une fausse identité- intégra en juin 1943, au sein du Deuxième détachement, l'équipe de quatre combattants, dont Marcel Rajman, avec lesquels il mena des actions spectaculaires faisant trembler les forces d'occupation. C'est ainsi qu'au cours d'une attaque contre une section allemande, en équipe avec Roger Engros, Raymond fut touché par balle, puis s'en tira par miracle avec l'aide d'un médecin de l'organisation et enfin reprit sa place au combat. Une fois rétabli il participa, entre autres, à l'attentat le 28 juillet 1943, contre un officier supérieur de l'état-major du Grand Paris. Ces faits d'armes, Raymond Kojitsky

les passaient sous silence, parce qu'il considérait « qu'il n'avait fait que son devoir. » Tel était ce mentsch, qui seul survivant de sa famille, travailla comme ouvrier maroquinier, et eut le bonheur d'avoir une fille médecin et 3 petits-enfants. Le 18 mars 2014, le président de la République François Hollande, lui remettait les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, ce dont nous rendîmes compte dans ces mêmes colonnes, en faisant valoir que ce n'était là que justice (bien tardive). Aujourd'hui, nous sommes attristés de voir que disparaît avec Raymond Kojitsky, le dernier acteur des FTP-MOI, qui luttèrent avec un immense courage, pour que nous demeurions libres. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

## DERNIÈRE MINUTE

Je viens d'apprendre le décès de Jacques Zylbermine qui fut déporté à Auschwitz/Monowitz par le convoi N° 60 d'octobre 1943 puis à Buchenwald.

# Jeannette Kornman nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Jeannette Kornman, née Grinstein, survenue le 26 mars dernier dans sa 86e année. Ses obsèques conduites par le Rabbin Gabriel Farhi se sont déroulées à Bagneux, en présence des siens, et de ses amis du Pletzl, dont Milo et Suzy Adoner.

Les parents de Jeannette, originaires de Pologne, gagnèrent la France en 1928. Le père était forain, la mère travaillait comme finisseuse dans la fourrure et la confection. A la déclaration de guerre, le père fut incorporé au célèbre 2e régiment de Volontaires Etrangers, puis fut fait prisonnier le 5 juin 1940 à Péronne. Quant à la mère et Jeannette, elles échappèrent de justesse grâce à une voisine, à une rafle en novembre 1943, et après bien des péripéties, Jeannette, une fois sa mère à l'abri chez des amis, trouva, elle, refuge à Corbeil-Essonne chez une directrice d'école, qui cachaient 8 autres enfants Juifs et un adulte, et la protégea ainsi d'un destin fatal. A la libération, la mère de Jeannette vint la chercher. Puis la vie reprit son cours. Jeannette retourna au collège, tout à la joie de retrouver son père de retour du stalag en 1945, qui recommença ses tournées sur les marchés. Plus tard, en 1948, Jeannette épousa Adolphe Kornman, ex-enfant caché,



Une femme  
cultivée et humble  
native du Pletzl

ancien directeur de Radio Shalom de 1981 à 1983, Co-fondateur des Amis du 4e-le Pletzl, trésorier du Comité Joseph Migneret, qui nous a quittés en 2013, avec lequel elle eut le bonheur d'avoir 2 fils, 3 petits-enfants, ainsi que des arrière-petits-enfants. Jeannette, cette grande dame cultivée et humble, et son époux Adolphe, ce mentsch, au caractère bien trempé, furent tous deux des Militants juifs de haute valeur. Tous deux formèrent un couple exemplaire dont l'amitié généreuse était notoire. Je ne peux oublier ces êtres magnifiques, leur fidélité notamment à l'endroit du Yiddishkeit, de l'Ecole des « Hos », dont témoigne mon film « La communale au cœur », et leur attachement à Israël, en symbiose avec leurs compagnons de toujours, natifs du Pletzl, comme eux, Milo et Suzy Adoner, aujourd'hui bien seuls... ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

## Le docteur Nadine HEFTLER,

chevalier de la Légion d'honneur,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,  
ancienne déportée d'Auschwitz,

nous a quittés le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Son ami de toujours,  
le professeur François H.M. Raveau,  
tient à rappeler le souvenir de ses parents,

## Gaston HEFTLER et Hélène HEFTLER, née BERNHEIM,

assassinés à Birkenau-Auschwitz,  
en 1944.

Elle a été inhumée dans le caveau  
du Tarnuglau, à Belvès-de-Castillon,  
dans la plus stricte intimité.

34, rue Monsieur-le-Prince,  
75006 Paris.

Danielle Sztabholz, née Maupu,  
son épouse,  
Lisbeth, David, Sophie, Samuel,  
ses enfants  
et leurs conjoints,  
Maxime, Théo, Camille, Eva, Jeanne,  
Jason, Simon, Léo et Luiza,  
ses petits-enfants.  
Ses belles-sœurs,  
Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

## Albert SZTABHOLZ,

le 2 mars 2016, à Angers.

Albert incarnait la bienveillance,  
la générosité et l'altruisme.

Une cérémonie sera célébrée le lundi  
7 mars, à 11 heures, au cimetière de l'Est,  
à Angers (Maine-et-Loire).

Ni fleurs ni couronnes. Vos dons pour  
une association de recherche contre le  
cancer.

Souvenons-nous de ses parents, **Samuel**  
et **Lisbeth**, de sa sœur, **Friedel**, morts en  
déportation à Auschwitz et de son frère  
**Simon**.

M<sup>me</sup> Françoise Job,  
son épouse,  
M. et M<sup>me</sup> Bernard Job,  
Olivier, Estelle,  
M. et M<sup>me</sup> Bernard Weil,  
Martin, Arnaud, Eric,  
ses enfants  
et ses petits-enfants,  
Les familles Dockès, Hayem, Lévy  
et Taillandier,

ont la douleur de faire part du décès de

## M. Sylvain JOB,

survenu le 30 avril, à Lunéville,  
à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière  
israélite de Lunéville (Meurthe-et-  
Moselle), le mardi 3 mai, à 14 h 15.

3, rue Rivolet,  
54300 Lunéville.  
fets.job@laposte.net

## LE LEGS, POUR TRANSMETTRE LA MÉMOIRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

▀▀ *Lorsqu'il s'agit de legs, de nombreuses questions peuvent se poser à vous. Comment faire ? Quelles sont les démarches à effectuer ? Comment être sûr de ne pas léser mes héritiers ?*

*Autant de questions auxquelles nos experts en patrimoine répondent dans notre brochure Legs et Donations.*

*Nous savons mieux que quiconque combien il est important de transmettre aux générations futures.*

*C'est pourquoi, au sein du Mémorial de la Shoah, nous accordons une importance toute particulière à cette démarche personnelle et lourde de sens qu'est le legs.*

*Vous avez ainsi la garantie que vos dernières volontés seront respectées et honorées.*

*Je vous remercie de tout cœur pour votre générosité. ▀▀*

**Jacques Fredj**  
Directeur du Mémorial  
de la Shoah



## POURQUOI LÉGUER AU MÉMORIAL DE LA SHOAH ?

Faire un legs au Mémorial, c'est :

- contribuer à pérenniser le souvenir de la Shoah, veiller à ce que le souvenir des hommes et des femmes qui ont été assassinés ne s'efface pas,
- ériger un rempart contre l'oubli,
- effectuer un acte positif pour que l'histoire de la Shoah serve à enseigner la tolérance aux jeunes générations et contribuer ainsi à construire un monde meilleur,
- combattre l'antisémitisme,
- attacher son nom à une institution pérenne et à un projet d'avenir.

▀▀ *Je donne au Mémorial de la Shoah depuis des années. J'ai par la suite choisi de léguer une partie de mes biens au Mémorial afin de perpétuer ma mémoire et celle de tous ceux qui ont connu tant de souffrance. ▀▀*



Meryem C.

◆ L'ambassadeur d'Allemagne, Dr Nikolaus Meyer-Landrut, souhaite visiter en compagnie des Klarsfeld le camp des Milles en octobre. rappelons que ce camp a été en quelque sorte une "Académie allemande" vu le nombre d'artistes et d'intellectuels allemands et autrichiens qui y étaient internés d'abord parce qu'ils étaient ressortissants du IIIème Reich, puis sous Pétain parce qu'ils étaient Juifs étrangers. Nous avons dressé la liste de ces personnalités dont les unes ont heureusement pris la direction de l'ouest vers les USA où presque tous ont très bien réussi. les autres ont pris hélas le chemin de Drancy et d'Auschwitz, livrés par Vichy à la Gestapo.



# “L’avenir de notre mémoire est garanti”

ENTRETIEN AVEC SERGE KLARSFELD

Jeune octogénaire, l'historien et militant de la mémoire Serge Klarsfeld dresse le bilan d'une génération, la sienne, et évoque l'avenir, entre sérénité et incertitudes. Selon lui, l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France n'a pas vocation à survivre à cette génération.

## Y AURA-T-IL UNE SUITE AUX FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE ?

Non, il n'y en aura pas.

Pourquoi ? Bien sûr, cela ressemble à de l'orgueil de dire cela, mais nous sommes une génération, celle des enfants des gens touchés durement par la Shoah. Les cimetières sont pleins de gens irremplaçables, après lesquels la vie continue, et la vie continuera après nous. Nous sommes une génération irremplaçable, parce que, ensuite, personne n'aura souffert dans sa chair, dans ses sentiments, comme nous, de la disparition brutale et massive des siens pendant la Shoah. Ceux qui nous suivent n'auront pas eu l'expérience que nous avons eue de la Shoah, parce que chacun de nous l'a vécue lui-même, a été une cible, et donc ils n'auront pas à faire ce que nous avons fait, puisque nous avons fait l'essentiel, notre génération des orphelins, la génération qui, sans avoir perdu personne a vécu cette période, et la génération des rescapés des camps. Ces trois générations laissent un héritage extraordinaire parce que, 75 ans après la Shoah, on trouve, dans chaque pays d'Occident et dans chaque pays où a eu lieu la Shoah, un grand centre de documentation sur ce qui s'est passé. Les gi-

gantesques centres que sont Yad Vashem en Asie, le Mémorial de la Shoah de Paris en Europe et le Mémorial de Washington en Amé-

rique, garantissent complètement l'avenir intellectuel de notre mémoire. En outre, presque chaque page de l'Holocauste a été écrite. On trouve des milliers de thèses universitaires sur le moindre de ses aspects, une infinité de films et de livres. Il y a 40 ans, lorsque je me suis rendu aux États-Unis, il y avait peut-être 200 ou 300 livres sur la Shoah, aujourd'hui, il y en a 100 000. De même, les réponses aux questions que posent les négationnistes ont été apportées. Je n'ai donc aucune inquiétude en ce qui concerne l'avenir de la mémoire de la Shoah.

## QU'EN EST-IL ALORS DE L'AVENIR POLITIQUE DE CETTE MÉMOIRE ?

Politiquement, rien n'est garanti. Bien qu'il existe de grandes démocraties, il peut toujours y avoir en leur sein des forces d'extrême-droite qui croissent et s'attaquent à la Shoah, parce que l'extrême-droite est anti-juive par nature. À cela s'ajoute le conflit grandissant entre l'islam fondamentaliste et l'Occident dont les

juifs sont aussi victimes. Israël est un petit territoire et une bombe moderne sur Tel Aviv pourrait à elle seule provoquer une nouvelle Shoah, cette fois-ci nucléaire. Ce sont des menaces à prendre au sérieux, d'autant plus que, le temps passant, les menaces ne semblent pas diminuer mais au contraire s'exacerber. Cette menace contre une partie du monde juif implique le risque d'une seconde Shoah, sur des modalités différentes. L'Histoire est imprévisible, toujours. Imaginons un juif allemand qui meurt en 1919 : il a vu la chute du Kaiser, l'avènement de la République de Weimar, l'ouverture des carrières aux juifs. Il meurt convaincu que tout va bien, et 15 ans plus tard, le nazisme est à l'œuvre.

### **QUEL SERA ALORS LE RÔLE DES GÉNÉRATIONS QUI VOUS SUIVENT ?**

Je ne prendrais aucun pari. Les juifs eux-mêmes ont été bien peu efficaces à lutter contre la machine nazie, y compris le Congrès juif mondial qui était alors tout jeune. Donc je ne saurais dire si les générations suivantes seront en mesure de contrecarrer un nouveau projet de destruction s'il se présente. Mais je suis sûr, si les conditions politiques le permettent, qu'elles transmettront cette histoire : les événements majeurs peuvent se transmettre sur plusieurs millénaires, par exemple par la ritualisation. Reste le militantisme qui a été au cœur de nos activités. Je ne suis pas sûr que les générations qui nous suivent seront aussi militantes, ne serait-ce que parce que nous avons accompli beaucoup de grandes choses que l'on ne pourra plus faire précisément parce que seule notre génération pouvait les réaliser. Je ne suis pas inquiet pour les commémorations, mais le militantisme qui a été le nôtre et qui nous vient de notre expérience de la Shoah, ce militantisme d'opposition qui voulait installer la Shoah au cœur de la mémoire collective, celui-ci n'a plus à être mené. Donc une association comme la nôtre n'a pas vocation à survivre à notre génération. Notre génération disparaît, mais elle laisse un héritage exceptionnel : jamais un événement dans l'histoire de l'humanité n'a été aussi documenté que la Shoah. Ce qui n'empêche pas que de nombreuses interrogations historiques, philosophiques se feront jour à l'avenir, et qu'il faudra donc des gens pour y travailler et y répondre.

### **VOTRE RÔLE NE S'EST PAS LIMITÉ À CETTE HISTORICISATION DE LA SHOAH, VOUS AVEZ ÉGALEMENT AMENÉ LA JUSTICE À PRENDRE EN MAINS CETTE HISTOIRE...**

Certes, mais là encore, cela appartenait à notre génération, il n'y a plus de criminels nazis à retrouver

aujourd'hui. C'est à d'autres que nous, aux États principalement, de s'occuper, y compris juridiquement des nouveaux bourreaux que sont, par exemple, les fondamentalistes musulmans.

### **LE TRAVAIL EFFECTUÉ AVEC LES MÉMORIAUX LIVRESQUES, LE MÉMORIAL DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE ET LES DEUX TOMES DU MÉMORIAL DES ENFANTS, EST-IL ACHEVÉ OU ENCORE À POURSUIVRE ?**

Il reste une micro-histoire à faire, parce que l'histoire de la Shoah est aussi l'histoire individuelle de chaque personne, qui peut être documentée pour chacune. Les grands travaux historiques ont globalement été faits, mais il reste une multitude de travaux historiques régionaux et locaux à mener. Et puis il reste à vérifier la thèse qui est la mienne, qui s'est imposée – et que Zemmour me reproche –, à savoir que Vichy a participé en tant que complice actif à la perte d'un quart des juifs et que la population française, dès lors qu'elle a vu qu'on arrêtait des familles, a aidé à sauver trois quarts des juifs de ce pays. C'est devenu la thèse officielle depuis la présidence Chirac et on la confirme par une infinité de travaux historiques. Un jour peut-être un historien refera-t-il la synthèse et me donnera tort ou raison. En histoire comme en politique, rien n'est acquis non plus.

De même, nous avons impulsé ce travail de mémorial des déportés dans d'autres pays comme en Hongrie, et il reste certainement, là, du travail à faire. En Hongrie, grâce à la Fondation pour la mémoire de la Shoah et Yad Vashem notamment, a été subventionnée une équipe de chercheurs qui a poursuivi un travail préliminaire que j'avais amorcé en recueillant 120 000 noms, et qui est aujourd'hui déjà à 400 000 noms et qui continue à travailler. Chaque pays est un univers et il y faut quelqu'un qui y consacre sa carrière.

Ici, il y a de jeunes historiens brillants qui prennent la relève, comme Alexandre Doulut, à qui j'ai déjà donné une partie de mes archives sur la province de façon à ce que quelqu'un continue. Le Mémorial héritera bien sûr aussi d'une partie de ces archives. Cette jeune génération poursuit notre travail et a également vocation à devenir un guide pour les historiens du monde entier qui cherchent des archives parce qu'ils seront ceux qui les connaissent parfaitement. Je sais que beaucoup d'historiens, professionnels ou amateurs, iront voir Alexandre Doulut pour trouver les informations, d'autant plus que je suis le seul à avoir eu accès à certaines archives classifiées que j'ai pu photographier. Il devient dès lors un multiplicateur, c'est un bel exemple de transmission à une autre génération d'historiens.

Propos recueillis par ASD



*À Beaune-La-Rolande*



*À Pithiviers, la gerbe des FFDJF,  
déposée par (de g. à dr. ) : Françoise Golub, Annette Zaidman et Régine Lippe.*

# Il y a 75 ans s'écrivait une page honteuse de notre Histoire



« Plus de 180.000 Juifs, dont près de 4000 enfants furent détenus dans les camps du Loiret. Le 14 mai 1941 marque la date de la première grande rafle opérée dans la capitale. Ce jour-là en effet, les fonctionnaires de la police parisienne aux ordres de l'Amiral Bard, Préfet de Police, arrêtaient plus de 3700 Juifs, convoqués pour un « examen de situation » qui furent ainsi pris au piège, et ensuite internés dans les camps du Loiret, avant d'être déportés à Auschwitz. Plus tard, après la rafle du 16 juillet 1942, ce sont plus de 3000 femmes et enfants qui furent internés dans ces camps du Loiret, avant le départ pour Auschwitz. Les mères partirent les premières, séparées avec une extrême brutalité de leurs enfants par les gendarmes français, puis les enfants prirent également le chemin d'Auschwitz, où ils furent assassinés dès leur arrivée. »

Le dimanche 15 mai, sous l'égide de l'UDA, et du Mémorial de la Shoah, en symbiose avec le Cercil-Musée Mémorial des Enfants du Vel d'Hiv, la Commission du Souvenir du Crif, et l'Association des FFDJF, se sont déroulées soixante-quinze ans après la création des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, faisant suite à la première rafle des Juifs pour la plupart étrangers, orchestrée par la police parisienne le 14 mai 1941, les commémorations en mémoire des hommes qui furent internés dans ces camps, avant d'être déportés à Auschwitz-Birkenau.

Le dimanche 15 mai, comme chaque année, ce sont 2 cars partis de la capitale, comprenant des membres de l'UDA, des descendants des victimes, des militants des « Fils et Filles », et des familles appartenant à l'Association du « Convoi 6 », qui ont gagné Beaune-la-Rolande, où au pied du Monument dédié aux déportés Juifs, s'est tenue à 10 heures, une première cérémonie, dirigée par Olivier Lalieu historien du Mémorial de la Shoah, avec dépôts de gerbes, allocution de Claude Renucci, Maire de Beaune-la-Rolande, prières par le rabbin Elie Benhamou, et interprétation du chant de la Résistance Juive : « Zog nit Kein Mol » par la chorale de Jacinta. A 11 heures 30 à Pithiviers, face au Monument des déportés, à deux pas des stèles où sont gravés les noms des chaque victime, s'est déroulée une deuxième cérémonie conduite par Olivier Lalieu avec lectures de textes de Mayer Kreinig, interné à Pithiviers, par les élèves du lycée local, dépôt de gerbes par les autorités civiles, les scolaires, et les grandes organisations Juives, prière du « El Male Hahamim » par le Rabbin Elie Benhamou de la communauté d'Orléans, et « Kaddish » accompagné par Bernard Tajszydler, fils de déporté du convoi 4, suivi de la « Marseillaise » par la fanfare locale, et allocutions de Philippe Nolland, Maire de Pithiviers, Serge Klarsfeld, président des FFDJF, Hélène Mouchard-Zay,



Philippe Nolland, Maire de Pithiviers avec sur sa gauche Olivier Lalieu, historien du Mémorial, en charge du protocole des cérémonies. (En arrière plan se trouvait l'emplacement du camp de Pithiviers)

présidente du Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv, et Eliane Klein, présidente du Crif pour la région Centre. A la suite de ces allocutions, la chorale de Jacinta, conduite par Rachel Jedinak et Monique Novodorski, interpréta le « Chant de Pithiviers » que l'on doit aux internés Mendel Zemelman et Israël Tzendorf, avant que n'interviennent Jacques Fredj, au nom du Mémorial de la Shoah, Raymond Heimbürger, porteur d'un message de Raphaël Esrail, Président de l'UDA, et Nacer Meddah, Préfet de la Région. En ce 75e anniversaire, un parterre dense de porte-drapeaux, d'élus, de jeunes, et de responsables associatifs, dont Beate Klarsfeld, Annette Zaidman, Régine Lippe et Gabrielle Balseiro âgée de 94 ans des FFDJF, Claude Hampel de la CS du Crif, Alexandre Borecki président du Convoi 6, André Panc-

zer, du Comejd, Gabrielle Rochmann directrice adjointe de la FMS, Josy Posine conseiller du 1er arrondissement, avaient tenu à honorer ce rendez-vous du Souvenir, au cours duquel les intervenants rendirent hommage à Henri Bulawko, Zelman Brajer et Raymond Kamioner, initiateurs de ces cérémonies dès 1946, ainsi qu'à Serge et Beate Klarsfeld, pour leur œuvre de Mémoire, et en appelèrent à ne pas oublier que ces camps du Loiret témoignent à jamais de la mise en œuvre la Solution finale en France. Ce pan tragique de notre Histoire Nationale s'inscrit en effet comme une leçon fondamentale à méditer, face à la montée aujourd'hui de l'intolérance, du populisme, et de l'antisionisme-antisémitisme. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

## ALLOCUTION DE SERGE KLARSFELD À PITHIVIERS LE 15 MAI 2016

75 ans ont passé depuis que 3700 billets verts comme celui-ci ont atteint leurs destinataires, les ont piégés et les ont conduits dans les camps du Loiret où s'est écoulée une longue attente avant une mesure qui les a pris par surprise: la déportation dans une Pologne dont presque tous ces hommes étaient originaires. Ils étaient victimes de la haine antijuive criminelle et génocidaire du IIIème Reich animé par l'idéologie raciste hitlérienne ainsi que du régime autoritaire et collaborationniste de Vichy, antisémite et xénophobe qui avait mis en application en zone occupée le 14 mai 1941, comme le souhaitaient les Nazis, la loi du 4 octobre 1940 donnant à tous les préfets la possibilité d'interner arbitrairement les étrangers de race juive.

75 ans ont passé; la première génération des internés, les hommes adultes, a presque entièrement disparu. Des internés de Pithiviers et de Beaune la Rolande sont encore présents, quelques rares anciens enfants libérés ou évadés tandis que des milliers, eux sont restés pour toujours des enfants assassinés. De la rafle du billet vert et des convois 4, 5 et 6 sont revenus 250 survivants qui ont pris très rapidement l'initiative de construire la première mémoire des camps du Loiret.

Aujourd'hui grâce à la FMS, grâce au Mémorial de la Shoah, grâce au CERCIL, grâce à l'UDA, grâce aux FFDJF, grâce à l'association du convoi n°6, grâce à la commission du souvenir du CRIF, cette mémoire des camps du Loiret est une mémoire vivante, ardente, remarquablement documentée et transmise à des générations de scolaires. Les mémoriaux sont là depuis plus d'un demi-siècle; les stèles portant tous les noms des déportés des six convois partis de Pithiviers et des deux convois partis de Beaune la Rolande ont été élevées, et l'an prochain pour le 75ème anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, tous les noms des enfants internés au Vel d'Hiv et dans les camps du Loiret avant d'être déportés directement du Loiret ou via Drancy, tous ces noms, près de 4000, figureront sur le nouveau monument qui sera élevé dans le jardin des enfants à l'emplacement de la grande porte d'entrée du Vel d'Hiv. Ici dans le Loiret à Orléans, le Cercil, Mémorial des Enfants Juifs du Vélodrome d'hiver, fait rayonner le souvenir de ces enfants qui nous sont si chers à partir de l'école de la rue du Bourdon Blanc, devenue très vite un véritable centre d'éducation civique.

Nous ne sommes pas inquiets sur l'avenir de notre mémoire; nous le sommes sur la situation politique dans notre pays ainsi que sur l'évolution générale de l'Union européenne. Pour nous qui dans notre enfance avons échappé aux rafles et aux chambres à gaz, nous assistons avec consternation au choc des attentats islamistes et à l'émergence d'une extrême droite déjà au pouvoir dans certains pays à l'Est et qui risque de l'être demain en Autriche, le pays d'où a surgi Adolf Hitler.

Confrontés à ces menaces de plus en plus pressantes, nous ne pouvons achever notre vie en cultivant seulement notre mémoire. Il va nous falloir demeurer mobilisés jusqu'à notre dernier souffle.



Alex Halaunbrenner  
en voyage en Israel,  
Benjamin Asenhejm  
l'a remplacé avec  
sa bonne humeur  
habituelle. Avec  
lui Régine Lippe  
et notre ami,  
Maurice Zynszajn,  
porte-drapeau des  
familles des déportés  
de Drancy

## **LA RÉOLUTION « NÉGATIONNISTE » DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO**

Nous l'avons aussitôt condamnée; mais l'AFP n'avait pas fait de dépêche à ce sujet et en France sans une dépêche il n'y a pas de diffusion de l'information. Nous avons appelé la rédaction de l'AFP et nous avons fait part de notre étonnement et ce n'est qu'après notre intervention et notre condamnation de la résolution que l'AFP a produit une dépêche. Il faut savoir également que la direction générale de l'UNESCO agit indépendamment du Conseil exécutif de l'UNESCO et qu'elle tente souvent d'empêcher une pareille résolution mensongère ou de s'en désolidariser. Nous même, en tant qu'ambassadeurs honoraires, avons condamné cette résolution.

**De :** Arno Klarsfeld [mailto:klarsfeld@wanadoo.fr]

**Envoyé :** dimanche 17 avril 2016 17:08

**À :** [info@afp.com](mailto:info@afp.com)

**Objet :** communiqué serge et beate klarsfeld unesco résolution mont du temple

**Communiqué de Serge et Beate Klarsfeld, Envoyés spéciaux de l'UNESCO  
pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste, condamnant la résolution  
du 14 avril 2016 du Conseil Exécutif de l'UNESCO qui a décidé d'ignorer  
le lien historique évident existant entre le Judaïsme et le Mont du Temple.**

« Ambassadeurs honoraires et Envoyés spéciaux de l'UNESCO pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste, nous condamnons la résolution du 14 avril 2016 du Conseil Exécutif de l'UNESCO qui a décidé d'ignorer le lien historique évident existant entre le Judaïsme et le Mont du Temple. Cette résolution proposée par plusieurs Etats musulmans a été adoptée par 33 voix dont regrettablement celle de la France contre 6 et 17 abstentions. Dans combien d'Etats musulmans du Moyen-Orient nous accorde-t-on, à nous ambassadeurs de l'Unesco, le droit d'aller enseigner l'histoire de l'holocauste? »

"Il s'agit d'une nouvelle décision absurde de l'Unesco, a réagi samedi le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Elle "ignore le lien historique unique entre le judaïsme et le Mont du Temple", a-t-il ajouté dans un communiqué.

Les chasseurs français de nazis Serge et Beate Klarsfeld - ambassadeurs de l'Unesco pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste - ont également "condamné" la décision de l'Unesco et "regretté" que la France l'ait votée.

Jérusalem, le 27 avril 2016

Cher Serge,

Nous venons de recevoir la convention de la FMS pour le Projet de Collecte de Noms des victimes juives de Pologne, pour les deux prochaines années.

Nous sommes très heureux que la Fondation reconduise son soutien pour ce projet tellement important qui nous permettra d'ici peu d'atteindre une identification presque complète des victimes de la Shoah ; la zone polonaise étant une des pièces majeures.

En mon nom, et au nom du Comité Directeur de Yad Vashem, je voudrais profiter de cette occasion pour t'exprimer toute notre gratitude pour ton soutien indéfectible à Yad Vashem et pour la clairvoyance qui te permet toujours de reconnaître les priorités dans notre œuvre commune au service de la mémoire de la Shoah.

Miry Gross  
Directrice des Relations avec  
les Pays Francophones et le Benelux  
Département des relations Internationales

Tres cher dr Klarsfeld,

Prenez soin de vous tant que possible! J'espere vous revoir dans une condition de sante plus que favorable! J'ai reçu le second tome de memoire des transports des enfants juifs de France, et je n'en demeure que plus fervent admirateur de votre travail et devouement - sans egal dans toute l'Europe.

Amities sincereres!

Piotr Cywiński

Le directeur du musée d'Auschwitz

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de reprendre contact avec vous suite à notre « Voyage-mémoire » à Auschwitz et Birkenau.

Vous n'avez malheureusement pas pu accompagner cette édition, mais je tenais à vous exprimer mes vifs remerciements pour avoir cette année encore pris une part active à l'organisation de ce déplacement en coordination avec votre délégué régional, Monsieur Jean Lévy.

Votre rôle précieux de trait d'union avec les anciens déportés garantit à ce voyage une intensité que chacun s'accorde à reconnaître sans égale. Par la force du témoignage, cette expérience permet à nos jeunes élèves de devenir à leur tour les « témoins des témoins », contribuant ainsi à poursuivre un indispensable travail de mémoire.

**Damien Berthilier**

Conseiller délégué

Collèges - Coordination Éducation / Numérique



la métropole  
**GRANDLYON**



◆ Le 25 mai Annette Wieworka a remis à notre amie Hélène Mouchard-Zay, présidente du CERCIL à Orléans, les insignes d'officier de la légion d'honneur. Hélène est la fille de Jean Zay, assassiné par la milice en 1944 et entré au panthéon en 2015.  
De g à dr Hélène, Larissa Cain, Annette Wieworka, Hubert Cain

## RENCONTRE NATIONALE DU RESEAU DES LIEUX DE MEMOIRE DE LA SHOAH EN FRANCE

MERCREDI 23 MARS 2016

- 9.30 Accueil au Ministère de l'Éducation nationale, 101 rue de Grenelle 75007 Paris
- 10.00 Ouverture par Jacques Fredj, *directeur du Mémorial de la Shoah* ; Rose-Marie Antoine, *directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre*
- 10.15 Echange avec les jeunes sur la notion d'Ambassadeurs de la mémoire et leurs attentes du dispositif, conduit par Hélène Mouchard-Zay, *présidente du CERCIL-Musée Mémorial des enfants du Vel' d'Hiv*, et Antoine Grande, *directeur des Hauts lieux de mémoire d'Ile-de-France de l'ONACVG*
- 11.30 Intervention de maître Serge Klarsfeld, *avocat, historien président de l'Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, vice-président de la Fondation du camp des Milles*
- 11.45 Signature de la Déclaration de principe du Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France
- 12.00 Présentation du Réseau et des Ambassadeurs de la mémoire par Ethan Sagroun, *ambassadeur 2015, élève du Lycée Georges Leven de Paris*
- 12.05 Allocution de Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*
- 12.10 Allocution de Jean-Marc Todeschini, *secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire*

## DECLARATION DE PRINCIPE

**1.** Après le lancement d'une initiative commune en 2010 autour de la commémoration du 27 janvier sous l'égide du Mémorial de la Shoah, les signataires décident de créer le réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France.

**2.** Le réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France rassemble des institutions, adossées à un site historique, se rapportant totalement ou partiellement à l'histoire et à la mémoire de la persécution, de la déportation, de l'extermination, du sauvetage ou de la Résistance des Juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale.

**3.** Les membres fondateurs sont l'Amicale du camp de Gurs, le CERCIL - Musée Mémorial des enfants du Vel d'hiv, le Centre européen du résistant déporté - site de l'ancien camp de concentration Natzweiler-Struthof (ONACVG), le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, la Fondation du camp des Milles, le Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon, la Maison d'Izieu - Mémorial des enfants juifs exterminés, le Mémorial de la Shoah, le Mémorial de l'internement et de la déportation - Camp de Royallieu, le Mémorial du camp de Rivesaltes, le Mémorial national de la prison de Montluc (ONACVG).

**4.** Le Réseau est placé sous le haut-patronage du ministre de l'Education nationale, du secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la mémoire auprès du ministre de la Défense. La direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah soutiennent cette initiative et sont membres de droit.

Le Réseau est coordonné et animé par le Mémorial de la Shoah. Le Mémorial de la Shoah établit un bilan annuel de l'activité du Réseau.

Les institutions membres pourront assumer dans ce cadre le pilotage d'actions particulières validées par le Réseau.

**5.** Le Réseau vise à :

- promouvoir la connaissance et la transmission de l'histoire de la Shoah, à l'échelle nationale comme locale.
- soutenir l'inscription de la connaissance de la Shoah comme une contribution à l'affirmation des valeurs républicaines et démocratiques, notamment dans la lutte contre toutes formes de racisme et d'antisémitisme.
- développer les liens entre les membres du Réseau, par des réunions et un dialogue réguliers, par des échanges, un partage des pratiques professionnelles comme par des initiatives communes et éventuellement une mutualisation de certains moyens d'actions.
- favoriser la fréquentation et le développement des institutions membres du Réseau.

**6.** Le Réseau promeut et encourage la réflexion et le travail commun entre ses membres, dans le respect de chacun, dans la confiance et la complémentarité des structures. Leur indépendance et leur liberté d'action sont préservées.

**7.** Parmi ses missions constitutives, le Réseau soutient l'organisation des commémorations et des journées nationales en lien avec les missions de ses membres. Il favorise une réflexion et une expression collégiales ouvertes sur la Cité, restituées par tous moyens de communication adaptés.

Le Réseau s'appuie sur la formation de promotions de jeunes « ambassadeurs de la mémoire » fondées sur un parcours de sensibilisation et un engagement personnel. Ces jeunes peuvent être issus de toutes les institutions de l'éducation formelle et informelle.

**8.** Le Réseau participe aux objectifs de la grande mobilisation de l'Ecole et de ses partenaires pour les valeurs de la République, en s'inscrivant dans le parcours citoyen de l'Education nationale, dans les programmes de l'enseignement moral et civique et dans le dispositif de la Réserve citoyenne.

**9.** Le Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France s'inscrit en pleine complémentarité du Réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains du ministère de la Défense et s'appuie autant que de besoins sur l'organisation territoriale de l'ONACVG, l'expertise des directeurs départementaux et le savoir-faire des coordinateurs mémoire et communication.

**10.** Les institutions membres du Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France sont invitées à afficher leur appartenance au Réseau sur leurs supports de communication et à en assurer la promotion.

**11.** L'appartenance au Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France s'opère par cooptation à l'unanimité des membres présents ou représentés réunis en assemblée, au minimum un mois après la communication de la candidature auprès du Mémorial de la Shoah qui se charge d'en informer les institutions membres.

Au cours de la préparation du procès Papon, j'ai rencontré en 1990 Georgette Reille, née en 1915. Michel Slitinsky l'avait repérée et ensemble nous l'avons interviewée. J'ai publié le résultat de cet interview rédigé par Michel Slitinsky dans "Le Monde Juif" n°146 (janvier-mars 1993)

◆

## ***Bordeaux – Auschwitz – Bordeaux*** **en septembre 1942**

**Une Bordelaise cataloguée à tort par les autorités de Vichy comme juive, déportée en septembre 1942 est refoulée d'Auschwitz et renvoyée en France.**

Selon l'ordonnance d'octobre 1940, Madame Reille, née Silva, a rempli le formulaire précisant bien qu'elle était sans confession, femme et mère de catholiques.

Catholique par sa mère, deuxième femme de son père le colonel Silva, M<sup>me</sup> Reille a fait l'objet d'une enquête de police, datée du 21 octobre 1941, concluant à ses origines catholiques puisque seuls deux de ses grands-parents étaient juifs et que son conjoint était catholique.

C'est à la faveur d'un communiqué passé dans la Presse en juillet 1942, appelant à régulariser les pièces d'identité, que M<sup>me</sup> Reille se rend à la Préfecture de Bordeaux pour y déposer sa carte démunie de tout cachet. On l'invite à revenir sous huitaine.

Ce service est placé sous l'autorité de M. Garat, qui cherche à travers ce communiqué, les personnes qui se sont soustraites au recensement.

M. Garat se fait assister des inspecteurs R... et C..., qui en la circonstance, ne peuvent accéder aux dossiers préfectoraux. Sans quoi, ils auraient pu y découvrir une première enquête. Ils vont donc au voisinage du domicile du colonel Silva, connu comme israélite en fuite en zone libre, avec ses fils. Cela suffit.

Garat, obstiné, ne recherche nullement dans le dossier. Il fait frapper la carte du tampon Juif et prépare trois étoiles jaunes qu'il tend personnellement à M<sup>me</sup> Reille. Celle-ci conteste, et tout en estimant se solidariser avec les Juifs dont elle déplore les mesures arbitraires qui les frappent, demande une étude complémentaire, et l'avis du commissaire de police de Saint-Augustin qui a procédé à l'enquête.

M<sup>me</sup> Reille est maintenue plusieurs heures dans les bureaux, tandis que le commissaire R... confirme l'absence de M. Silva de son domicile, du 55 rue de Lescure. M<sup>me</sup> Reille entend cette confidence : « L'oiseau s'est envolé ».

Le 15 septembre 1942, la veille ou le lendemain, elle ne se souvient plus, elle est arrêtée, alors qu'elle change de vêtements et va accompagner sa fille de 5 ans à l'école ou à la gardienne.

Conduite au camp de Mérignac, avec une valise préparée à la hâte, elle se manifeste auprès du directeur et demande une enquête. Rien n'y fait. Le matin du 21 septembre, M. Garat est sur place, porteur d'une liste de 69 noms, qu'il communique au capitaine Doberschutz. Les personnes sont alignées avec leur baluchon, et parmi elles, des mères d'enfants en bas-âge, que Doberschutz se montre réticent à voir embarquer.

.../...

— « Je vais modifier cette liste », assure Garat, qui propose cependant à l'officier du SD un soixante-dixième voyageur. « Il s'agit d'une personne très élégante » dit Garat, qui l'entraîne dans le rang.

M<sup>me</sup> Reille a 30 ans. Modiste de profession, elle est vêtue et chaussée dans le plus pur style de l'époque, où l'on sort du vestiaire tout ce qui a pu être accumulé, parfois des modèles laissés pour compte dans la boutique des Allées de Tourny. Le convoi ainsi formé, quitte Mérignac pour la gare Saint-Jean et pour Drancy.

M<sup>me</sup> Reille savait qu'un nouveau voyage se préparait, et qu'elle pouvait figurer sur la liste, avec les familles parquées au camp de Mérignac. Elle réussit à poster un courrier à son mari, grâce au concours d'un gendarme, qui négociait tous les services rendus. C'est ainsi qu'au moment de la formation des autobus pour Le Bourget, elle jeta des papiers en forme de message, que des inconnus ont fait acheminer à son adresse à Bordeaux.

Il est vraisemblable que M. Reille, selon l'hypothèse admise, avait pu avertir un de ses amis, M. Admirand,<sup>1</sup> qui occupait un poste de direction au Commissariat aux Questions juives à Paris. Toujours est-il qu'amenés sous forte escorte à la gare du Bourget, un millier de déportés se trouvaient le long du quai, face à une rame de wagons de marchandises : une vingtaine environ, que des feldgendarmes assistés de policiers français, devaient ouvrir à des signaux répétés.<sup>2</sup>

Quelques minutes s'écoulaient, dans un face à face troublant. M<sup>me</sup> Reille pouvait saisir des bribes de conversation de policiers hilares, plaisantant sur l'allure des familles, et à son propos déclarant : « Celle-là, elle a bonne mine avec ses souliers à talons hauts. Si elle savait où on les amène, elle se serait habillée et chaussée autrement... ».

M<sup>me</sup> Reille se trouvait dans le 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> wagon, en compagnie de ces mères de famille avec des enfants en bas-âge, qu'elle avait connu à Mérignac. Elle retrouvait aussi des Juifs polonais, qui au fur et à mesure de la progression du voyage, commentaient l'itinéraire, pour admettre au terme du 2<sup>e</sup> jour, qu'on allait certainement débarquer tout le monde dans les mines de sel, et les oublier. L'un des voyageurs, bien avant l'arrivée à Auschwitz, décrivait ce pays insalubre traversé par des marais, et où les chevaux d'élevage ne pouvaient « même pas supporter l'humidité et les épidémies ».

M<sup>me</sup> Reille et ses compagnons avaient à peine de quoi manger un morceau de pain noir, du fromage, et quelques billes de chocolat dissimulés dans les doublures. Par contre les bébés n'avaient pas de biberons et grâce à son appel désespéré en gare de Leipzig, elle obtint d'un cheminot allemand une portion de lait chaud passé à travers le vasistas d'aération.

À l'aube du 3<sup>e</sup> jour, le convoi s'immobilisa en rase campagne. Le wagon stationna devant une station cimentée, en forme de auvent, en haut duquel était peint le nom de la gare en polonais. Marie Reille reproduisit ce nom dans l'angle intérieur de sa valise. Les Polonais présents, évacués dès la proximité du camp, ne purent donner les explications attendues sur cette ville.

#### **N.D.L.R.**

1. Chef de la section « province » de la Police aux Questions juives en zone occupée.
2. **23 septembre 1942.** Convoi n° 36. Il quitte Le Bourget-Drancy avec 1 000 Juifs. Parmi eux 200 enfants dont 108 de moins de 10 ans et une dizaine de bébés. Pour remplir ce train, en attendant de compter sur les Juifs roumains qu'on projette d'arrêter à Paris par une grande rafle le lendemain 24 septembre, on prend ceux qui ne devraient pas partir : 540 Français et même 40 Grecs probablement internés à la suite d'une quelconque infraction mais en principe non encore déportables. On fait venir des Juifs de toute la province de zone occupée : 67 de Bordeaux-Mérignac, dont 30 Français, et parmi eux une jeune mère de 22 ans Gisèle Krief et son bébé de 8 mois, Mireille. Ils ont quitté Bordeaux pour Drancy le 20 septembre. A cette date y envoyer des Juifs français signifiait les expédier à Auschwitz. La Préfecture n'a pas même essayé de sauver ces 30 Juifs français non déportables en les préservant de l'envoi à Drancy. Il y a aussi 63 partants de Poitiers, 4 de Besançon, 168 de Nancy, 53 de Clairvaux, 15 de Belfort, 135 de La Lande, 295 de Beaune-la-Rolande. Parmi ces derniers, René Blum, frère de Léon Blum. Dans la liste « R » (Réserve) de petits enfants isolés : Robert Kerszemblat 2 ans, Adèle Kalisz 3 ans... (*Vichy-Auschwitz*, Ed. Fayard).

Sur la rampe, M<sup>me</sup> Reille eut un sort différent des autres déportés. Un adjudant, posté en tête du convoi, criait avec un accent guttural : « Reille Marie, Reille Marie ». Arrivé à sa hauteur, elle interrogea pour faire répéter. Le sous-officier S.S. dénicha la valise de cette voyageuse et l'entraîna dans un baraquement jouxtant le bureau administratif. Elle ne reçut aucune explication. On lui désigna un châlit, un seau d'eau, un pichet et un verre au milieu d'une table de cantine. On lui fit comprendre qu'elle pouvait se reposer. On lui porterait plus tard de quoi manger : une sauce de viande de cochon, une moitié de pain gris, un morceau de fromage.

M<sup>me</sup> Reille avait eu le temps de voir ses compagnons alignés par groupe, par âge et sexe partir dans des directions différentes et disparaître dans les allées entre des bâtiments bétonnés. Au loin, elle distinguait les barbelés, tirés sur de hauts poteaux, et une cheminée répandant une fumée blanchâtre qui se confondait avec les nuages. Dans sa baraque, après le passage du préposé au repas, elle se hissa sur un tabouret, pour découvrir l'environnement, à travers une petite lucarne. Elle s'endormit alors pour 15 heures de sommeil.

Le matin, après la toilette qu'on lui proposa de faire sous une douche voisine sous l'œil d'une femme kapo, vêtue d'un vêtement rayé, qui la roua de coups sans raison, elle regagna la baraque. On lui annonça d'être prête dans une heure pour une visite auprès du directeur du camp. Elle n'hésita pas à se maquiller un peu et à se vêtir correctement.

Le directeur du camp la fit asseoir. En un français très approximatif, il fit comprendre qu'elle avait été victime d'une mesure arbitraire.

— « Ici nous ne voulons pas de catholiques, c'est un camp pour les Juifs. Or, l'administration française fait n'importe quoi. Les autorités de Paris nous ont envoyé un télex qui demande votre rapatriement. Dans deux ou trois jours, vous repartirez, dans un train qui se rend à Metz ».

Pendant deux ou trois jours, M<sup>me</sup> Reille consignée dans ce baraquement, devait assister à une arrivée massive de déportés. Elle observa. Mais craignant être dérangée, elle se contenta d'écouter les bruits, les cris, les ordres, le ronronnement de vieux camions bâchés dans lesquels le premier jour, elle avait vu femmes et enfants poussés comme du bétail.

Le train du retour comptait trois ou quatre wagons de voyageurs, et une dizaine de plateaux de transport. Un jeune caporal, qui parlait mal le français, l'accompagnait avec une sacoche dans laquelle avaient été glissés des casse-croûte. Un pain blanc ou gris pour M<sup>me</sup> Reille et noir pour le militaire. M<sup>me</sup> Reille insista pour faire un partage équitable.

« Après une étape à la prison de Metz, où dans une salle de police je passais la nuit en compagnie d'une détenue, résistante et mère d'un résistant emprisonné, pour apprendre que le camp à l'Est était un camp d'extermination. Accompagnée, je reprenais le train pour Paris et nous allions directement à l'hôtel Lutetia, siège de la Gestapo. Les formalités étaient réduites à une réception auprès d'un officier S.S. qui tint les mêmes propos que la direction du camp : « Nous vous présentons nos excuses et nous vous laissons en compagnie de vos amis ». J'allais donc à pied au siège du Commissariat aux Questions juives où mon mari m'attendait. M. Admirand, qu'on me présenta, déploya une carte d'Europe, et avec les indications données sur les gares traversées, fixa son doigt sur la ville d'Auschwitz.

On devait me fêter dans une des salles de la cantine, avec des fleurs et du vin blanc, qui faisait office de champagne. Nous sommes rentrés à Bordeaux. »

**Ce témoignage est issu de notes et enregistrements, à l'occasion de trois rencontres avec M<sup>me</sup> Marie Reille, en sa résidence d'Andernos, courant 1990, avant sa mort. Le dernier entretien a été réalisé par Michel Slitinsky en compagnie de Serge Klarsfeld.**

Exécution de l'Ordonnance du Commandant Suprême des Forces Armées Allemandes en Territoires Occupés en date du 27 Septembre 1940  
 Les Juifs qui peuvent démontrer être en possession du droit de Citoyen des Etats-Unis d'Amérique ne sont pas astreints à cette déclaration)

Déclaration formulée par Madame Reille .. , demeurant à Bordeaux 2 Imp. Carignan

COMPOSITION DE LA FAMILLE		DATE & LIEU de Naissance	Sexe	Situation famille (2)	Profession	Confession	Durée ininterrompue du séjour en France	Nationalité	Domicile actuel
NOM	Prénom usuel								
Reille	Georgette	12 Février 1915	Femme	Mariée	sans.	sans.	Interrompue.	Israélienne	
Reille	Silva	Carignan (G)							

NOTES PARTICULIERES S'IL Y A LIEU  
 Mari Catholique. Fille Catholique. (Depuis sa naissance. 1915)  
 à Bordeaux le 10/11/42.  
 (Signature)

(2) Nom de famille à reporter dans le tableau du degré de parenté.

J. Reille



Trudy Baer entourée de ses enfants, fête ses 90 ans !

Les 90 ans de notre chère amie, Trudi Baer, dont le père fut exécuté sommairement par les Allemands en Dordogne et dont la mère et la sœur déportées à Auschwitz ont heureusement survécu. Trudi a échappé aux arrestations grâce à des Français non juifs et solidaires. Elle est une militante exceptionnelle; elle nous a aidé très efficacement sur le plan documentaire et elle a donné son passeport à Beate quand celle-ci est entrée en Syrie en 1991 avec un vrai-faux passeport, celui de Trudi.

Vous savez que nous avons pris part à l'accord France-USA du 8 décembre 2014 et qu'Arno et moi étions invités à Washington lors de sa signature au Département d'Etat. Nous avons publié le texte de cet accord dans le n°126 de mars 2015. depuis cette date les autorités américaines sont en charge de l'application de l'accord et de la distribution des 60 millions de dollars. Elles ont publié une note explicative que nous avons traduite et qui devrait vous éclairer. Lisez le texte soigneusement pour éviter toute démarche inutile. Très peu de bénéficiaires en vue; essentiellement des femmes déportées survivantes et ayant perdu la nationalité française par leur mariage avec un américain; elles ou leurs héritiers peuvent prétendre à une indemnisation substantielle. Les autres cas possibles seront rares. La date limite du 31 mai 2016 est dépassée. Il se pourrait qu'elle soit prorogée.

Eventuellement une demande peut être faite par fax au 1.202.776 83 89 ou par poste Suite 203, South Building - 2430 E Street N.W - Washington DC 20037-2800 USA

Si vous faites la demande en français, il faut y joindre une traduction en anglais y compris pour les documents joints à la demande.

### **Qui est éligible?**

- *Les déportés.* Ceux qui ont été déportés de France et qui étaient encore vivants au 1.11.2015.
- *Les épouses encore vivantes des déportés.* Les épouses de ceux qui ont été déportés de France et qui étaient encore vivantes au 1.11.2015.
- *Les héritiers.* Les héritiers des déportés ou de leurs épouses survivantes, à condition que ces déportés et ces épouses survivantes soient morts entre 1948 et le 1.11.2015.

### **Les requérants de toutes les nationalités sont ils éligibles?**

Les déportés et les épouses survivantes qui ont les nationalités suivantes: française, belge, Royaume-Uni et de l'ancienne Tchécoslovaquie sont inéligibles. Les déportés et les épouses survivantes nationaux de tous les autres pays sont éligibles s'ils remplissent toutes les conditions requises.

### **Pourquoi les déportés et les épouses survivantes doivent avoir survécu jusqu'en 1948?**

Selon l'accord passé entre la France et les Etats-Unis, ceux-ci sont seuls compétents pour déterminer les critères de répartition des fonds, en prenant en considération les objectifs de l'accord. Ces objectifs comprennent l'indemnisation des personnes qui ont survécu à leur déportation, de leurs épouses qui ont survécu, ou de leurs ayants-droits qui n'ont pas eu la possibilité d'avoir accès au programme de pensions crée par la France en 1948 pour les personnes de nationalité française. A la lumière de cet objectif défini, les Etats-Unis vont répartir les fonds aux survivants de la déportation et aux épouses survivantes qui n'ont pas été éligibles au programme de pension français ainsi qu'aux héritiers de ces déportés survivants et de ces épouses survivantes qui sont décédés depuis que la France a créé en 1948 ce programme de pension. Comme indiqué ci-dessus les personnes de nationalités française, belge, polonaise du Royaume-Uni et de l'ancienne Tchécoslovaquie sont inéligibles. Elles sont inéligibles parce que l'accord franco-américain concerne seulement ceux qui ne sont pas déjà couverts par le programme existant français ou par d'autres accords internationaux conclus par la France et en relation avec la déportation "raciale". En outre un programme de pensions pour les déportés nationaux français et pour leurs épouses existe déjà.

### **Comment requérir au nom de mon parent décédé?**

Seul le représentant légal et officiel d'un déporté décédé ou d'une épouse survivante peut requérir en leur nom. S'il n'y a pas de représentant légal, il peut être désigné par un tribunal compétent. Un document officiel établissant la qualité de représentant légal, telle qu'une décision judiciaire, doit être fournie avec votre demande.

### **Quand a dû avoir lieu le mariage avec un déporté d'une épouse survivante pour que celle-ci puisse être éligible?**

La date du mariage n'a pas d'importance. Pour être éligible l'épouse devait être mariée au déporté au moment où il est décédé.

### **Si je reçois de l'argent du programme de pension français, du programme français des orphelins, ou bien d'une autre indemnisation liée à l'Holocauste, suis-je éligible à une indemnisation découlant de l'accord franco-américain?**

Peut-être. L'article 3 de cet accord prévoit que les personnes recevant de l'argent des programmes français existants, ou bien les personnes recevant de l'argent d'un programme mis en place par un autre Etat ou par une institution apportant spécifiquement des indemnisations découlant de l'Holocauste sont inéligibles. Toutefois si vous recevez de l'argent d'un programme français tel que le programme des orphelins, vous pouvez quand même présenter une requête au nom de la succession de votre parent, si votre parent se trouvait dans les conditions requises par le dit programme (franco-américain). En outre si vous avez reçu une compensation liée à l'Holocauste pour la perte d'un bien matériel, par exemple par le biais de la CIVS ou des autorités d'indemnisation allemandes, cela ne vous empêche pas d'être éligible pour une compensation découlant de l'accord franco-américain à condition que vous n'ayez pas reçu d'indemnisation liée spécifiquement à la déportation.

### **Les personnes qui ont été transportées ou qui ont été internées à l'intérieur de la France sont-elles éligibles?**

Non. En application de l'article 1.3 et de l'article 2.1, l'accord franco-américain ne s'applique qu'aux personnes qui ont été transportées de France en un lieu située hors de France

- ◆ Le 11 mai à l'Hôtel de Ville de Sceaux et à l'initiative de notre ami Alexandre Sebban, Serge K. a donné une conférence en présence de Philippe Laurent, maire de la ville et d'une nombreuse assistance.
- ◆ Mille mercis à nos photographes: les Tremil, les Wojakowski, Rolf Brandt en Allemagne, Claude Martin à Lyon. Le bulletin vous est plus que reconnaissant et moi aussi que le fais et vous aussi qui le lisez et qui voyez de belles images.
- ◆ Le fils du grand compositeur d'opérettes, Casimir Oberfeld, qui se fit voler pendant l'Occupation une musique qui sera celle de "Maréchal, nous voilà" et qui fut arrêté à Nice et déporté par le convoi n°60 a récupéré en République Tchèque les ossements de son père abattu pendant les marches de la mort et identifié. L'enterrement aura lieu le 29 juin au cimetière Montmartre dans le carré de la SACEM.
- ◆ Notre amie Hélène Lentschener née Turner a écrit un livre sur sa vie "Entre les Gouttes" (éditions du NET). Avec son mari Léon, hélas décédé dans un accident, ils se sont engagés à fond dans l'après-guerre pour des mouvements comme "Le Bol d'Air". Le livre est sur le site OSE de la parole aux enfants cachés. Si vous voulez la contacter tel: 0106840219

# LA « QUESTION JUIVE » AU LUXEMBOURG (1933-1941)

## L'État luxembourgeois face aux persécutions antisémites nazies

Rapport final  
Avec une préface de Serge Klarsfeld



Il s'agissait de préfacer le rapport final établi par l'historien Vincent Artuso sur un sujet sensible. j'ai fait de mon mieux, guidé par ce critère qui me paraît primordial et qui est celui de la survie des Juifs.

### ◆ Préface

**Serge Klarsfeld**

Dans les années trente, pour les Juifs qui cherchaient un refuge, une terre d'asile, la France était le seul pays du monde comparable aux États-Unis : les Juifs de tous les États de l'époque, environ 70, y étaient présents. Dans la période tragique qui a suivi, de mars 1942 à août 1944, toutes les nationalités furent représentées dans la population juive internée et déportée.

Dans mes travaux sur cette déportation, j'ai eu à me pencher sur le sort de certaines de ces nationalités et j'ai rapidement constaté le nombre relativement important de Juifs en provenance du Luxembourg qui furent saisis dans sa zone de souveraineté par le filet policier et administratif de l'État français de Vichy et qui furent livrés aux Allemands pendant l'été 1942.

Je me suis intéressé de même aux Juifs en provenance de Belgique et j'ai même réalisé avec Maxime Steinberg *Le Mémorial de la Déportation de 25 124 Juifs de Belgique* paru en 1980 ; parallèlement, j'ai incité le centre de documentation juive contemporaine de Milan de Liliana Fargion à constituer un Mémorial de la déportation des Juifs d'Italie, *Il Libro della Memoria*, qui a vu le jour en 1991.

Aussi ai-je accueilli avec joie le regretté Paul Cerf, lui aussi orphelin de père déporté de France, quand il m'a fait part de sa volonté de publier un ouvrage relatant le destin de la communauté juive du Luxembourg et indiquant l'état civil des victimes comme le Mémorial, à la fois livre pionnier d'histoire et indispensable Mémorial, un travail de recherche historique et archivistique passionnant puisque inexistant jusqu'à l'initiative de Paul Cerf.

.../...

Dans ma préface à son ouvrage de 1986, *L'étoile juive au Luxembourg*, j'ai conclu ainsi : « Cette œuvre était indispensable pour combler une lacune et compléter l'analyse de ce qui s'est passé, pays par pays, en ce qui concerne le génocide des Juifs. Sans Paul Cerf, cette œuvre n'aurait probablement jamais vu le jour. Il a réussi à la mener à bien pour deux raisons essentielles : parce qu'il avait en lui la force morale permettant à sa volonté d'accomplir ce qu'il s'était fixé comme pénible devoir ; également parce que sa formation intellectuelle et ses multiples compétences le mettaient en mesure de traquer la vérité avec passion et objectivité ».

Aujourd'hui après trois décennies, je me dois d'affronter la rédaction d'une préface du rapport officiel de Vincent Artuso qui a conduit le gouvernement luxembourgeois à présenter officiellement ses excuses à la communauté juive comme l'a fait Jacques Chirac, président de la République et comme l'a fait le gouvernement belge.

En ces trente dernières années, l'Allemagne réunifiée s'est dotée de musées mémoriaux exprimant la repentance allemande. Dans chaque pays où s'est déroulée la Solution finale ont été créés et développés des centres de documentation sur la Shoah ; de même aux États-Unis, à Washington, à New York, à Los Angeles et à Jérusalem, l'institut Yad Vashem s'est prodigieusement renforcé. Des milliers de thèses et d'ouvrages ont été rédigés : l'avenir de la mémoire de la Shoah est garanti.

Dans ces conditions si favorables aux recherches et aux travaux historiques, le rapport officiel s'est concentré sur la collaboration de la Commission administrative qui se substitua au gouvernement en exil de mai à juillet 1940 quand les autorités du Reich mirent fin à son existence réelle par l'instauration de l'administration civile dirigée par le Gauleiter Simon.

Il était nécessaire pour cette entreprise d'étudier la question des réfugiés juifs de 1933 à 1940 en provenance du Reich et qui constituaient la moitié des 4 000 Juifs vivant au Luxembourg au début de la guerre. Au cours de ces sept années, le gouvernement luxembourgeois a remis en question les principes libéraux ; en particulier à partir de 1935, l'administration a recensé les réfugiés juifs tout en essayant de durcir les conditions de leur immigration et de restreindre leur liberté d'expression pour ne pas compromettre la neutralité de l'État et ses relations avec le puissant voisin allemand et les empêcher de s'installer définitivement au Luxembourg. Pour cela, il fallait les identifier. Le Luxembourg appliqua même la loi de Nuremberg sur la protection du sang et de l'honneur allemand en empêchant sur son territoire les mariages entre aryens et Juifs.

En 1937, le résultat d'un référendum portant sur une loi de défense de l'ordre politique et social permit d'empêcher un tournant autoritaire et d'intégrer le parti ouvrier dans une grande coalition. L'immigration juive en provenance du Reich se renforça. En décembre 1938, il devait y avoir plus de 4 300 Juifs au Luxembourg : ce qui posait problème aux autorités luxembourgeoises, c'était moins la politique de persécutions antisémites hitlérienne que l'arrivée des réfugiés juifs qui ranimait le mouvement antijuif.



*Les FFDJF remercient chaleureusement nos photographes Marylou et Charles Tremil, ainsi que Sarah et Georges Wojakowski et à Lyon, Madame Claude Martin*

Après l'Anschluss et la Nuit de Cristal, les Allemands favorisèrent l'entrée clandestine au Luxembourg de Juifs qui furent expulsés *manu militari* d'abord vers le Reich, ce qui était inadmissible, puis plus ou moins clandestinement vers le pays de leur choix, la Belgique ou la France, à condition d'y être admis. Le durcissement des conditions de délivrance en Allemagne des visas d'entrée au Luxembourg ou de transit fut tel que les frontières du Grand-Duché étaient pratiquement fermées même si de nombreuses exceptions étaient tolérées grâce à l'intervention des organisations juives qui tentaient de sauver le maximum de Juifs fuyant l'Allemagne. Le gouvernement luxembourgeois en vint même à considérer les passeports de juifs allemands munis d'un « J » comme irréguliers parce que leurs détenteurs ne souhaitaient pas retourner en Allemagne et, en conséquence, à leur interdire d'entrer au Luxembourg, mesure qui rendait officielle par le Luxembourg la distinction entre aryens et Juifs.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne occupa le Luxembourg. Le gouvernement et la Souveraine s'enfuirent en France. Les Allemands acceptèrent que l'administration du pays fût assumée par les Conseillers de gouvernement. Le 11 mai, la Chambre des députés se réunit et institua une Commission de Gouvernement dont la présidence fut confiée à Albert Wehrer jusque-là Secrétaire général du gouvernement et la nouvelle Commission fut dotée des pleins pouvoirs qui avaient été accordés en 1938 et 1939 à un gouvernement parti en exil.

Albert Wehrer demanda aussitôt au Conseil d'État son acceptation pour que la Commission se substituât au gouvernement en exil : « lorsque le Gouvernement régulier est dans l'impossibilité d'agir, un Gouvernement de fait non seulement peut se constituer, ce qui peut toujours se faire, mais peut poser des actes valables. [...] Les conditions nécessaires pour qu'un organe gouvernemental irrégulier puisse agir avec la même autorité et le même droit qu'un gouvernement régulier sont l'urgence extrême, la nécessité de la mesure prise et l'impossibilité de procéder selon les formes normales. Il n'est guère possible de nier que ces conditions sont remplies. »

Le Conseil d'État accepta cette demande à condition que la résolution fût à nouveau votée par la Chambre des députés qui, le 16 mai 1940, l'adopta à l'unanimité et créa officiellement la « Commission de Gouvernement » qui prit le nom de « Commission administrative » à la demande des autorités allemandes.

La légitimité de cette commission comme dépositaire de l'autorité légale de l'État était en conflit avec celle du gouvernement en exil dont la commission ne se considérait pas comme la représentante mais comme le successeur et qui, rapidement, comme Vichy voulut s'adapter à l'Ordre nouveau en Europe en contrepartie d'une garantie pour la souveraineté du pays.

Les Allemands contrecarrèrent immédiatement la stratégie de la Commission ; leur projet était simplement d'annexer le Grand-Duché. Le 16 juillet 1940, Gustav Simon fut nommé Chef de l'administration civile allemande et malgré les efforts de la commission en direction de Berlin, il reçut le soutien total du Führer dans sa mission. Dès le 6 août 1940, il décréta que l'allemand serait la seule langue officielle. La mise au pas fut rapide et brutale : le 13 août, la Constitution du Grand-Duché fut abolie et les fonctionnaires ne devaient plus faire preuve de loyauté qu'à l'égard du nouveau régime allemand. Le 15 août, une ordonnance faisait du Gauleiter Simon le chef de l'administration luxembourgeoise.

D'autres mesures de même nature suivirent et ne rencontrèrent aucune résistance. Le 23 octobre, la Chambre des députés et le Conseil d'État furent supprimés par le Gauleiter. Le 24 octobre, Albert Wehrer fut arrêté et l'ensemble des fonctionnaires, soumis à une réelle menace, finit par se rallier. Le 30 décembre 1940, la Commission administrative cessa d'exister.

Pendant l'existence de cette commission gouvernementale, la police fut étatisée avec l'arrivée de 800 policiers allemands et la nomination d'Allemands à la tête de la police. Un Collège des contrôleurs avait été mis en place par la Commission administrative en juin 1940 et chargé de gérer les biens abandonnés par ceux qui avaient quitté précipitamment le Grand-Duché et qui en profita pour spolier les propriétaires juifs d'entreprises ou de biens immobiliers.

Le 6 septembre 1940, la Commission administrative demanda aux bourgmestres de charger les enseignants de lister les enfants de confession israélite et elle demanda spontanément aux Allemands des instructions sur la manière de traiter les Juifs polonais dont l'administration luxembourgeoise avait établi la liste.

Ce qui me semble essentiel est le sauvetage ou la perte des Juifs, quelles que soient les conditions qui encadrent une issue favorable ou non à leur sort. Le cas du Luxembourg est assez exceptionnel puisque la volonté allemande entre mai 1940 et octobre 1941 est de parvenir à faire quitter le territoire luxembourgeois à un maximum de Juifs. La Commission en est consciente ; les Juifs aussi qui souhaitent partir le plus loin possible des Allemands qui occupent le pays et sont en train de l'annexer. C'est le seul exemple à mon avis d'une communauté dont les dirigeants sont lucides sur le danger mortel qui les menace tous et qui va intelligemment tirer parti d'une situation exceptionnelle : le service chargé de délivrer des sauf-conduits pour quitter le territoire est dirigé par un Allemand antinazi ; le Reich veut encore se débarrasser des Juifs par l'émigration. Comment la mettre en œuvre au maximum et par n'importe quels moyens ? Par les sauf-conduits, par le franchissement clandestin des frontières avec la complicité active des militaires allemands, par l'achat frauduleux de vrais ou faux visas sud américains, par la subornation de douaniers... Dès le 8 et le 14 août, deux convois comprenant au total 108 Juifs escortés par un officier feldgendarme traversent la France et la Belgique à bord d'autocars et parviennent à Lisbonne où réside alors le gouvernement luxembourgeois en exil. Un contact positif est établi. Entre-temps une délégation du Consistoire se rend à Anvers avec l'accord des Allemands et achète au Consul de Cuba des faux visas qui permettent de constituer de nouveaux convois vers le Sud. Les transports continuent à s'organiser.

Au total, si 1 500 à 2 000 Juifs ont fui le Luxembourg en mai 1940 pendant l'Exode jusqu'en octobre 1941, 1 450 autres Juifs parviendront à quitter le Luxembourg dont au moins 600 seront à l'abri pendant la période de déportation ; le reste essaiera de survivre en France d'où environ 200 seront déportés.

Cette émigration sous l'impulsion allemande a été facilitée par la Commission qui a fait des démarches pour obtenir les visas espagnols et portugais aux réfugiés juifs.

Le rapport de Vincent Artuso met en doute les raisons ayant incité Albert Wehrer à favoriser immédiatement ces départs dès mai 1940. A l'heure où nombreux étaient ceux qui refusaient de tendre la main aux Juifs, on ne peut qu'être sensible au soutien de la Commission à leur fuite organisée.

Par une mesure administrative, faire des Juifs des « citoyens de seconde zone » ou même des « indésirables » est négatif mais en même temps leur donner la possibilité de fuir le Reich et les territoires occupés par le Reich me semble hautement positif. Ultérieurement, les recensements de Juifs opérés par les autorités luxembourgeoises n'avaient pas à l'être s'ils n'avaient pas été exigés par les autorités allemandes.

Le rapport n'a pas établi si les instructions émanaient des unes ou des autres ; mais en France comme ailleurs, c'est le pouvoir allemand qui a décidé le recensement des Juifs, mécanisme indispensable pour pouvoir appliquer des mesures antijuives. La définition du Juif fut donnée le 29 septembre 1940 par ordonnance allemande ; de même que celle visant à répertorier tous les biens des Juifs et celle qui excluait les Juifs de la fonction publique.

Dans le cas des listes devant être établies par les enseignants pour savoir qui étaient les enfants de « confession israélite » qui avaient fréquenté les écoles maternelles et primaires à la fin de l'année scolaire 1939-1940, le rapport n'établit pas qui était le donneur d'ordre, le Gauleiter ou Louis Simmer, membre de la Commission administrative. C'est l'occasion pour Vincent Artuso de décrire les rapports nuancés entre administrations allemande et luxembourgeoise, mélange de menace et de séduction où la marge de manœuvre du plus faible est malaisée à évaluer. Quant au comportement du gouvernement en exil, le rapport met en évidence ses hésitations jusqu'à ce qu'il fût convaincu de la volonté allemande d'annexer le Grand-Duché. En ce qui concerne le sort des Juifs, il fit son possible à Vichy jusqu'à ce qu'il n'y soit plus représenté en novembre 1941 ; mais il ne pouvait faire grand chose pour les Juifs internés dans les camps de zone libre où la situation alimentaire et hygiénique était effroyable. Le gouvernement fit de son mieux pour faciliter l'entrée au Portugal des Juifs du Luxembourg et pour leur trouver un pays d'accueil ; mais il se heurta à un mur d'indifférence.

A signaler aussi que les fonds nécessaires à ces exfiltrations de Juifs firent défaut et que les organisations juives compétentes ne réussirent pas toujours à lever dans la population juive des pays libres les sommes nécessaires au sauvetage des Juifs en danger de mort.

Le sort des Juifs restés au Luxembourg en octobre 1941 fut scellé quand l'émigration des Juifs hors de la zone d'influence du Reich fut interdite. Le 15 octobre 1941, un ultime groupe de 120 Juifs quitte le Luxembourg pour le Portugal. Et le lendemain du 15 octobre et de ce départ vers le sud-est, un premier convoi prenait la direction de l'Est et du ghetto de Lodz-Litzmannstadt suivi par six autres convois ; au total 677 déportés, dont une quarantaine survécut.

Les conclusions du rapport détaillé de Vincent Artuso me paraissent fondées quant à la méfiance grandissante à l'encontre des Juifs pendant les années 30 et sur la collaboration de membres de nombreux organes de l'administration ou de professions telles que les notaires à la mise en œuvre des mesures antisémites dont les spoliations. Elles me paraissent moins évidentes en ce qui concerne l'interdiction du retour des Juifs prononcée par la Commission administrative qui, dans le même temps, facilitait ce qui était le plus souhaitable, c'est-à-dire le départ des Juifs du Luxembourg, alors que tous ceux qui partaient étaient heureux d'échapper à un péril mortel et qu'aucun ne s'intéressait alors à un retour éventuel.

Un point particulier me paraît avoir été laissé de côté mais qui a son importance si l'on compare avec tous les pays où la Solution finale a été mise en œuvre : les Juifs déportés n'ont pas été arrêtés par la police luxembourgeoise, les Juifs s'étant rendus dans des cars de ramassage jusqu'à la gare de marchandises de Luxembourg pour le premier convoi et plus tard s'étant rendus d'eux-mêmes à cette gare sur convocation de la Gestapo. Dans tous les autres pays, la police locale a été impliquée directement ; cela n'a pas été le cas dans les déportations à partir du Luxembourg. Cela méritait d'être signalé. D'autant que les commissions auxquelles je participe à Monaco pour établir le sort des Juifs dans la Principauté et pour indemniser les victimes de la déportation ou leurs ayants-droit ont terminé leurs travaux historiques en 2015. Notre rapport indique que 45 Juifs ont été déportés à la suite de leur arrestation le 27 août 1942 par la police monégasque sur ordre de son Ministre d'État par intérim et en l'absence du Prince Louis II et de son Ministre d'État, lesquels auraient certainement refusé d'obtempérer à la demande du préfet des Alpes-Maritimes d'opérer cette rafle. Le prince Albert II a pourtant déclaré le 27 août 2015 en inaugurant un monument portant les noms des Juifs déportés sur ordre de Vichy et pendant l'occupation allemande : « Nous avons commis l'irréparable en remettant à l'administration voisine des femmes, des hommes et un enfant qui s'étaient réfugiés chez nous [...] nous n'avons pas su les protéger, alors que c'était notre responsabilité [...]. Le dire aujourd'hui en ce jour devant vous c'est demander pardon. »

Ainsi les États certainement les moins impliqués en Europe présentent des excuses et demandent le pardon. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Serge Klarsfeld



## ISRAËL : MOMENT D'ÉMOTION POUR MANUEL VALLS À YAD VASHEM

Manuel Valls avait invité Serge et Beate Klarsfeld en Israël du 21 au 24 mai. Ils sont partis et revenus dans l'avion qui transportait le Premier Ministre et sa délégation. Les Klarsfeld sont allés avec lui à Yad Vashem, à l'université de Tel-Aviv où il a été honoré par le prix Wise et un superbe discours de François Helbronn, vice-président du Mémorial de la Shoah. Ils sont allés également à Ramallah à l'institut franco-allemand où ils sont demandé à faire des conférences sur la Shoah dans les territoires palestiniens. (à suivre). A la réception de l'ambassade de France à Jaffa, ils ont retrouvé leur amie Fanny Hochbaum ;



## Le parcours de la mémoire

Le cabinet du Premier ministre français avait indiqué que ce voyage avait aussi une vocation mémorielle. Lundi, c'est au souvenir que Manuel Valls a consacré sa journée.

Lundi matin, kippa noire et entouré entre autres de Joël Merqui, le président du Consistoire, Manuel Valls est allé se recueillir, au cimetière de Givat Shaul à Jérusalem, sur les sépultures des victimes des attentats antisémites perpétrés en France. Celles du rabbin Jonathan Sandler et de ses deux enfants Arié et Gabriel et celle où repose Myriam Monsonégo. Tous quatre assassinés à Toulouse, le 19 mars 2012, dans l'attaque commise par Mohamed Mérah contre l'école Otzar Hatorah. D'ailleurs Manuel Valls avait tenu à être accompagné par Latifa Ibn Ziaten, la mère du premier soldat tombé, lui aussi à Toulouse sous les balles de l'islamiste. Sur la tombe d'Ilan Halimi za"l, torturé à mort par le gang des barbares en 2006, le chef du gouvernement a déposé les petits cailloux traditionnels tout comme il l'a fait sur celles des victimes de la prise d'otages meurtrière menée par Amedy Coulibaly, le 9 janvier 2015, à l'HyperCacher de Vincennes. Philippe Braham, François-Michel Saada, Yohan Cohen et Yoav Hattab za"l.



C'est à Yad Vashem que Manuel Valls a poursuivi son pèlerinage de la mémoire. Dans la crypte solennelle, il a ranimé, aux côtés de Serge Klarsfeld, la flamme du souvenir des six millions de juifs exterminés par les nazis, sous les voix d'un chœur de femmes et le son d'un psaume. « Ce lieu est un lieu de mémoire et de deuil, mais aussi le témoignage de la folie des hommes » a dit le Premier ministre. « Être ici, c'est entrevoir tous ces visages transpercés de souffrance, c'est imaginer des voix devenues des souffles faibles, c'est entendre un immense cri de douleur » a-t-il poursuivi, ému. « Yad Vashem, c'est cette forteresse imprenable contre l'oubli, contre le silence, contre tous les négationnismes » a tweeté Manuel Valls après sa visite du Musée de la Shoah au cours de laquelle il s'est attardé un moment dans la salle des noms. « Venir à Yad Vashem, c'est aussi redonner une place et un nom à tous ceux que l'on a voulu non pas tuer, mais exterminer et effacer » a-t-il confié. ●

N. S.-O.

*Derrière le Premier ministre, on distingue Pierre-François Veil, Beate et Serge Klarsfeld*





## 6 novembre 2016

### Retenez la date

Entre 1942 et 1944, 5 200 Judéo-Espagnols ont été déportés de France. L'association Muestrros Dezaparesidos créée en 2010 et qui regroupe l'ensemble des associations judéo-espagnoles de France (Aki Estamos-AALS, Al Syete, Centre Communautaire Don Isaac Abravanel, JEAA, Vidas Largas, Vidas Largas Marseille, UISF) a pour projet l'édition d'un Mémorial de la déportation des Judéo-Espagnols de France. Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail de mémoire entrepris par Haïm Vidal Sephiha et Michel Azaria avec l'association JEAA qui, en 2003, a déposé une plaque commémorative en judéo-espagnol à Auschwitz pour réparer l'oubli qui a affecté la déportation des Djudios. Ce projet se fait en partenariat avec le Mémorial de la Shoah et a obtenu le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, ainsi que l'aide et le soutien des FFDJF.

Outre la liste des 5 200 déportés, ce livre comportera plusieurs chapitres sur la vie des Séfarades dans l'ancien Empire ottoman, les conditions de leur départ vers la France, leur installation en France et sur la période de la guerre. Il sera édité en octobre 2016.

Un grand rassemblement aura lieu le dimanche 6 novembre 2016 organisé en commun avec la Mairie du 11 ème arrondissement de Paris pour présenter le Mémorial. Cet événement présidé par Annette Wiewiorka, sera honoré par la présence de Serge Klarsfeld. Après trois conférences, est prévu un moment musical et l'après-midi se terminera par un verre de l'amitié.

Pour tout renseignement et inscription merci de vous adresser à l'association « Muestrros Dezaparesidos » :

Par mail : [muestrros.dezaparesidos@gmail.com](mailto:muestrros.dezaparesidos@gmail.com)

Ou par courrier : 47 bd Voltaire 75011 Paris

# Klarsfeld contre Soral : le fond et la forme

DANIEL FARHI | 8 AVRIL 2016, 09:27 |

## **K**larsfeld contre Soral : le fond et la forme.

Hier, 6 avril 2016, Alain Soral aurait dû comparaître devant la XVIIème chambre correctionnelle du Palais de Justice de Paris pour y répondre d'un nouveau propos concernant la Shoah et assimilé, selon Serge et Beate Klarsfeld qui en étaient l'objet, à de l'apologie de crime contre l'humanité. De quoi s'agissait-il ?

D'une simple phrase accompagnant une photo des époux Klarsfeld, qui commentait la haute distinction dont ils avaient récemment été les récipiendaires en Allemagne, l'ordre du Mérite national, et que leur avait remise le président de la République allemande lui-même.

La phrase, parue sur l'un des comptes Facebook d'Alain Soral, disait : « Voilà ce qui arrive quand on ne finit pas le boulot ! » Le sous-entendu était clair ; par cette légende illustrant la photo de Serge et Beate Klarsfeld, son auteur déplorait qu'Hitler n'ait pas mené à son terme la « solution finale » concernant les Juifs.

Du coup Serge et Beate ont intenté un procès à Soral pour qu'il réponde devant la justice de notre pays de cette apologie de crime contre l'humanité.

J'ai écrit qu'Alain Soral « aurait dû » se présenter hier au palais de Justice. En fait, si la salle de la XVIIème chambre correctionnelle était pleine à craquer, si les plaignants étaient bien présents, si tous les avocats des deux parties étaient au rendez-vous, il ne manquait qu'une personne : l'accusé lui-même !

A la question de la présidente du tribunal posée aux deux avocats de Soral, ces derniers ont répondu qu'il n'était pas juridiquement obligé d'être physiquement présent dans la mesure où il était représenté.

On aurait aimé entendre une réponse prenant davantage en compte le légitime étonnement du tribunal et celui de la salle.

De fait, dès le départ de cette audience de près de trois heures, les deux avocats de Soral ont joué la carte de la procédure aux détriments du débat de fond.

Leurs objection liminaires, par lesquelles ils espéraient faire renvoyer l'affaire, tournèrent autour d'une éventuelle prescription et de la qualification du propos ainsi que de son caractère public ou pas (Soral a 26 comptes Facebook, et la phrase incriminée n'aurait été adressée, de manière publique certes, que sur un compte privé !) Une fois écartées ces objections (après que le tribunal se soit retiré pendant dix minutes), les avocats de Serge et Beate Klarsfeld ainsi que ceux de la LICRA et de deux autres associations ont pu s'exprimer sur le fond du propos de Soral.

.../...

Puis ce fut le tour de Serge et Beate à tour de rôle, enfin la Procureure qui a requis une peine de trois mois de prison avec sursis ainsi que diverses réparations financières s'élevant à 70 000 €.

**Mais**, ce ne sont pas les détails de cette audience qui, par hasard, se tenait le jour exact du 72<sup>ème</sup> anniversaire de la rafle des enfants d'Izieu par Barbie (6 avril 1944), que je voudrais retenir plutôt que le problème du fond et de la forme lorsqu'il s'agit de juger, 70 ans après la Shoah, des discours de haine à l'égard des survivants et d'apologie des crimes des bourreaux.

Face à une accusation portant sur des propos abominables tenus par un coutumier de la chose, qui a à son actif tant d'autres hauts faits du même genre et qui a déjà dû en répondre devant la justice à maintes reprises, sa défense, au lieu de le défendre, ce qui somme toute est son rôle, cherche à esquiver un débat frontal avec ceux qui sont sur le banc des plaignants, et qui militent inlassablement pour le respect de la mémoire des victimes, ainsi que l'établissement de la réalité des crimes.

D'un côté, des hommes et des femmes qui luttent contre le négationnisme et l'oubli ; de l'autre des fonctionnaires implacables qui utilisent toutes les ficelles de leur métier et de l'appareil judiciaire pour mettre à l'abri les contempteurs des victimes de la pire horreur du 20<sup>ème</sup> siècle.

A l'évidence, les uns et les autres ne jouent pas dans la même cour. Pour les premiers, il s'agit d'établir à jamais que ce qui s'est passé s'est passé. Pour les seconds, il s'agit de donner les moyens à ceux qui nient ou minimisent les faits de pouvoir le faire en toute impunité. Quand le fond se heurte à la forme, il y a fort à penser que la confrontation tournera au profit de la forme.

Hier pourtant, je suis heureux de pouvoir le dire et l'écrire, j'ai l'impression que le tribunal ne s'en est pas laissé compter et qu'il a, par une démarche qui l'honore, privilégié l'écoute de la partie plaignante.

Nous saurons au mois de juin le résultat de ses délibérations, mais d'ores et déjà, je n'hésite pas à dire qu'en sortant des lambris majestueux de la 17<sup>ème</sup> chambre du palais de justice, j'avais l'impression que ce palais méritait bien son nom.

Rabbin Daniel Farhi



*Annette Zaidman  
et Daniel Farhi, heureux  
de se retrouver comme  
au procès de Cologne,  
il y a près de 40 ans.*



*Nos trois mousquetaires : Athos Toros, Porthos Wojakowski, Aramis Zajdenwergier et Claude Bochurberg*

Luigi (6) et Emma (7) Klarsfeld. Trois sur quatre de leurs grands-parents sont ou ont été avocats. Leurs parents sont avocate et juriste. Il n'est pas surprenant que les enfants croient que le Palais de Justice se situe en plus rigolo entre Disneyland et Park Asterix. On les retrouvera dans une vingtaine d'années en train de plaider contre les futurs Soral et Dieudonné.



## GÉRARD COLLOMB A DÉCLARÉ EN PARTICULIER, EN S'ADRESSANT À JEAN LÉVY :



**Cher Jean Lévy,**

Je veux ce soir, au nom des Lyonnais, vous remercier vous aussi pour le travail remarquable que vous réalisez dans notre région pour la transmission de la mémoire aux jeunes générations.

Cette cérémonie en est encore une illustration, puisque c'est vous qui êtes à l'origine de ce projet, puisque c'est vous qui avez souhaité qu'on rappelle qu'ici, au 7 rue Boissac, était installé le Consistoire central des Israélites de France, que c'est ici que les plus hautes instances du judaïsme ont essayé d'organiser la résistance et la solidarité face au déferlement de haine et de violence qui montait contre la communauté juive.

Serge Klarsfeld aurait dû être avec nous si les événements ne l'en avaient pas empêché. Je veux lui redire une fois encore, en votre présence, notre profonde reconnaissance.

C'est à lui que nous devons de connaître le nom, l'identité, et la destinée tragique des 80 000 Juifs déportés de France.

C'est à lui et à son épouse Beate, que le monde doit la traque de quelques-uns des pires criminels nazis, au premier rang desquels Klaus Barbie, condamné en 1987 par la Cour d'Assises de Lyon pour crime contre l'humanité. Et l'œuvre qu'effectuent dans son sillage les bénévoles de l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France garde valeur d'exemple...•••

Oui hélas, dans notre pays comme dans beaucoup d'autres, l'antisémitisme a ressurgi. Oui, à nouveau, les Juifs se sentent menacés dans leur vie. Oui, à nouveau, un certain nombre d'entre eux décident de quitter la France et les pays européens, car ils ne s'y sentent plus en sécurité.

C'est aujourd'hui au nom d'autres idéologies qu'on entend justifier les crimes. Mais c'est au fond toujours le même antisémitisme.

# Un hommage aux instances du judaïsme rendu rue Boissac

Au 7, rue Boissac, s'installe, en 1941, le Consistoire central des israélites de France, et naîtra, en 1944, le conseil représentatif des israélites de France (Crif). Jeudi, la Métropole a rendu hommage à quatre figures de ces assemblées, ayant œuvré à Lyon aux services de leur communauté. Une plaque commémorative a été dévoilée par Gérard Collomb, sénateur-maire, et Denis Broliquier, maire du 2<sup>e</sup>, en présence d'un auditoire composé de représentants d'institutions de l'État et de responsables israélites. Quatre noms y figurent : Isaïe Schwartz, Jacob Kaplan, Jacques Helbronner et Léon Meiss. Quatre responsables, grands rabbins et/ou présidents du Consistoire et du Crif, qui se sont heurtés aux décisions



■ Gérard Collomb, entouré de ceux qui ont retracé les faits. Photo M. NIELLY

du gouvernement de Vichy et à la Gestapo, payant de leur vie, comme Jacques Helbronner, gazé en 1943.

De l'émotion dans l'auditoire, malgré la pluie, le froid et quatre-vingts minutes de discours.

*Sur la photo du haut :*

De gauche à droite le grand rabbin Richard Wertenschlag, Nicole Bornstein, présidente du CRIF Auvergne Rhône-Alpes, Alain Sebban, président du Consistoire régional, Gérard Collomb, Sénateur-Maire de Lyon, Xavier Inglebert, préfet, Denis Broliquier, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement, notre délégué FFDJF Jean Levy.



Claude MARTIN FFDJF

**JEAN LÉVY A LU LE DISCOURS DE SERGE KLARSFELD,  
QUI N'A PAS PU SE RENDRE À LYON EN RAISON DE LA GRÈVE À LA SNCF.  
EN VOICI LE TEXTE INTÉGRAL.**

Le passage du temps modifie parfois notre perception de certains acteurs de l'histoire : il rapetisse les uns et il agrandit les autres. Avec la fuite du temps il en va ainsi de la stature de Jean Helbronner: elle a changé; il n'est plus l'auteur d'impuissantes lettres de protestation que le Maréchal jetait dans un tiroir en n'y répondant que par une hypocrite formule de politesse. J.H. est en train de prendre les dimensions de la statue du Commandeur qui n'a cessé de reprocher à son vieil héros d'entraîner par son prestige son pays dans la trajectoire d'une collaboration humiliante et criminelle et qu'il allait tout droit à la catastrophe et au déshonneur. Et c'est ce qui s'est passé. J.H. n'a pas assisté à cette conclusion dramatique.

Il avait quitté le champ de bataille qu'était devenue cette anti France où les uniformes de la police française rivalisaient avec les uniformes allemands dans la chasse aux familles juives; ce champ de bataille, il l'avait quitté avec son épouse, non en prenant la fuite mais entre deux gestapistes, en résistant, en combattant. Membre du Conseil d'Etat où il avait été président de Section, il était un soldat de l'Etat républicain et, président du Consistoire Central des Israélites de France, il était à la tête d'une pacifique armée de fidèles qui ne songeaient qu'à survivre. J.H. n'était pas un homme à se dérober devant ses responsabilités et devant le danger. A la défaite de la France, le président du Consistoire Central de France était parti aux Etats-Unis; il en avait été de même pour le président du Consistoire Central de Paris. Quant au 1er Vice Président du Consistoire Central de France, il avait préféré décliner le poste. Second Vice Président, J.H. accepta de prendre les commandes. Après 70 ans, il était armé intellectuellement et moralement pour les temps d'épreuve et savait qu'il pourrait se rendre utile à ses coreligionnaires. Il se rendit indispensable jusqu'à ce que la tempête l'emporta à son tour.

Dès la fin de l'année 1940, il décida de créer à Marseille un Comité de Défense, organisme destiné à représenter la communauté juive dans ses protestations contre les mesures anti-juives et, voyant quand même la possibilité de réunir en zone libre les membres du Comité Central qui s'y retrouvaient, J.H. coopta dans le consistoire les grandes personnalités du Comité de Marseille. La 1ère réunion du Consistoire Central se tint ici à Lyon les 16 et 17 mars 1941, il y a 75 ans. Avec ses compagnons il mena de dures mais infructueuses batailles juridiques successivement contre la création du Commissariat General aux Questions Juives , contre le Second Statut des Juifs en juin 1941, contre le statut des biens en août 1941, contre la création de l'Union Générale des Israélites de France en novembre 1941? Il perdit ces batailles mais il les avait livrées et n'avait pas abandonné le terrain. Sa voix s'était faite entendre et il nous faut la faire entendre à nouveau, car c'était une protestation publique qui entrerait dans l'histoire et qui, en ce temps là, pouvait faire entendre la voix des Juifs sinon le grand Rabbin et le Président du Consistoire Central?

Il leur est arrivé à plusieurs reprises de signer ensemble des lettres dénonçant les situations abominables dans lesquelles les Juifs étaient plongés; parfois l'un les rédigeait et l'autre les signait à son côté. A qui s'adresser? sinon au Maréchal Pétain, ami de Louis, frère de J.H., et tué au front en 1914. J.H. était lui-même une relation amicale du Maréchal et il se disait que, membre du Cabinet de Painlevé, J.H. avait influé en faveur du bâton de Maréchal pour Pétain. J.H. s'adressait-il à Pétain comme un suppliant ou maintenait-il avec force la dignité juive? On ne se rend peut-être compte qu'aujourd'hui du ton qui était vraiment le sien et qui portait déjà ouvertement des accusations que l'on n'a entendues qu'après la libération.

"Au moment où des mesures d'exception rigoureuses mettent hors la loi commune une minorité de citoyens français à raison de leur confession, il est du devoir des représentants de leurs associations religieuses, d'élever une solennelle protestation.

Vous avez déclaré dans les proclamations que vous avez faites aux Français : "je hais le mensonge qui nous a fait tant de mal "et" je combats l'injustice partout où je la rencontre".

Pourquoi faut-il que ces nobles paroles soient brutalement démenties par des actes qui constituent la pire des injustices, fondée sur des mensonges . En effet les lois nouvelles promulguées le 14 juin 1941 ne portent-elles pas atteinte aux personnes et aux biens?

Peut-on encore parler de garanties ou de droits quand le seul fait d'être Israélite suffit le plus souvent à légitimer les décisions les plus arbitraires des autorités administratives et des chefs d'entreprises particulières. Notre dignité de Français, auxquels n'a pas été retirée officiellement que nous sachions la qualité de citoyen, nous fait un devoir de protester.....

Les Français israélites essaieront de refouler les sentiments trop naturels de mépris et de haine envers leurs persécuteurs, étrangers et français. Ils n'en conserveront pas moins leur foi dans les destinées de la France éternelle pour obtenir les justes revanches du droit aujourd'hui violé."

A la suite de la rafle du Vel d'hiv, à la séance du Consistoire du 27 juillet 1942, J.H. adresse au Chef de l'Etat et au Chef du gouvernement des reproches qui les visent directement jusqu'ils savent et les Français le savent aussi que la rafle de plus de 13 000 Juifs a été opérée exclusivement par des policiers français et qu'elle a emporté des milliers d'enfants.

"Le 16 juillet, des arrestations massives portant sur des milliers de foyers, comprenant hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles, ont été opérées avec brutalité dépassant tout ce qui avait eu lieu. Parqués en commun, rien n'avait été prévu pour les nourrir et les coucher. Pendant plusieurs jours, de nombreux enfants en bas âge ont été séparés de leurs mères avec la dernière violence; ceux qui n'ont pas été recueillis par des voisins charitables ou que la terreur n'a pas fait fuir on ne sait où, attendent que l'on autorise l'UGIF à les prendre en charge.

(...) En conséquence le Consistoire :

Considérant la gravité de ces faits, exige une action urgente (...)

Considérant que le devoir primordial de tout Etat civilisé est de sauvegarder les biens, la liberté, l'honneur et la vie de ses citoyens et de protéger les étrangers qui ont régulièrement reçu l'hospitalité sur son territoire;

Adresse une nouvelle et plus solennelle encore protestation au gouvernement français contre des persécutions dont l'étendue et la cruauté atteignent un degré de barbarie que l'histoire a rarement égalé.

L'adjure de tenter encore par tous les moyens dont il dispose de sauver des milliers de victimes innocentes auxquelles aucun autre reproche ne peut être adressé que celui d'appartenir à la religion israélite" .

Vichy n'a pas épargné ces milliers de victimes innocentes dont on dirait aujourd'hui plutôt que le seul crime était d'être nées juives.

J.H. s'est préoccupé de l'accueil en zone libre des réfugiés de la zone occupée; il a aidé à créer la collecte du Grand Rabbin; il a soutenu l'action de l'Aumonerie qui a empêché la livraison par Vichy de zone

libre en zone occupée de plus que les 10 000 Juifs promis par Vichy aux SS. Il a protesté auprès de Pierre Laval lors de la rafle des Juifs de Marseille; opération combinée en janvier 1943 de la police française et de l'armée allemande.

"Ne pensez-vous pas que ces violations de plus en plus affreuses de la liberté et de la dignité humaine finiront par révolter tous nos compatriotes qui ont le souci de conserver le patrimoine de la noblesse de la France?"

Croyez-vous que toutes ces mesures qui ont été prises contre les Français israélites n'atteignent que ceux qui en sont les victimes désignées et que les autres Français soucieux de conserver le visage de leur patrie ne se sentent pas eux-mêmes blessés par ces atteintes injustifiées contre la dignité de leurs concitoyens et contre les libertés les plus essentielles".

En cette période de l'occupation allemande de la zone sud, le tiers des rabbins a été déporté ou fusillé.

Porte-parole des Israélites français, J.H. était sensible aux souffrances de tous les Juifs. Il se rendait compte sûrement que pour les SS en charge de la solution finale, il n'y avait qu'une seule nationalité pour tous les juifs; la nationalité juive et il se rendait compte probablement que tous les israélites allaient devenir ou redevenir des Juifs.

Le 30 juillet 1943, J.H. s'adresse une fois de plus à Pétain pour qu'il intervienne auprès des Allemands afin de modérer le régime de terreur régnant dans le camp de Drancy désormais dirigé par le Capitaine SS Aloïs Brunner et son Kommando de SS autrichiens. En cette circonstance le juriste J.H. fait émerger peut-être pour la première fois la notion de crime contre l'humanité ;

"Il n'a jamais été aussi nécessaire qu'à l'heure présente d'affirmer la dignité de la France, en marquant solennellement, pour l'opinion internationale et pour l'Histoire la protestation indignée contre les tortures infligées sur son sol à de malheureux innocents et sans défense; il importe au plus haut point que la France et son gouvernement se désolidarisent hautement de ces attentats contre l'humanité"

Et l'ultime message public de J.H, en septembre 1943, est un appel à la collecte du Grand Rabbin de France et à la charité:

"Dans sa simple, cruelle et éloquente vérité de la situation angoissante, hallucinante même, devant laquelle nous nous trouvons : donnez, donnez, autant que vous le pouvez .."

Le meilleur hommage à l'efficacité d'un dirigeant est souvent celui rendu par ses ennemis. Voici comment le décrit l'hebdomadaire antisémite "Je suis partout". "Tel est le président du Consistoire Central de France. Modeste? Discret? Au contraire! C'est l'insolence dans la mauvaise foi; c'est l'arrogance menaçante. Une loi a créé l'UGIF. Il la déclara illégale et travaillant pour le compte de la puissance occupante. Les hommes de l'UGIF tremblèrent aussitôt sur leurs fondements. Alors il déclara leur pardonner à condition qu'ils se soumettent. Maintenant c'est chose faite. Il a impunément nargué jusqu'à présent les deux Commissaires aux Questions Juives qui se sont succédé à ce poste. Nous allons voir jusqu'à quel point M. Helbronner abusera de notre patience".

Le contenu des lettres accusatrices et très détaillées que J.H. a envoyées à Pétain contre le Commandant de Drancy, Brunner ont été communiquées par Pétain au Chef de la Police de Sûreté et des services de sécurité allemands, Helmut Knochen, qui a proposé au Chef de la Police de Vichy, Bousquet, ou à son délégué, le Préfet

Leguay, de venir immédiatement inspecter le camp de Drancy. Bousquet et Leguay ont refusé mais Brunner a senti le vent du départ forcé de France lui siffler aux oreilles. Knochen avait déjà réussi à se débarrasser d'un redoutable prédécesseur de Brunner, Theodor Dannecker.

Brunner a dû agir auprès du chef de la Gestapo de Lyon, Klaus Barbie, pour qu'il fasse arrêter par son subordonné aux questions juives, Welti, le Président du Consistoire Central et Jeanne, son épouse du même âge que lui 72 ans. Arrêtés le 25 octobre, transférés et arrivés à Drancy au lendemain du départ de mon père par le convoi du 28 octobre, ils furent tous deux déportés le 20 novembre 1943 par le convoi n°62.

J.H. est mort debout après être resté debout pendant ces trois années de persécution des Juifs et avoir fait du Consistoire Central l'organisme de protestation religieux et politique auprès des pouvoirs publics au plus haut sommet de l'Etat. Il a été le complément indispensable de la résistance armée et clandestine juive, de la résistance spirituelle des Juifs, du sauvetage des enfants juifs, de la solidarité associative et des oeuvres d'assistance.

L'étape suivante, celle du CRIF, a été préparée à la fois par le Consistoire Central et par les organisations juives regroupant les Juifs étrangers, mais la volonté de J.H. de marquer chaque mesure anti-juive de la protestation des Juifs, a certainement préparé le terrain de la création du CRIF en 1944.



*Discours de Serge Klarsfeld,  
lu par Jean Lévy*

## Addy Fuchs a célébré ses 90 ans

**A**ddy Fuchs né, en 1926 à Paris, a fêté ses 90 ans le 1er mai aux Invalides où il réside entouré de ses proches et de ses nombreux amis. Addy fut déporté le 21 septembre 1942, par le convoi 35. Sur le millier de déportés que comportait ce convoi, 85 survécurent, dont 14 de ses compagnons qu'il avait connus à Pithiviers : Gérard Sananes et Léon Zygel. Comme d'autres jeunes Juifs, Addy fut sélectionné à Kosel, (avant l'arrivée à Auschwitz) pour intégrer le camp de Blechhammer, en même temps que Milo Adoner et le Rabbini Charles Liché, de mémoire bénie. Après les « Marches de la Mort », et différents camps, Addy fut libéré par les Américains, le 21 avril 1945. Il pesait alors 35 kilos.

En juin dernier Addy eut l'immense chagrin de perdre son épouse Ida, après 65 ans de mariage. De cette union naquirent 3 enfants, 2 garçons et une fille, et 3 petits-enfants. Addy, est un sportif dans l'âme. La lutte contre l'oubli est une priorité pour lui. Sa fidélité à ses amis est notoire.

Comme en témoin André Panczer, président du COMEDJ : « C'est toujours pour lui un devoir que d'honorer le souvenir de ses camarades assassinés. Dès la création du Comité Tlemcen dans le 20e il a créé une AMEDJD dans le 10e et a milité pour la pose des plaques dans les établissements scolaires à la mémoire des élèves Juifs déportés, grâce au Mémorial des Enfants de Serge Klarsfeld, jusqu'à ce que l'âge, la maladie et la perte cruelle de



Addy Fuchs, avec à sa droite, Milo Adoner, son compagnon de déportation.

sa femme qui l'avait toujours soutenue l'empêchent de poursuivre. Tous ses amis de l'AMEJD du 10e et du COMEDJ, lui souhaitent un bon anniversaire et un bon rétablissement. »

Qu'il me soit permis également d'ajouter que tous ceux qui l'apprécient pensent fort à lui, et lui souhaitent de tout cœur un joyeux anniversaire. ●

C.B.

## Ariane Bois à « mémoire et Vigilance »



Ariane Bois le 17 février à "Mémoire et Vigilance."

**A**riane Bois, est grand reporter, critique littéraire, et historienne, titulaire d'un DEA délivré par Sciences Po intitulé: « La résistance juive organisée en France. » Par ailleurs elle est l'auteur de romans à succès, tels que : « Et le jour pour eux sera comme la nuit » (Ramsay 2009, J'ai lu 2010), « le monde d'Hannah (Robert Laffont 2011, J'ai Lu 2014) et « Sans oublier » (Belfond 2014, j'ai lu 2016). Le 17 février elle est venue présenter à « Mémoire et Vigilance » le dernier de ses ouvrages en date : « Le gardien de nos frères » publié chez Belfond, où à l'aide d'une écriture élégante et sensible, l'auteur nous entraîne dans le sillage des Mandel, une famille juive, bourgeoise et patriote, sous le joug de l'occupation, dont trois des enfants entrent en résistance, et le plus jeune est recueilli par une

famille chrétienne après la déportation des parents. Parmi ces enfants, se détache le portrait attachant de Simon, qui sous la bannière des EI se bat contre l'ennemi, puis après avoir été blessé, se met en quête de retrouver en 1945 son petit frère Elie. De façon originale, l'auteur qui s'appuie sur les faits historiques retrace la vie chaotique de ces équipes de « dépitistes », missionnés pour retrouver les enfants hébergés dans les familles non-juives, alors que les parents avaient été assassinés dans les camps nazis. Au cours de cette recherche pathétique, Simon qui n'a plus que ce seul petit frère fait équipe avec Léna, survivante du Ghetto de Varsovie afin de le retrouver...Voilà une fresque réussie. Un hommage émouvant aux « dépitistes » et aux Résistants juifs, dans le pur respect des faits. ● C.B.

## Jean Corcos initiateur d'une pétition contre le négationnisme sur Facebook

**J**ean Corcos est un ingénieur à la retraite qui a coordonné sous la direction de Serge Klarsfeld l'exposition « Le Temps des Rafles » à l'Hôtel de Ville de Paris en 1992, laquelle a obtenu un immense succès avec ses milliers de visiteurs. Par ailleurs, Jean Corcos anime depuis 1997 sur Judaïque FM l'émission « Rencontre » consacrée à la connaissance du Monde musulman. Depuis 2009, il préside la commission du Crif pour les relations avec les musulmans et a été nommé en 2012 à la vice-présidence de « la Fraternité d'Abraham. » Très actif sur Internet, observateur du réseau Facebook, Jean Corcos y a relevé ces deux dernières années une propagation exponentielle des dérives négationnistes et antisionistes portées d'une violence inouïe. Face à cela, Jean Corcos a lancé une pétition le 22 février dernier : « Pour que Facebook cesse de protéger les négationnistes » qui a déjà recueilli plus de 5600 signatures. On la retrouve facilement à partir d'une recherche Google,



Jean Corcos, à droite de la photo avec Serge et Arno Klarsfeld le 20 avril dernier à "Mémoire et Vigilance."

ou sur la plate-forme de la pétition : « Change.org ». Cette pétition soutenue par plus de 80 personnalités, dont Serge et Beate Klarsfeld, se conclut par ces mots : « Nous exigeons que Facebook cesse de se considérer comme au-dessus des lois européen-

nes. Nous demandons que le plus vite possible et après échanges avec des associations antiracistes, soient mises en œuvre des procédures permettant que soit mis un terme à cette situation insupportable. » ●

C.B.

# LE PROCÈS PÉTAÏN

## Les Juifs à la barre

par Henri Hertz

10 août 1945

Le grand rabbin Bernheim et le polémiste d'extrême droite Eric Zemmour ont débattu dans la synagogue de la Victoire. Nous n'avons rien contre un pareil débat mais nous avons déploré et condamné qu'il se soit déroulé dans une synagogue où nous commémorons chaque année et plusieurs fois des cérémonies à la mémoire des victimes de la Shoah. Eric Zemmour a pris l'habitude de défendre la politique de Pétain et de Laval à l'égard des Juifs et il attribue au régime de Vichy la préservation de 3/4 des Juifs de France alors que l'ensemble des historiens, à la suite de Vichy-Auschwitz en 1983 l'attribue à la pression de la population et des Eglises sur le gouvernement de Vichy et à leur solidarité envers les Juifs à partir du moment où ils virent que la police française s'attaquait aux femmes et aux enfants et que des dizaines de milliers de Juifs étaient arrêtés par des uniformes français et étaient livrés, même en zone libre, à la Gestapo pour être déportés.

Dès le procès Pétain pendant l'été 1945, Henri Hertz, un des fondateurs du Centre de Documentation Juive Contemporaine à Grenoble le 28 avril 1943 avec Isaac Schneersohn publiait un article le 10 août 1945.

Cet article fut communiqué au président de la Haute Cour de Justice, M. Montgibeaux, au procureur général Mornet ainsi qu'à tous les jurés le 13 août 1945. En 1992 l'historienne Kathy Hazan avait attiré notre attention sur cet article et nous l'avons publié dans le n° 145 du "Monde Juif" (avril-septembre 1992). Nous republions cet article dans notre bulletin; il répond particulièrement bien à ceux qui félicitent le Chef de l'Etat Français d'avoir conduit la politique qu'il a suivie vis à vis des Juifs.

*Serge Klarsfeld*

A l'heure où nous écrivons, aucun Juif, semble-t-il n'a été cité à la barre. Aucun n'a demandé à l'être. Nous ne savons pas quelle part leur fera l'accusation. D'après ce que nous savons, il est permis de penser qu'elle leur en fera une et que, peut-être, parmi « les documents inconnus valant des témoins », dont a parlé le procureur général, plusieurs les concerneront.

Ce qui est sûr, c'est que l'on doit souhaiter que, dans ce grand procès d'épuration de la France, soit levé le secret où, depuis la libération, a été mis le problème juif rouvert en 1940, développé, pendant cinq ans, dans le crime et l'injure, renfermé dans le silence. Essayer de dissoudre un tel problème, ce n'est point le résoudre. Il compte au premier rang des problèmes de la paix, comme il a compté au premier rang des instruments et des stimulants de la guerre, du côté allemand d'abord, puis se propageant dans tous les pays soumis à l'Allemagne.

Sur le plan général, on peut prétendre que l'abandonner à lui-même, le laisser se résorber tout seul dans la vie de la nation délivrée, constitue une habile diplomatie d'apaisement. De bonne foi, beaucoup le croient. Malheureusement,

il semble plutôt qu'à couvert de cette espèce de non-lieu tacite, tout ce qui l'envenime se réveille et que l'on rallume ce que l'on voudrait éteindre.

Quoi qu'il en soit, portant sur ce qui a été, non sur ce qui est ou sera, un procès pareil n'a pas à tenir compte des calculs politiques ou des scrupules d'opportunité psychologique par lesquels on s'efforce de justifier la carence actuelle de ceux qui devraient parler et ne parlent pas, qui parlent de tout sauf de cela.

La justice a pour mission la vérité. Dans toutes les vérités terrifiantes dont le faisceau forme le procès Pétain, il y a une vérité juive. Elle ne se confond avec aucune autre. Nous disons plus : les ayant précédées, elle explique les autres. Elle en donne le diapason. Elle a marqué et annoncé qu'elle en serait la violence. La justice doit l'exposer pleinement si elle veut que tout le reste, en son atroce enchaînement, soit éclairci au degré qu'il faut.

Deux choses apparaissent indéniables :

1° le traitement infligé aux Juifs de France, dès les premiers mois d'exercice du gouvernement qui avait abattu la république, lui a servi de pierre de tou-

che pour évaluer ce qu'il pourrait imposer à la nation et obtenir de son consentement ; et il a servi aux Allemands à évaluer ce qu'ils pourraient exiger de ce gouvernement.

2° de ce traitement et de cette expérience le chef de l'Etat a été personnellement responsable. Il y a veillé avec une attention continue. Il y a appliqué opiniâtement la faculté de ruse et d'illusion que l'on retrouve, abritée, maquillée sous son autorité et sa légende, dans tous les chefs d'accusation qui pèsent sur lui.



Constitutionnellement, la République étant supprimée, il restait – on ne saurait l'oublier – au gouvernement de la défaite, en vertu de la convention d'armistice, un certain champ lui permettant de sauvegarder la physionomie morale de la France et sa coutume civile.

Or, tout de suite, avide de satisfaire jusqu'à la lie sa vengeance politique et de mettre le fer dans les principes de droit public dont vivait la France et qui faisaient sa gloire, il en fit l'épreuve sur deux parties de la population qui lui seraient, espérait-il, plus facilement abandonnées par l'opinion : les étrangers et les Juifs. Hélas ! il ne se trompait pas. Dans l'état de démoralisation et de stupeur où elle était, l'opinion céda. Et elle céda encore lorsqu'il fut avéré que la dénomination d'étranger n'était qu'un trompe-l'oeil, qu'une feinte pour arriver jusqu'aux Juifs. Les étrangers étaient ménagés. Un étranger qui n'était pas Juif pouvait échapper. Un étranger Juif était perdu. Et quand les mesures de rigueur furent épuisées contre les Juifs étrangers, on en vint aux Juifs français. Les deux lois visant les étrangers et les Juifs étrangers, suivies par la loi sur les Juifs d'Afrique du Nord à qui furent enlevés, en bloc, immédiatement, leurs droits civiques, aboutissaient au statut général des Juifs.

La preuve de la préméditation savante et prudente avec laquelle fut menée cette machination qui, à travers un des éléments les plus vulnérables et désarmés du peuple de France, torpillait les fondements de la législation républicaine, nous est fournie par les aveux mêmes de ceux qui la montèrent. Plus tard, beaucoup plus tard, toute la France étant prise dans l'engrenage, ils cherchèrent des excuses et ils reconnurent qu'ils avaient placé devant le peuple français, pour en détourner et peut-être lui éviter la servitude, deux vagues de Juifs, les Juifs étrangers et les Juifs français.

Par l'aménagement de cette gradation, et en la révélant, ne s'apercevaient-ils pas qu'ils dévoilaient l'immense importance attachée farouchement par eux, dans leur politique anti-républicaine et pro-allemande, à la guerre aux Juifs ? Au surplus, leurs sentiments étaient connus depuis longtemps. La façon dont, à présent, ils se les relancent dans le prétoire où l'un est accusé, l'autre témoin et où, demain, si Dieu leur prête vie, ce sera l'inverse, illustre à merveille les propos anciens tenus par le colonel Pétain, les propos récents qu'il se gardait bien de faire taire dans les popotes de ses officiers, de même que ceux, entendus à haute voix, dans les couloirs du Sénat où se groupaient déjà les conjurés autour du sénateur Laval.

Ainsi, les Juifs mis au ban de la Société française, furent du même coup, mis au ban d'essai des mesures d'asservissement et, comme on disait à Vichy, de « rééducation » de tout le peuple français.

Tel est le premier point.

Et voici le second :

Sans que l'opinion, dans son ensemble, ni par aucun de ses organes collectifs, partis, syndicats, corps constitués, académies, s'y soient opposés, il y eut tout de même, à la publication du statut des Juifs et des lois adjacentes, des colères, des protestations. Le goût de la liberté, remonta dans les souvenirs accablés ; la honte de l'iniquité monta aux fronts. Et, parmi les victimes, dépouillées de leur gagne-pain, de leurs mérites, de leur honneur, il en fut qui s'insurgèrent.

C'est là que la culpabilité de l'accusé, son parti-pris astucieux et tenace, sont éclatants.

Assiégé de réclamations, donnant à ce sujet, des audiences à des hommes d'Etat, des prélats, des hommes de science, des ambassadeurs étrangers, condescendant à recevoir paternellement les intéressés eux-mêmes, surtout s'ils étaient ou avaient été militaires, il a menti à tout le monde. Il mentit comme il savait le faire, en promettant doucement et s'en démettant doucement. Tout était douceur en lui, douceur glaciale.

Il affecte, maintenant, d'avoir tout ignoré. Nous sommes en droit, d'après maintes références, d'affirmer qu'à nouveau il ment, sans se rendre compte qu'en mentant, il se dément lui-même. Car, s'il avait tout ignoré, il n'aurait pu dire ce qu'il disait couramment quand on l'adjurait d'intervenir, que tout cela était sur le papier et qu'il prendrait soin que

l'exécution en fût insignifiante. Afin d'intervenir, il fallait qu'il sache. Il savait et il intervint. Mais ses interventions allaient à l'encontre de celles qu'il avait promises.

Peut-être dans quelques rares cas, et pour mieux cacher son intention profonde, appuya-t-il - si tant est que certains aient eu le courage de s'en prévaloir - des personnes juives ayant tenté de profiter des fameuses exemptions de l'article 8 du statut. Plus nombreux furent ceux qui, lui ayant rappelé leurs états de service, leurs actions d'éclat, les décorations reçues de sa main quand ils étaient ses soldats, ne recueillirent de sa bouche qu'un doux appel à la patience. Après quoi, ils sombrèrent dans le sort commun.

Mais c'est ensuite, à la deuxième phase d'exécution des lois anti-juives, où furent violés les engagements de la première, touchant la préservation de la personne et des biens, que s'affirma la duplicité fanatique de l'accusé. Tout comme le poids du drame de la France, à ce moment, est sur les Juifs et n'est encore que sur eux. Sur eux et sur eux seuls se livre la bataille pour la défense des dernières prérogatives d'un gouvernement qui se dit encore libre et, par conséquent, c'était sur eux et pour eux que cette défense pouvait et devait encore manifester son énergie et son orgueil.

A-t-il ignoré et qu'a-t-il fait, le jour où ses ministres saisirent les biens, puis pourchassèrent les personnes ? C'est l'époque déshonorante des camps, des camps français, Gurs, Rivesaltes, le Vernet, auxquels des transférés d'Allemagne préféreraient Dachau. On lui a dit, on lui a écrit ce qui s'y passait, l'abomination du régime matériel, les abus de force et les malversations de commandants concussionnaires. Qu'a-t-il fait ?

Lisons, relisons les décrets, arrêts administratifs, circulaires confidentielles, innombrables, investissant la loi initiale, la pressant et resserrant jusqu'à la faire éclater, jusqu'à y substituer l'arbitraire le plus draconien, grâce auquel elle s'alignait, de plus en plus aux ordonnances allemandes.

Les archives de ministre de l'Intérieur, des préfectures, des intendances de police sont loin d'être mises au jour et l'on est étonné du mal que l'on a à obtenir qu'elles le soient. Ce que nous apprennent celles qui ne sont pas détruites ou ne demeurent pas menacées de l'être, c'est l'implacable acharnement avec lequel la qualité de Juif, l'innocence d'être Juif furent poursuivis et châtiés non comme des délits politiques ou des contraventions aux règlements de guerre, mais comme des crimes.

L'accusé a-t-il ignoré ces ordres impitoyables, lancés chaque jour, contresignés par lui, à tous les coins de la France, talonnant des fonctionnaires hésitants et révoltés, en soudoyant d'autres, forçant les répugnances, forçant les consciences ? Le monde entier le savait, le monde épouvanté en souffrait pour la France avilie. Des légionnaires gradés et décorés, d'anciens soldats des régiments étrangers étaient du jour au lendemain, transformés en bagnards. Des vieillards, des femmes et des enfants, parce qu'ils étaient Juifs, pourrissaient dans les camps. Des officiers, dégradés parce que Juifs, auraient voulu servir encore en se rengageant comme soldats. Ils ne le pouvaient pas.

A-t-il ignoré quels agents furent chargés de cette besogne de garde-chiourme ? Il les avait nommés lui-même. Qui a nommé les commissaires aux Questions Juives, qui a choisi un Xavier Vallat, puis un Darquier de Pellepoix, professionnels de la haine des Juifs ?

A cause de lui et par lui, la situation de son gouvernement était mûre pour la troisième phase, la plus horrible, celle où les Juifs, prisonniers de la Police française, insultés par la propagande française, déchus dans les camps français, furent livrés aux Allemands. Nous voici au temps des grandes rafles de 1942. Cette phase, marquant le point culminant du traitement imposé aux Juifs par l'Etat français et dont son chef, qui en notifiait et souvent en accentuait les instructions dont il suivait pas à pas l'effrayante progression, allait déclencher ce que guettaient les Allemands, ce qu'ils n'avaient pas osé réclamer d'emblée et dont, à présent, ils étaient assurés, à la mesure que leur garantissait la pénalité juive : l'esclavage de toute la France, l'abandon de sa jeunesse, la reddition de ses forces vives et les derniers lambeaux de sa liberté.

L'Etat français, sous le contrôle incessant de son chef, s'était fait la main contre les Juifs. Les Allemands pouvaient, sans crainte, désormais, user de cette main contre la France.

Mais ce fut le temps aussi où l'Etat Français, par ses excès, provoqua, dans un magnifique mouvement de révolte, la préparation de la Résistance et entraîna un recrutement auquel il n'avait pas songé, le recrutement en masse des réfractaires.

Alors les Juifs purent se dire que leurs malheurs et leurs sacrifices, du moins, n'avaient pas été vains. Et grande fut la joie de ceux qui, ayant lutté longtemps pour échapper aux geôles, purent se jeter librement dans les maquis, les organiser, s'y battre et librement y mourir. Bien avant la libération, ce fut déjà pour eux la délivrance.



Le procès Pétain se compose de plusieurs procès. On comprend que l'on ait été surpris par l'exiguïté de la salle où il se déroule. Si tous les témoignages justifiés par tous ces procès étaient produits, si tous les témoins, les témoins qui parlent et ceux qui se taisent, mais dont la présence serait plus éloquente que la parole, étaient présents, comme ils devraient l'être, quelle enceinte faudrait-il pour les rassembler ?

L'accusé ne relève pas seulement d'une Haute Cour de Justice pour collusion avec l'ennemi ; il relève d'une Haute Cour politique pour attentat contre les institutions maîtresses de la nation ; il relève d'un Conseil de guerre pour, en position d'armistice et non d'alliance, avoir livré des points stratégiques, du matériel et des hommes à l'armée ennemie, avoir encouragé ceux-ci à trahir et les en avoir félicités.

Et il y a davantage. Et, sur ce point, les Juifs reviennent et doivent être replacés au premier plan de l'incrimination.

Lorsque se mit à fonctionner le mécanisme automatique de la déportation, nul - nous le supposons pour son honnêteté et pour son honneur - n'a été assez distrait ou assez injuste pour ne pas voir avec effroi ce qu'était la déportation juive et où menaient les interminables convois plombés partant de Drancy, chargés pêle-mêle, de femmes et d'enfants, de malades, de vieillards juifs, vers Auschwitz, Buchenwald, Bergen-Belsen et tous les camps d'Allemagne.

Qui l'eût ignoré ? Les Allemands s'en vantaient. Ils envoyaient leurs savants et leurs médecins observer comment cela se passait et juger des perfectionnements des chambres d'asphyxie, des fours, des fosses où l'on poussait le troupeau humain, à coups de lance-flammes.

Nul n'a été assez négligent des idées directrices de la France pour ne pas ressentir quelle différence monstrueuse était faite entre les Juifs et les autres. A l'arrivée des trains se vidant de morts et de moribonds, sur le quai même, la part de la mort était triée, d'un geste du doigt. D'un côté, ceux qui pouvaient souffrir encore quelques semaines ou quelques jours, sous le fouet et la faim ; de l'autre,

ceux qui allaient aussitôt mourir, non sans qu'on les trompât avec des prétextes de soins sanitaires. Et c'était, avant tous autres, les mères et leurs enfants.

L'accusé n'a-t-il pas su que la honte et le dégoût chuchotaient à travers l'univers ? En admettant qu'il dédaignât de s'intéresser aux Juifs étrangers et de se pencher sur les humbles, sur les inconnus, n'a-t-il pas su que, parmi ces victimes, se trouvaient de hauts fonctionnaires français, de ses anciens officiers ? N'a-t-il pas su que, conduits à cette mort infamante, il y eut, par exemple, en 1943, le président du Consistoire central des Israélites de France et les directeurs d'une institution française, régie par son administration, l'Union Générale des Israélites de France ? Déjà, quand cette institution fut en proie aux brimades sanguinaires des Allemands qui se plaisaient à en remplacer, puis arrêter, coup sur coup, les chefs, dès qu'ils montraient la moindre défense dont ils le conjuraient de se faire l'arbitre, qu'avait-il dit ? Et a-t-il protesté contre leur capture et leur condamnation ? On a vu, en d'autres pays, plus petits et plus écrasés que la France, quel qu'en fût le risque, les Etats protester. Le roi de Danemark a protesté. Des peuples sous le joug on protesté.

*Nous, Juifs de France, dont presque aucune famille n'est exempte de ces plaies, nous dont la parenté ou l'amitié sont amputées de ces membres arrachés, et avant d'être arrachés, souillés ; nous qui garderons pour toujours, attachés à nous, outre le deuil de leur mort, le deuil plus pesant encore de la dégradation qu'ils ont subie et l'amertume de ne pouvoir plus jamais rien pour les en consoler et les guérir, nous portons témoignage que l'accusé, par son silence quand il pouvait parler, par son impassibilité quand il pouvait faire un geste, par son mensonge quand il soutint que jusqu'à aujourd'hui il n'a pas su, nous portons témoignage qu'il a accepté et patronné ces tortures d'exception, aboutissement fatal de la législation d'exception concertée et développée par lui-même, sciemment et délibérément pendant cinq ans.*

Serait-il absous par une Haute Cour de justice, une Haute Cour politique ou une Cour Martiale, ou lui accorderaient-elles sous le bénéfice du doute, des circonstances atténuantes, qu'il relèverait encore, sur ces crimes dont il a été le pourvoyeur et le complice, du Tribunal International qui va juger les grands criminels de guerre et la justice voudrait qu'il fut transféré à Nuremberg pour y répondre.

Henri Hertz

# Les enfants juifs déportés du 8<sup>e</sup> arrondissement



**12**  
**Rachel Benveniste**  
Née le 14 mai 1923 à Paris 8<sup>e</sup>.  
Son père, Jacques vient de Salsburgh en Alsace. Il émigre en France dans les années 1920 et ouvre un magasin de bonneterie dans le quartier de l'Opéra. Le mariage est fait en 1927 avec Stella Zandvoort.  
Vieilles de commencement de 1939, la famille Benveniste habite 10, rue de Valenciennes (Paris 8<sup>e</sup>).  
En octobre 1942, Rachel entre au CEJ de la gare. Elle est accompagnée de ses deux sœurs, Suzanne et Jacqueline. Elles sont déportées à Auschwitz le 16 août 1942.  
Rachel est libérée le 5 novembre 1945. Elle est mariée avec Raymond et a deux enfants, Jean-Pierre et Catherine.  
Elle est décédée le 10 novembre 1992.  
Rue Valenciennes 10 Paris 8<sup>e</sup>.



**14**  
**Ruth Goldschmidt**  
Née le 10 janvier 1923 à Berlin.  
Elle arrive en France en janvier 1939 avec ses parents, son frère Ernest, ses deux sœurs jumelles et son oncle. Ruth est l'aînée des enfants Goldschmidt.  
Elle est arrêtée le 16 juin 1942 au CEJ de la gare. Elle est déportée à Auschwitz le 16 août 1942.  
Ruth est libérée le 5 novembre 1945.  
Elle est mariée avec Raymond et a deux enfants, Jean-Pierre et Catherine.  
Elle est décédée le 10 novembre 1992.  
Rue Valenciennes 10 Paris 8<sup>e</sup>.



**16**  
**Francine Kahn**  
Francine naît le 14 février 1923 à Paris.  
Son père, Jacques vient de Salsburgh en Alsace. Il émigre en France dans les années 1920 et ouvre un magasin de bonneterie dans le quartier de l'Opéra. Le mariage est fait en 1927 avec Stella Zandvoort.  
Vieilles de commencement de 1939, la famille Kahn habite 10, rue de Valenciennes (Paris 8<sup>e</sup>).  
En octobre 1942, Francine entre au CEJ de la gare. Elle est accompagnée de ses deux sœurs, Suzanne et Jacqueline. Elles sont déportées à Auschwitz le 16 août 1942.  
Francine est libérée le 5 novembre 1945.  
Elle est mariée avec Raymond et a deux enfants, Jean-Pierre et Catherine.  
Elle est décédée le 10 novembre 1992.  
Rue Valenciennes 10 Paris 8<sup>e</sup>.



**18**  
**Victor Rosenbaum**  
Victor naît le 22 septembre 1923 à Paris.  
Son père, Jacques vient de Salsburgh en Alsace. Il émigre en France dans les années 1920 et ouvre un magasin de bonneterie dans le quartier de l'Opéra. Le mariage est fait en 1927 avec Stella Zandvoort.  
Vieilles de commencement de 1939, la famille Rosenbaum habite 10, rue de Valenciennes (Paris 8<sup>e</sup>).  
En octobre 1942, Victor entre au CEJ de la gare. Il est accompagné de ses deux sœurs, Suzanne et Jacqueline. Elles sont déportées à Auschwitz le 16 août 1942.  
Victor est libéré le 5 novembre 1945.  
Il est marié avec Raymond et a deux enfants, Jean-Pierre et Catherine.  
Il est décédé le 10 novembre 1992.  
Rue Valenciennes 10 Paris 8<sup>e</sup>.



**13**  
**Michael Haim**  
Né le 10 mai 1923 à Paris 8<sup>e</sup>.  
Son père, Jacques vient de Salsburgh en Alsace. Il émigre en France dans les années 1920 et ouvre un magasin de bonneterie dans le quartier de l'Opéra. Le mariage est fait en 1927 avec Stella Zandvoort.  
Vieilles de commencement de 1939, la famille Haim habite 10, rue de Valenciennes (Paris 8<sup>e</sup>).  
En octobre 1942, Michael entre au CEJ de la gare. Il est accompagné de ses deux sœurs, Suzanne et Jacqueline. Elles sont déportées à Auschwitz le 16 août 1942.  
Michael est libéré le 5 novembre 1945.  
Il est marié avec Raymond et a deux enfants, Jean-Pierre et Catherine.  
Il est décédé le 10 novembre 1992.  
Rue Valenciennes 10 Paris 8<sup>e</sup>.



**15**  
**Léon Frenschel**  
Né le 10 mai 1923 à Paris 8<sup>e</sup>.  
Son père, Jacques vient de Salsburgh en Alsace. Il émigre en France dans les années 1920 et ouvre un magasin de bonneterie dans le quartier de l'Opéra. Le mariage est fait en 1927 avec Stella Zandvoort.  
Vieilles de commencement de 1939, la famille Frenschel habite 10, rue de Valenciennes (Paris 8<sup>e</sup>).  
En octobre 1942, Léon entre au CEJ de la gare. Il est accompagné de ses deux sœurs, Suzanne et Jacqueline. Elles sont déportées à Auschwitz le 16 août 1942.  
Léon est libéré le 5 novembre 1945.  
Il est marié avec Raymond et a deux enfants, Jean-Pierre et Catherine.  
Il est décédé le 10 novembre 1992.  
Rue Valenciennes 10 Paris 8<sup>e</sup>.



**17**  
**Herzl et Daniel Dubéjoff**  
Né le 10 mai 1923 à Paris 8<sup>e</sup>.  
Son père, Jacques vient de Salsburgh en Alsace. Il émigre en France dans les années 1920 et ouvre un magasin de bonneterie dans le quartier de l'Opéra. Le mariage est fait en 1927 avec Stella Zandvoort.  
Vieilles de commencement de 1939, la famille Dubéjoff habite 10, rue de Valenciennes (Paris 8<sup>e</sup>).  
En octobre 1942, Herzl et Daniel entrent au CEJ de la gare. Ils sont accompagnés de leurs deux sœurs, Suzanne et Jacqueline. Elles sont déportées à Auschwitz le 16 août 1942.  
Herzl et Daniel sont libérés le 5 novembre 1945.  
Ils sont mariés avec Raymond et ont deux enfants, Jean-Pierre et Catherine.  
Ils sont décédés le 10 novembre 1992.  
Rue Valenciennes 10 Paris 8<sup>e</sup>.



**19**  
**Ernest et Daniel Dubéjoff**  
Né le 10 mai 1923 à Paris 8<sup>e</sup>.  
Son père, Jacques vient de Salsburgh en Alsace. Il émigre en France dans les années 1920 et ouvre un magasin de bonneterie dans le quartier de l'Opéra. Le mariage est fait en 1927 avec Stella Zandvoort.  
Vieilles de commencement de 1939, la famille Dubéjoff habite 10, rue de Valenciennes (Paris 8<sup>e</sup>).  
En octobre 1942, Ernest et Daniel entrent au CEJ de la gare. Ils sont accompagnés de leurs deux sœurs, Suzanne et Jacqueline. Elles sont déportées à Auschwitz le 16 août 1942.  
Ernest et Daniel sont libérés le 5 novembre 1945.  
Ils sont mariés avec Raymond et ont deux enfants, Jean-Pierre et Catherine.  
Ils sont décédés le 10 novembre 1992.  
Rue Valenciennes 10 Paris 8<sup>e</sup>.

## EXPOSITION

### « les Enfants Juifs 1939-1945 » en la Mairie du 8e

Sous l'égide de la Mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement et de « Yad Layeled-France, l'Enfant et la Shoah », en partenariat avec le Comejd, a été inaugurée le 11 mai dernier en la Mairie du 8<sup>e</sup> l'exposition : « Enfants Juifs à Paris, 1939-1945 » qui se déroule jusqu'au 19 mai prochain. Lors de cette inauguration avec prises de paroles de Jeanne d'Hauteserre, Maire du 8<sup>e</sup>, Erika Duverger, Première adjointe au Maire, chargée de la Culture, Béatrice Rosenberg Présidente de Yad Layeled-France, Rachel Panczer, responsable de l'AMEJD du 8<sup>e</sup>, et Serge Klarsfeld président des FFDJF, en présence de Philippe Allouche de la

FMS, François Heilbronn, vice-président du Mémorial, André Panczer président du Comejd, la chorale et la formation instrumentale des élèves du lycée Racine interprétèrent avec brio des airs Yiddish et des mélodies classiques, qui remportèrent un vif succès.  
Pour mémoire, en France en 1940, selon Serge Klarsfeld, il y avait environ 70 000 Juifs de moins de 18 ans. Parmi eux, 11400 furent arrêtés pour la plupart par des policiers Français, puis déportés et assassinés à Auschwitz, à l'exception d'environ 200 jeunes. La France a connu le plus grand pourcentage d'enfants sauvés en Europe, soit 84 pour cent. On le



Serge Klarsfeld avec à sa gauche Jeanne d'Hauteserre, Maire du 8<sup>ème</sup>, lors de l'inauguration de l'exposition consacrée aux "Enfants Juifs à Paris 1939-1945".

doit essentiellement à la sympathie de la population non juive dans tous les coins les plus reculés de l'Hexagone, en lien avec les organisations Juives, qui s'étaient donné pour tâche de sauver les enfants en priorité. ● C.B.

# En hommage aux enfants juifs déportés du Marais

Le vendredi 20 mai, sous l'égide de Anne Hidalgo, Maire de Paris, Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris, chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, Christophe Girard, Maire du 4e, André Panczer, Président du Comejd, Régine Lippe, Vice-présidente du Comejd et Rachel Jedinak, au nom de l'Amejd du 4e et du Comité Joseph Migneret, s'est tenue une émouvante cérémonie de dévoilement de 3 plaques à la Mémoire des enfants Juifs morts en déportation qui fréquentèrent les écoles de la rue des Tournelles, du 12 et du 6 bis Place des Vosges.



Le 4e arrondissement paya un lourd tribut en enfants Juifs, exterminés pour le seul crime d'être, notamment à l'Ecole de la rue des Hospitalières Saint Gervais, où ce sont plus de 260 petits élèves qui furent embarqués dans les wagons plombés en direction d'Auschwitz. C'est ce que ne manque pas de rappeler les plaques apposées sur les murs de ces établissements scolaires comme tant d'autres à Paris, où le recensement des élèves assassinés s'est effectué avec le concours des bénévoles des AMEJD,

dont Régine Lippe, et l'appui du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld.

Ainsi que le mentionnent les plaques, ce sont plus de 11400 enfants qui furent déportés de France de 1942 à 1944, et assassinés à Auschwitz, et parmi eux il y avait plus de 500 enfants qui vivaient dans le 4e

arrondissement. Lors de cette cérémonie, au cours de laquelle les officiels évoquèrent ces événements tragiques, en présence des porte-drapeaux, dont Alex Halaunbrenner des FFDJF, de Serge Klarsfeld, du Grand Rabbin Olivier Kaufmann, Evelyne Gouggenheim, administratrice de l'ACIP, des élus, dont Vincent Roger, conseiller d'arrondissement et régional, ainsi que Henri Zajdenwergier survivant du Convoi 73, Milo Adoner vice-président de l'UDA, Claude Hampel de la CS, Alain de Toledo de l'Association

Aki Estamos, Me Lévy directrice d'école, et l'inspecteur d'Académie ; les enfants de ces mêmes écoles y prirent une part active avec dépôt de fleurs, lectures de poèmes, intervention de la chorale, et tenue d'un ruban d'honneur aux couleurs bleu-blanc-rouge, surmonté d'ailes de colombe. Dans le prolongement de ces temps forts du Souvenir, le Grand Rabbin Olivier Kaufmann accompagné de Régine Lippe et de Georges et Sarah Wajakovski procédèrent à des dépôts de gerbes au pied des écoles de la rue des Tournelles et du 12 Place des Vosges, ainsi que dans le hall de la Synagogue au 14 Place des Vosges, sous la plaque apposée en la mémoire du Rabbin Charles Liché, ancien d'Auschwitz et Rabbin des Déportés de France. Le soir même, lors de l'office de Shabbat, à l'initiative du Grand Rabbin Olivier Kaufmann, les noms des 117 enfants Juifs, dont celui d'André Engros, 17ans, fusillé par les nazis, furent lus par Milo Adoner, survivant de l'Ecole des Hospitalières Saint-Gervais, lecture qui fut suivie d'un Kaddish, repris par l'ensemble des fidèles. ●

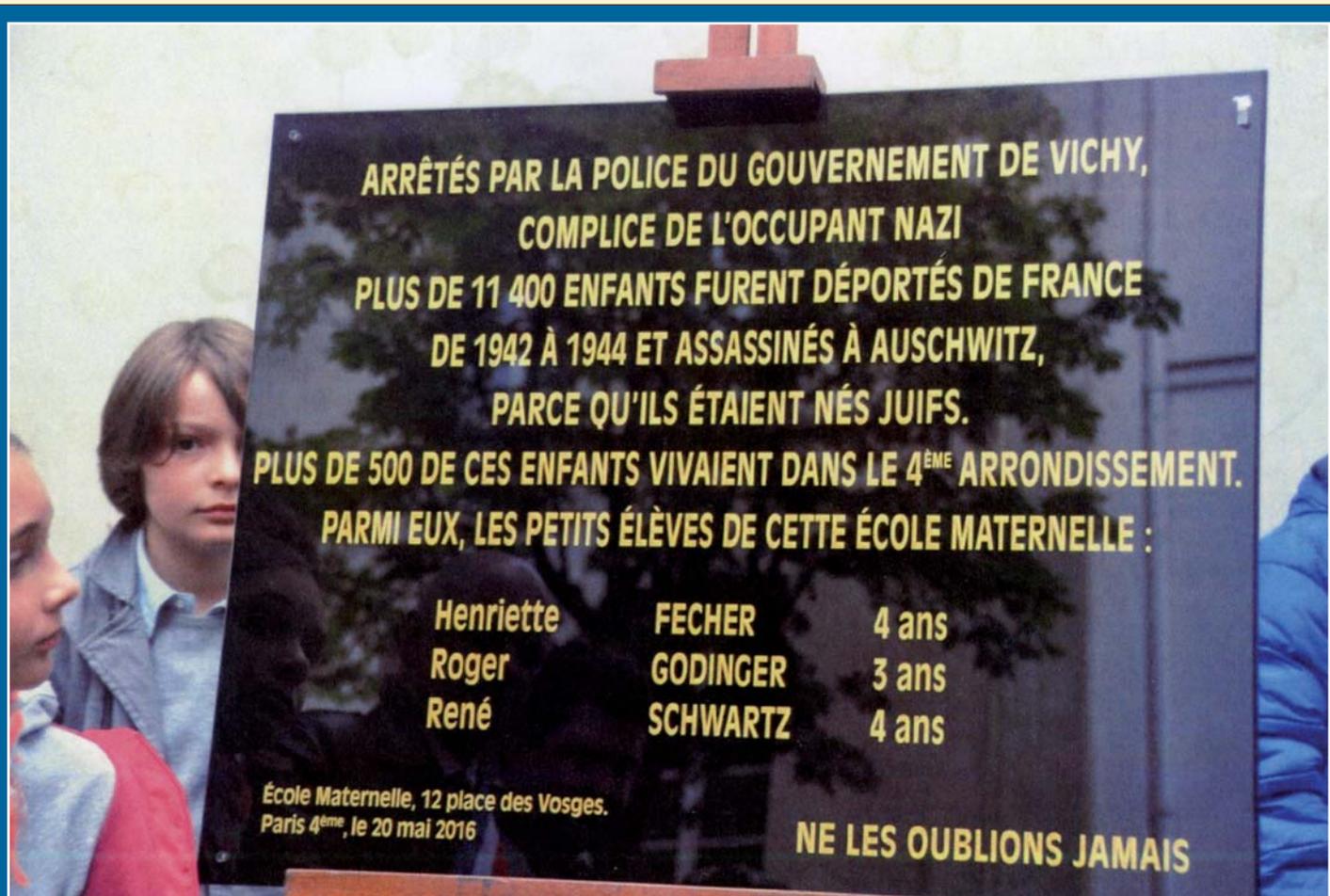
PAR CLAUDE BOCHURBERG



ZAJDNER Bernard et Salomon  
Jumeaux de 15 ans nés le 28.12.1929 à Paris 12°  
Déportés le 20 mai 1944 par le convoi 74  
Avec leur père Elias, 41 ans né à Mandize  
et leur sœur Micheline, 17 ans née à Paris (qui a survécu)  
et leur frère Albert, 20 ans avait été déporté par le convoi 73  
9, rue Aubriot Paris 4°

Cette photo de Régine AJDELSON a été prise le 7 juillet 1942, neuf jours avant son arrestation à son domicile, 25 passage du Prévôt, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, le jour de la rafle du Vel' d'Hiv'. Sa mère, Sarah, a été déportée par le convoi n° 14 ; Régine l'a suivie dans le convoi n° 20 du 17 août 1942.





*SUR LES PLAQUES COMMÉMORATIVES SONT INSCRITS LES NOMS DES ENFANTS DU IV<sup>È</sup> QUI FURENT DÉPORTÉS*



PLUS DE 11 400 ENFANTS FURENT DÉPORTÉS DE FRANCE DE 1942 À 1944  
ET ASSASSINÉS À AUSCHWITZ PARCE QU'ILS ÉTAIENT NÉS JUIFS.  
PLUS DE 500 DE CES ENFANTS VIVAIENT DANS LE 4<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT.

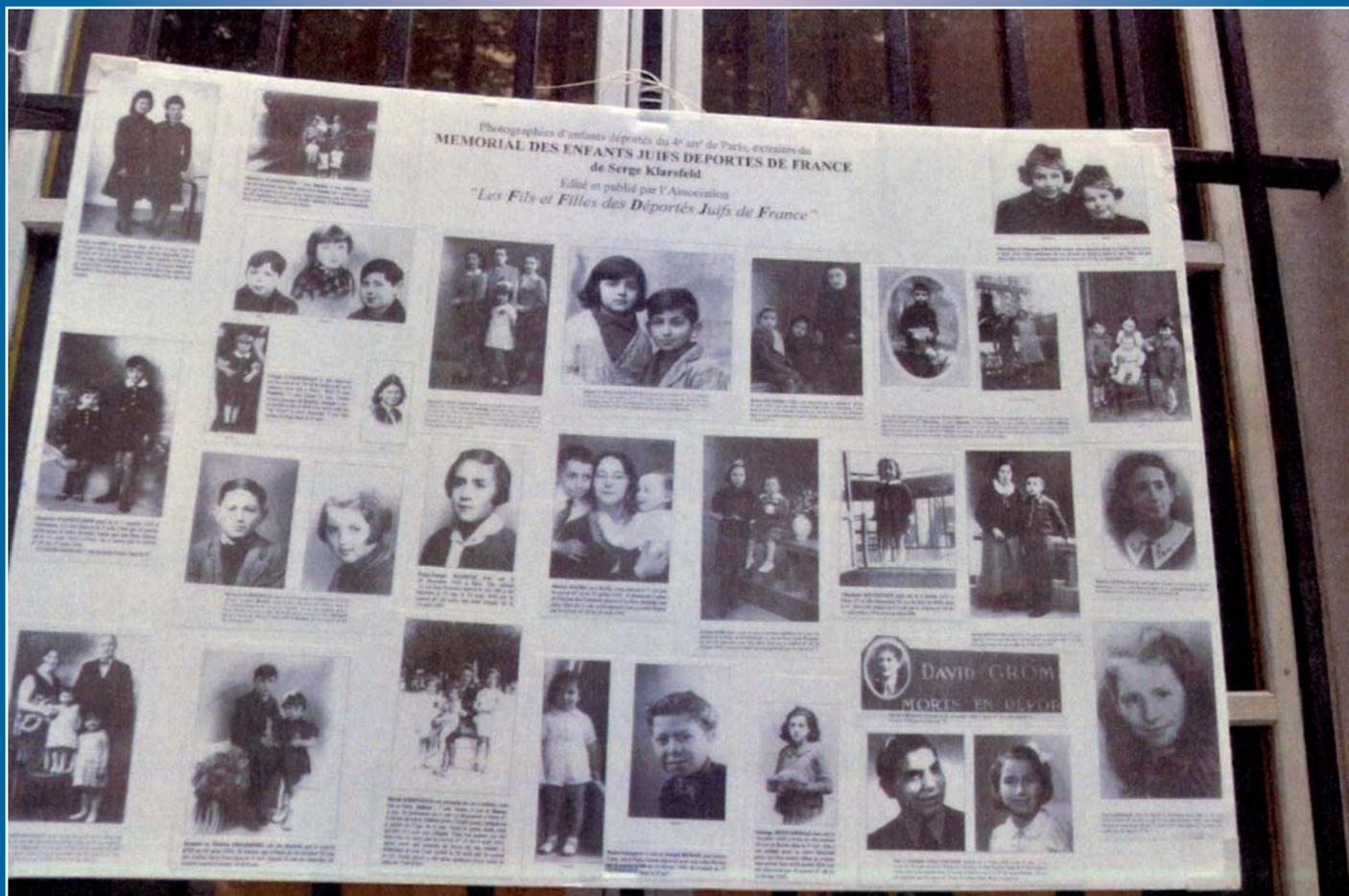
PARTI D'EUX LES ÉLÈVES, ANCIENS ÉLÈVES DE CE COURS COMPLÉMENTAIRE,  
ET LES ENFANTS DU QUARTIER :

Suzanne	AJZENSTADT	9 ans	Raymonde	LEWENSTADT	10 ans	Simon	SCHWARTZ	17 ans
Cécile	ALLOUCHE	16 ans	Rose	LEWENSTADT	12 ans	Léa	SERELS	16 ans
Marie	BLAT	11 ans	Stella	LEWENSTADT	17 ans	Sabine	SOBEL	16 ans
Israel	BOKSENBAUM	15 ans	Marguerite	MATYKANSKY	9 ans	Aïcha	SOUISSA	11 ans
Raymonde	BRENER	10 ans	Georges	MORGENSTERN	10 ans	Rachel	STEINSCHNEIDER	17 ans
Fela	BUCHOLC	9 ans	Jacques	MORGENSTERN	14 ans	Esther	STERMAN	16 ans
Eva	CUKIERMAN	14 ans	Rachel	MORGENSTERN	11 ans	David	STERN	11 ans
Lejb	CYGLER	16 ans	Frajda	OSTROWICZ	13 ans	Léa	STERN	12 ans
Odette	CYRKIN	11 ans	Sarah	PECH	17 ans	Maurice	STOLOWICZ	8 ans
Pierre	CZAPNIKOWICZ	16 ans	Raymond	PERELSTEIN	16 ans	Suzanne	SZADERKIEWICZ	15 ans
Marcel	DRAI	17 ans	Micheline	PESZKES	10 ans	Marcelle	SZEJWACH	11 ans
Joseph	DYKIER	17 ans	Renée	PESZKES	12 ans	Maurice	SZLAMBERG	11 ans
Bernard	EDELSTEIN	17 ans	Paulette	PYTKIEWICZ	8 ans	Suzanne	SZTAJNBUCH	11 ans
Céline	EWOWICK	10 ans	Jeanine	ROSEMBERG	8 ans	Joseph	TREVGODA	17 ans
Herma	FALLIK	15 ans	Abraham	ROSTEIN	14 ans	Berthe	VALAIX	16 ans
Anna	FISCHER	12 ans	Léa	ROSTEIN	12 ans	Bernard	WARCHOLSKI	13 ans
Marie	FIZZMAN	11 ans	Laja	ROZENBAUM	9 ans	Liliane	WEINTRAUB	11 ans
Adèle	GOLCYMER	8 ans	Perla	ROZENBLUM	14 ans	Ida	WELGER	14 ans
Estera	GOLCYMER	10 ans	Maurice	RUBIN	16 ans	Robert	WIDERMAN	16 ans
Huguette	GOLDBLUM	13 ans	Szorna	RYZA	15 ans	Jeanine	WOLFOWSKI	10 ans
Malika	GROSSER	17 ans	Gitia	SANKOWICZ	17 ans	Aline	ZAJDMAN	8 ans
Dora	HOLAND	9 ans	Bernard	SCHAINER	17 ans	Micheline	ZAJDNER	17 ans
Chaim	JUDENLERNER	17 ans	Genia	SCHAINER	11 ans	Madeleine	ZALCMAN	9 ans
Léa	KOHN	17 ans	Paula	SCHIPPER	14 ans	Évelyne	ZLOTÓVTCH	17 ans
Henri	KOPF	15 ans	Simon	SCHIPPER	17 ans	Dora	ZYNDERMAN	11 ans
Berta	LASKI	16 ans	Anna	SCHULMANN	16 ans			
Sarah	LENCZNER	17 ans		SCHWARTZ	14 ans			

Ecole élémentaire des Tournelles - Ex Cours complémentaire  
21 rue des Tournelles - Paris 4<sup>ème</sup>, le 20 mai 2016

NE LES OUBLIONS JAMAIS

**SUR LES PANNEAUX PLASTIFIÉS,  
LES VISAGES DES ENFANTS DU IV<sup>È</sup> QUI FURENT DÉPORTÉS**





*LES JEUNES (CI-DESSUS) AU PREMIER PLAN : CHRISTIANE LACROIX ET HENRI ZAJDENWERGIER  
ET LES VIEUX (CI-DESSOUS) À MOINS QUE CE NE SOIT LE CONTRAIRE !  
DERRIÈRE HENRI, MADAME ADONER ET EN HAUT À GAUCHE, LAURENT GOLDBERG.*





**RÉGINE LIPPE,  
QUI A BEAUCOUP  
TRAVAILLÉ POUR  
CES PLAQUES  
ET QUI A FAIT  
UN EXCELLENT DISCOURS,  
DE MÊME QUE  
RACHEL JEDYNAK.**



**LE GRAND RABBIN OLIVIER KAUFMANN,  
DONT LA SYNAGOGUE EST MITOYENNE DE CETTE ÉCOLE DE LA RUE DES TOURNELLES**



**NOTRE AMIE,  
RACHEL JEDYNAK.**

## 5 JUIN 2016 : CÉRÉMONIE ANNUELLE AU CIMETIÈRE DE BAGNEUX



**L'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945**  
26 rue du Renard 75004 Paris  
Tél. : 01 42 77 73 32



### **E**MISSION

**L**e 16 mars dernier, Julia Kristeva, psychanalyste et écrivain, commandeur de la Légion d'Honneur et de l'ordre National du Mérite, dont les travaux de recherche dans le domaine du langage, de la psychanalyse et de la littérature sont notoires, ainsi que Pia Cohen, psychologue-clinicienne, experte en communication institutionnelle, étaient reçues dans l'émission « Mémoire et Vigilance » au cours de laquelle Julia Kristeva, auteur d'une trentaine d'ouvrages (dont le plus récent « Beauvoir présente », chez Fayard), et fondatrice du « Centre Roland Barthes », analysa la notion de « mal radical » engendré par « la maladie d'idéalité risquant d'aboutir à une désorganisation psychique profonde si le contexte traumatique, personnel ou socio-historique s'y prête. » La problématique posée par la transmission de la mémoire fut également abordée par Julia Kristeva, qui insista sur la nécessité de faire

## Julia Kristeva avec Pia Cohen à « M et V »



Julia Kristeva et Pia Cohen le 16 mars à "Mémoire et vigilance."

appel à la créativité pour que le lien culturel ait quelque chance de perdurer entre les générations. Quant à Pia Cohen, dont l'amitié avec Julia remonte à l'époque de sa mission dans le domaine du Handicap auprès du

FSJU, il y a une quinzaine d'années, où Julia Kristeva siégeait au Conseil National du Handicap, elle fit part avec reconnaissance de tout ce que lui avait apportée Julia, comme ouverture sur autrui et l'humanité. ● C.B.

## Notre cérémonie du 16 juillet au Vel d'Hiv

- Notre cérémonie annuelle du Vel d'Hiv se déroulera au même emplacement que l'an dernier, bd de Grenelle devant la plaque commémorative restaurée, redorée et intégrée dans la palissade de l'immeuble en voie de rénovation.
- La cérémonie se tiendra samedi 16 juillet 2016 à 18 heures
- La cérémonie officielle se tiendra le dimanche 17 juillet à partir de 10h sur l'esplanade.
- Les travaux seront achevés en 2017 et le Jardin des Enfants du Vel d'Hiv sera inauguré rue Nelaton avec inauguration du monument portant noms, prénoms et âges des 3900 enfants passés par le Vel d'Hiv et déportés sans interruption de leur internement. Les deux cérémonies auront lieu le dimanche 16 juillet 2017. Ce sera le 75ème anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv.

### Agenda Klarsfeld du mois de juin

- 5 juin: cérémonie des Anciens Combattants et Volontaires étrangers au cimetière de Bagneux
- 6 juin: présidence de la commission "mémoire et transmission" de la FMS
- 9 juin: dévoilement de plaques dans trois écoles à Lille avec Martine Aubry et Paulette Touzard + conférence le soir pour Beate et moi
- 10 juin: interview TV sur Bernard Natan
- 11 juin: Beate à Oberhausen en Allemagne pour y parler de Marlène Dietrich, dont elle était amie.
- 13 juin: interview TV pour un documentaire sur notre action
- 14 juin: verdict du procès intenté à Alain Soral
- 16 juin: dévoilement de la plaque à la gare de Valenciennes pour les déportés juifs qui en sont partis vers Malines et Auschwitz
- 17 juin: conférence à la Maison de l'Allemagne à la Cité Universitaire
- 18-19 juin: à Barcarès, inauguration d'un rond-point portant le nom d'Arno K, père de Serge et grand père d'Arno, volontaire au 22ème RMVE et d'une plaque à sa mémoire et à celle de son neveu, tué à son côté dans la bataille de la Somme le 6 juin 1940.
- 20 juin: Varsovie au conseil d'administration de la Fondation Auschwitz-Birkenau
- 22 juin: Besançon au conseil scientifique du musée de la Résistance et de la Déportation. Et retour à Paris pour remettre à Elisabeth Lenchener la légion d'honneur.
- 24 et 25 juin: démarche à Zagreb (Croatie) contre l'extrême droite
- 27 juin: Beate à Dresde en Allemagne et Serge au Bureau de la FMS
- 29 juin: conseil d'administration de la Fondation Mémoire du Camp des Milles

**NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

## Le départ pour l'école

« C'est l'heure

« C'est l'heure de la classe a dit la mère, en route ! »

Les yeux pleins de sommeil, les petits écoliers  
S'habillent à tâtons, mettent leurs gros souliers  
Et les voilà partis, grignotant une route.

Qu'il fait froid ce matin ! Les arbres, en déroute,  
Se courbent sous le vent qui cingle les halliers ;  
Et la neige poudrant les sillons réguliers,  
S'attarde sur la terre et recouvre toute

Où l'école est bien loin et l'hiver est bien dur !  
Marchez, pourtant, marchez, d'un pas vaillant et sûr,  
Enfants, vers le Devoir, le Travail, l'Espérance, .....

Chacun pour le pays, doit peiner à son tour, .....

Marchez vers le savoir ; car vous serez un jour,  
Humbles petits cerveaux, le cerveau de la France

Jacques Normands

Combien de petits cerveaux juifs qui seraient devenus de grands cerveaux français ?...



Régine HAJMAN avait 15 ans, elle était née à Paris. Elle a été déportée par le convoi n° 31 du 11 septembre 1942 avec son père, Fajwel. Elle était arrivée à Drancy en provenance de Poitiers.

Nom :

Loeb

Prénoms :

Anne Marie (Annik)

Age :

7 ans 1/2 (née en février 1938)

Adresse de la Famille :

112 Dubois

34 rue Bretonne Paris 18



Camp en France :

Drancy

Date :

départ du camp, avril 1943

Camp en Allemagne :

?

Dernières

Dans l'exposition de Yad Layeled à la Mairie du 8e arrondissement (voir la page 76) nous avons remarqué la photo de Annik Marinette Lob que nous n'avions pas encore retrouvée ou reçue. Yad Layeled nous a aimablement communiqué la photo.

Annik Lob avait 4 ans, était née à Paris 19e. Son père, Hermann était né à Dej (Roumanie) et sa mère Livia à Budapest. Tous trois ont été arrêtés à leur domicile 34 rue de Ponthieu à Paris 8e et ont été déportés dans le camp d'extermination de Sobibor le 25 mars 1943.

Ayant publié le tome 2 du Mémorial des Enfants, je prépare l'additif n° 12 et j'ai déjà rassemblé plus de 30 nouvelles photos. Aidez moi dans cette recherche entamée il y a plus de 20 ans et qui a déjà obtenu 5000 visages d'enfants déportés de France sur les 11400.

## ◆ Lecture des noms de tous les convois du 27 mars 2017 au 17 août 2019

Après consultation de nos articulations, de nos artères, de nos rhumatismes etc. nous avons pris la décision de commémorer le 75ème anniversaire du départ de chaque convoi avec lecture des noms des déportés du convoi. Ce sera comme pour le 70ème anniversaire au Mémorial de la Shoah à midi pile.

Merci de vous y préparer.

◆ Alex Halaunbrenner a bien du mérite: non seulement il ne se porte pas aussi bien qu'avant, mais il répond toujours présent aux demandes de témoignages sur le tragique parcours qui a été le sien et celui de sa famille. A peine sorti de l'hôpital, il partait accompagner un groupe de jeunes à Auschwitz; il témoigne sans cesse à Lyon ou Villeurbanne dans les écoles et il est le porte-drapeau des FFDJF pour tant de cérémonies. Nous allons ajouter un S intermédiaire à son nom: Alexandre Stakhanov Halaunbrenner. Il était avec nous à Millau; il sera avec nous à Valenciennes. Il se repose debout.

◆ Le 13 avril 2016 à la Maison du Barreau, Me Basile Ader a évoqué :

### « L'AFFAIRE NATAN » ou l'histoire d'une élimination



**Bernard Natan**, fondateur de Pathé-Natan, a été le grand promoteur du cinéma français des années 30 de l'entre-deux guerres. Condamné en 1941 pour des délits financiers qu'il contestait avoir commis, il a été déchu de sa nationalité française, et livré aux allemands. Il est mort à Auschwitz en 1942. Sa réhabilitation est en œuvre. Conférence illustrée par la projection d'images d'archives, en présence des petites filles de Bernard Natan:  
**Lenick Philippot & Françoise Ickowicz-Tordjemann**



Un film sur "Natan, le fantôme de la rue Francoeur" est en préparation et je dois y participer. Je suis attaché depuis longtemps à la réhabilitation de B. Natan, qui était un ami proche de mon cousin, Henri Klarsfeld, président de la Paramount. Leurs deux grandes photos voisinaient à l'exposition "Le Juif et la France" au Palais Berlitz avec ce titre: "Les Juifs, maîtres du cinéma français".

◆ Le 19 avril au Mémorial de la Shoah a eu lieu la traditionnelle cérémonie en hommage au soulèvement du ghetto de Varsovie avec la participation de Roger Cukiermann, Eric de Rothschild, Andrzy Byrt, ambassadeur de Pologne et Aliza Bin Noun, ambassadrice d'Israël.

◆ L'association «Les Familles et Amis des Déportés du Convoi 73» ont commémoré le 15 mai 2016, le 72e anniversaire du départ de ce convoi à Drancy, devant le Mémorial des Déportés et à Bobigny, devant la gare de la Déportation.

# Un combat qui a fait bouger les mentalités

Notre ami, Olivier Lalieu, qui, au côté de Jacques Fredj, joue un rôle éminent au Mémorial de la Shoah, vient de publier une "Histoire de la Mémoire de la Shoah" (dans une collection dirigée par Serge Barcellini, Contrôleur général des Armées au Ministère de la Défense; aux éditions Soteca).

Cet ouvrage de référence évoque souvent le rôle joué par les FFDJF autour des Klarsfeld. Pour ceux qui ont constitué le premier noyau des Fils et Filles et pour tous les autres qui les ont rejoints, il sera agréable de lire ces quelques extraits et de se procurer le livre d'Olivier Lalieu dans toutes les librairies et d'abord dans celle du Mémorial de la Shoah.

OLIVIER LALIEU

## HISTOIRE DE LA MÉMOIRE DE LA SHOAH

### LE COUPLE KLARSFELD ET LES FILS ET FILLES

Le véritable tournant apparaît dix ans plus tard. Les Fils et Filles ne sont plus des jeunes, mais des adultes et l'initiative ne vient plus d'un monde associatif dont les effectifs commencent à décliner, faute d'un renouvellement des générations. Elle se construit ailleurs, pour appuyer une action militante qui bouscule les pratiques des associations traditionnelles, celle du couple formé depuis 1963 par Beate et Serge Klarsfeld

Après guerre, Serge Klarsfeld poursuit des études d'histoire et de sciences politiques à Paris. Il devient administrateur à l'Office de radiodiffusion-télévision française. Marié à Beate Künzel, rencontrée à Paris en 1960, il entame en 1965 des recherches sur le parcours de son père dont il ressent intensément la perte, alors que le couple attend son premier enfant. Il se rend rue Geoffroy l'Asnier au CDJC, un lieu qu'il connaît pour avoir assisté à la pose de la première pierre puis à l'inauguration du Tombeau du Mémorial du martyr juif inconnu, sans jamais y être entré. Il décide aussi de se rendre seul en février en Pologne. Il découvre le musée installé depuis 1947 dans les blocks d'Auschwitz-I puis va à pied sur le site de Birkenau. À l'occasion d'un colloque organisé par Jacques Fijalkow à Lacarne en 2011, Serge Klarsfeld revient sur ce jour: « Sur la rampe de Birkenau qui m'est apparue comme la station terminus du peuple juif, j'ai éprouvé la certitude que mon destin aurait dû se terminer là, au bout de cette rampe, et que l'immense souffrance du peuple juif assassiné n'avait pas été interrompue par la fuite du temps. Il me semblait que j'étais arrivé moi-même en quelque sorte et que j'entendais le cri de mon peuple, un cri à la mesure du crime, le prolongeant à l'infini. Je ne pouvais me boucher les oreilles et le cœur: si l'enfant rescapé par miracle du génocide restait sourd à ce cri, qui était aussi un appel à assumer mes responsabilités de Juif, ma vie ne serait-elle pas une trahison? C'est en ces termes et en ce lieu que j'ai décidé de m'engager, que j'ai compris que ma génération était exceptionnelle: elle avait survécu à la plus terrible menace et catastrophe subie par les Juifs et elle avait vu la renaissance d'un État juif indépendant<sup>1</sup>. »

L'engagement vient d'abord en soutenant Beate dans son combat pour dénoncer la présence et l'influence d'anciens nazis en RFA, à commencer par des dirigeants de premier plan dont elle estime insupportable qu'ils incarnent l'Allemagne<sup>2</sup>. L'élection comme chancelier ouest-allemand de Kurt Georg Kiesinger en 1966 constitue un déclic, alors que son passé d'ancien directeur adjoint de la propagande radiophonique du régime nazi est évoqué par la presse en France. Aidé par Serge dans la recherche d'archives démontrant les responsabilités de l'homme politique allemand, elle publie deux articles dénonçant son passé et prônant un renouvellement du monde politique allemand. Ses prises de position lui valent d'être licenciée de l'Office franco-allemand de la jeunesse où elle travaillait comme secrétaire. Elle n'en poursuit pas moins sa campagne, publiant tribunes et brochures, multipliant les conférences et les réunions publiques en Allemagne. En novembre 1969, elle gifle publiquement à Berlin le chancelier, dans un geste qui marque l'opinion à dessein. Condamnée à 1 an de prison et aussitôt libérée du fait de sa double nationalité, elle est graciée en 1969 après l'élection de l'ancien résistant Willy Brandt pour succéder à Kiesinger. Entre-temps, elle l'aura à nouveau affronté, cette fois sur le terrain électoral en lui opposant sa candidature dans sa propre circonscription.

Une offensive pour la justice est en marche et ne va pas s'arrêter. Elle mène campagne en 1970 contre la nomination du député Ernst Achenbach comme délégué de l'Allemagne au sein de la commission européenne, un membre du parti nazi, chef de la section politique de l'Ambassade d'Allemagne à Paris entre 1940 et 1943, l'adjoint de l'ambassadeur Abetz, notamment chargé de la propagande radio en France et compromis dans la politique de représailles. À nouveau, un dossier est constitué à partir d'archives, en particulier du CDJC, et largement diffusé auprès de la presse et des dirigeants français, allemands et des instances européennes. Au bout de deux mois, la RFA retire sa candidature.

.../...

Cet engagement les conduit sur plusieurs pays et continents. Le couple développe une action aux multiples formes qui mêle coups d'éclat illégaux comme des tentatives d'enlèvement, l'interpellation véhémement des dirigeants politiques, des manifestations médiatisées pour alerter l'opinion, des lettres ouvertes reprises par la presse internationale, de multiples rebondissements judiciaires du fait des condamnations les frappant en Allemagne, le tout fondé sur la communication de dossiers historiques, basés sur des documents originaux étayant leurs accusations en puisant en particulier dans les archives du CDJC.

Voici comment le journal *La Croix* présente le portrait de Beate en 1972 : « *Un air de jeunesse – elle a 30 ans – un charme indéniable, un visage candide ou ingénu... Ne nous fions pas aux apparences : sous cette féminité se cachent une indomptable énergie et une inlassable persévérance*<sup>1</sup>. » De courage physique aussi faudrait-il ajouter.

Le couple entend également corriger les failles de la loi. Au terme des accords de Paris liant la RFA aux puissances alliées signés en octobre 1954, les criminels nazis déjà jugés, y compris par contumace, ne pouvaient être à nouveau poursuivis en Allemagne. Si l'objectif initial était d'éviter qu'ils bénéficient de mesures de clémence, le résultat est qu'ils jouissent dès lors d'une totale impunité sur le sol allemand, car le pays n'extrade pas ses ressortissants. Le couple se mobilise pour obtenir l'adoption en février 1971 d'une nouvelle loi permettant le jugement des criminels nazis ayant opéré en France, sous la forme d'une convention franco-allemande. Sa laborieuse promulgation, est obtenue avec difficulté auprès d'une classe politique allemande réticente et alors qu'Ernst Achenbach prend la tête d'une campagne contre cet accord, dont il est nommé rapporteur devant la commission des affaires étrangères du Parlement, entravant le processus jusqu'en février 1975.

Dénonçant cette obstruction, Beate Klarsfeld est poursuivie devant le tribunal de Cologne au cours de l'été 1974, où Joseph Billig et Georges Wellers témoignent en sa faveur.

Comme l'a montré Alfred Wahl, la société allemande présente alors un visage contradictoire, incarné à la fois par l'exceptionnel geste de repentance du chancelier Willy Brandt s'agenouillant le 21 mars 1971 devant le monument en hommage aux héros et martyrs du ghetto à Varsovie, cette œuvre si symbolique du sculpteur Nathan Rapoport, et aussi par une volonté de ménager les anciens nazis sans affronter l'échelle de leurs responsabilités, individuelles et collectives. C'est cet aveuglement et cette impunité qui sont insupportables pour Beate Klarsfeld et contre quoi elle se bat avec Serge.

Elle ne se laisse pour autant pas enfermée dans une cause, ni récupérée par le bloc soviétique. Elle est ainsi arrêtée à Varsovie en 1970 pour avoir protesté contre l'antisémitisme du régime polonais et à Prague en 1971 pour avoir dénoncé cette fois les privations de liberté en Tchécoslovaquie.

Tout au long de la décennie soixante-dix, le couple Klarsfeld recherche et entend traduire devant la justice allemande les principaux responsables allemands de la Solution finale en France, notamment Kurt Lischka, membre du parti nazi, docteur en droit, adjoint de Knochen à la tête du Sipo-SD de Paris, Herbert Hagen, SS adjoint de Oberg, Ernst Heinrichsohn, un SS adjoint de Dannecker à la tête de la section antijuive de la Gestapo à Paris puis adjoint de Lischka, et Klaus Barbie, chef du Sipo-SD de Lyon, responsable entre autres crimes de l'arrestation des jeunes pensionnaires de la maison d'Izieu retrouvé par les Klarsfeld au Pérou en 1971 et dont ils obtiennent que son dossier soit réouvert.

Certes, la dénonciation de l'impunité de criminels de guerre allemands ou français appartient traditionnellement au discours du mouvement déporté, mais l'action de Beate et Serge Klarsfeld est d'un autre ordre. Elle s'élabore d'abord largement en dehors des cercles de la déportation et de la résistance, même si ponctuellement ils en reçoivent le soutien.

Épaulés par une poignée d'anciens d'Auschwitz, comme Julien Aubart et Henri Pudeleau, et par de jeunes militants venant de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme comme Serge Hadjemberg appuyé par le président Jean Pierre-Bloch, le couple Klarsfeld est progressivement rejoint par de nouveaux militants, des membres de cette seconde génération, celle des enfants nés avant ou pendant le conflit, des victimes jusqu'alors peu visibles sans être totalement absentes. Sans doute, leur destin d'enfants pour beaucoup cachés étaient apparus d'un autre ordre, d'un autre statut par rapport à celui des rescapés dans une proximité difficile à trouver au sein d'une même organisation. De ces enfants devenus adultes, Annick Cojean les décrit comme des « *miraculés qui ne devaient pas naître (...) et qui, en même temps que l'espoir, portent en eux, dans leurs os, la douleur de la Shoah*<sup>1</sup>. »

L'engagement courageux du couple, ses méthodes peu conventionnelles et le soutien de jeunes militants attirent l'attention des médias qui, à leur tour, jouent un rôle déterminant dans la stratégie de mobilisation de l'opinion. Les Klarsfeld procèdent à des initiatives spectaculaires pour frapper les esprits, mais élaborent et divulguent aussi de solides dossiers d'accusation tirés des archives, ainsi que des études historiques qu'ils publient. Serge Klarsfeld est aussi devenu avocat, il peut s'engager sur le terrain judiciaire en déposant plainte, alors que la loi française jusqu'en 1980 interdit aux associations de se porter partie civile.

Parce que l'exigence de justice est aussi une exigence de mémoire, Serge Klarsfeld publie en 1978 *Le mémorial de la déportation des Juifs de France* où il donne la composition des convois partis de France, se fondant sur les listes conservées au CDJC depuis 1945. Tout à la fois travail historique, précisant le nombre des déportés, avec l'estimation des rescapés à la Libération, il est aussi « *un acte de piété et d'hommage* » qui répond à l'impérieuse nécessité de préserver le nom des victimes s'effaçant progressivement des documents originaux.<sup>1</sup> Pour la première fois, au-delà de formules convenues et de chiffres, il devient possible d'entrevoir la réalité crue du génocide : l'extermination de familles entières, des familles à qui Serge Klarsfeld restitue leur identité et donc leur existence. « *Le Mémorial* », écrit le philosophe Vladimir Jankélévitch, « *fait sortir de la nuit et de la nuée, en les appelant par leur nom les innombrables fantômes anonymes annihilés par leurs bourreaux. Nommer ces ombres pâles, c'est déjà les convoquer.* » Cette œuvre connaît un écho considérable dans l'opinion publique comme chez les Juifs de France que Serge et Beate Klarsfeld mobilisent.

*Le Mémorial* est une pièce à charge dans le procès qui finit par s'ouvrir le 23 octobre 1979 à Cologne contre Kurt Lischka, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn. Après une trentaine d'audiences, le verdict est rendu le 11 février 1980 à la satisfaction des parties civiles. Georges Wellers a été cité comme témoin par l'accusation et Joseph Billig comme expert. Lischka est condamné à dix ans de réclusion criminelle, Hagen à douze et Heinrichsohn à six.

C'est pour soutenir l'action des Klarsfeld que se réunit autour d'eux un groupe animé par Henri Golub et Annette Zaidman, une ancienne de la Commission centrale de l'enfance<sup>1</sup>, aboutissant à la création en janvier 1979 de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France.

Annette Zaidman revient dans le premier bulletin de l'association sur son engagement en des termes évocateurs : « C'est en regardant agir le couple Klarsfeld, que j'ai réalisé qu'ils étaient notre trait d'union. Je les ai vu élever des protestations sur place, en Allemagne, en Argentine, en Bolivie, en Uruguay, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Syrie, en France ou en Iran. Que ce soit dans des régimes totalitaires de droite ou de gauche ou dans des pays démocratiques, partout où ils se sont manifestés, c'était pour défendre la cause juive. (...) »

Alors en souvenir des miens, parce que j'ai eu la chance de leur survivre, parce que je suis issue de leur chair et le témoin irréfutable de leur martyrologie, je me suis ralliée aux Klarsfeld<sup>2</sup>. » Quand le premier bulletin de l'association sort en juin 1979, le mouvement dépasse les 500 adhérents et va multiplier les initiatives, incarnant le slogan qui orne les badges de ses membres, « militants de la mémoire »<sup>3</sup>. Claude Bochorberg, fils de déporté et enfant caché, animateur de l'émission « Mémoire et Vigilance » sur *Radio Shalom* depuis 1981, devient le chroniqueur de ces combats, se faisant tour à tour journaliste, historien et militant.

Avec la création de l'association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France, Serge Klarsfeld réunit autour de lui une génération que le mouvement déporté dans son ensemble n'a jamais pu, malgré ses efforts, intégrer massivement dans ses rangs.

Si les associations de rescapés ont souvent exprimé des préoccupations proches de celles des FFDJF, l'activisme de cette dernière tranche singulièrement tout en reprenant une partie des usages : le porte-drapeau, les dépôts de gerbes, l'organisation de pèlerinages et de manifestations, la pose de plaques commémoratives. Les FFDJF parviennent également à susciter un engouement et une mobilisation inédite dans la société et surtout parmi les Juifs de France. Ils fédèrent dans l'action des institutions comme le CRIF, à l'engagement limité jusqu'aux années 1980, et qui sera marqué par la mobilisation de son président Théo Klein contre l'installation de carmelites à proximité immédiate du camp d'Auschwitz entre 1984 et 1989. Ils se tournent surtout vers des centaines de jeunes qui les rejoignent.

« Personnellement, je suis très impressionné par la présence des jeunes en permanence : enfants ou petits-enfants des victimes de l'holocauste, fils et filles de « pieds-noirs » s'intégrant à la chaîne de solidarité juive, membres du Betar, de l'école Yavné, de l'UEJF<sup>1</sup>, de l'OJD<sup>2</sup>, de la LICRA » souligne en 1979 l'ancien déporté Charles Baron, en marge de l'une des nombreuses manifestations montrant à Cologne la forte mobilisation des Juifs de France. « Ces jeunes ont aujourd'hui de 15 à 20 ans : ils en auront 40 à l'aube de l'an 2000 et raconteront à leurs enfants qu'ils ont assisté au procès des assassins de leurs propres grands-parents. Ils seront la mémoire collective du peuple juif (...) »<sup>3</sup>.

Dès 1980, Serge Klarsfeld évoque de manière tranchée la spécificité des FFDJF, pour mieux se démarquer des autres mouvements : « Nous ne sommes pas une organisation d'anciens combattants et nous ne nous sommes pas créés pour banqueter en évoquant le bon vieux temps de 1942, quand on arrêtait nos mères, nos pères, nos frères et nos sœurs<sup>1</sup>. » Par ses caractéristiques intrinsèques, le charisme de ses dirigeants et la cohésion autour de Beate et Serge Klarsfeld, les FFDJF réussissent là où les autres mouvements de descendants avaient jusqu'alors échoué

<sup>1</sup> ZAIDMAN Annette, *Mémoire d'une enfance volée*, Ramsay, 2002.

<sup>2</sup> Bull. de liaison des FFDJF, n° 1, juin 1979, p. 1.

<sup>3</sup> Pour un rappel de l'activité des FFDJF : *La chronique des Fils et Filles. 25 années de militantisme de l'association. les Fils et Filles des Déportés Juifs de France (1979-2004)*,

Les relations entre Serge Klarsfeld et les FFDJF avec les associations de déportés ne vont pas de soi. Dans sa biographie d'Henry Bulawko, Gérard Huber analyse ce qu'il nomme « une dissymétrie » entre le président de l'AADJF, par ailleurs vice-président du CRIF et président-fondateur de la commission du souvenir, et Serge Klarsfeld :

« Celle-ci tient au fait que, pour Henry, seuls les déportés qui ont survécu physiquement à l'enfer des camps de la mort peuvent se dire « survivants », alors que, pour Klarsfeld, la « survivance » ne saurait être réduite à la condition physique, elle peut aussi être le ressenti d'un fils ou d'une fille de déporté(e) qui a été assassiné(e) dans les camps.

Par ailleurs, Henry, qui n'est pas père de famille, n'en pense pas moins que le travail de fondation d'une authentique transmission de la mémoire de la déportation ne peut être que l'apanage du déporté, alors que Klarsfeld, qui est un fils de déporté assassiné à Auschwitz et qui a fondé une famille, pense au contraire, que cette fondation n'appartient pas aux seuls déportés.

Il y a donc là une perception croisée de deux visions du travail de la mémoire qui, par certains côtés, ne peuvent éviter d'entrer en conflit, comme si le père symbolique (Henry) et le fils réel (Klarsfeld) n'avaient pu éviter au premier de soupçonner le second de vouloir le « tuer », et au second, de se sentir obligé d'affirmer sa différence avec le premier<sup>2</sup>. »

Les FFDJF apportent une vigueur nouvelle aux commémorations traditionnelles qu'ils rejoignent et redynamisent comme celles liées au souvenir des camps d'internement du Loiret et de la rafle du Vel'd'Hiv<sup>1</sup>.

Ils soutiennent également la célébration du *Yom Ha Shoah Vehaguevoura*, la journée commémorative de la Shoah et de l'héroïsme instaurée en Israël en 1951, et initiée en France en 1991 par le Mouvement juif libéral de France autour du rabbin Daniel Farhi, dont l'engagement aux côtés de Serge Klarsfeld est ancien.

À la fin des années 1970, le combat du couple Klarsfeld entre dans une seconde phase mettant en avant cette fois Serge Klarsfeld. Il concerne cette fois la traduction devant les tribunaux français des hommes de Vichy, exécuteurs ou complices de la Shoah. Comme il l'avait fait en Allemagne, il mêle travaux historiques pour étayer ses accusations, avec notamment la publication en 1983 et 1985 des deux tomes de *Vichy-Auschwitz. Le rôle de Vichy dans la Solution finale de la question juive en France*, des actions judiciaires et la mobilisation de la presse comme de l'opinion. L'activisme du couple rejoint par leur fils Arno ne s'en tient pas au rôle de Vichy, mais demeure toujours aussi large avec leur contribution en 1986 à la campagne internationale dénonçant le passé du président autrichien Kurt Waldheim, ancien lieutenant-colonel de la Wehrmacht impliqué dans la répression dans le sud-est de l'Europe, ou la poursuite d'Alois Brunner, responsable SS de la persécution antijuive en France à partir de 1943 et protégé par la Syrie.

C'est aussi l'engagement personnel de Serge Klarsfeld qui se voit consacré et légitimé. L'envoyé spécial du *Monde* relate ainsi sa déposition en le titrant avec un extrait de sa plaidoirie « Une action de justice liée à une action de mémoire » : « Parmi tous les avocats des parties civiles au procès Barbie s'il en était un qui avait qualité pour prendre la parole le premier, c'était assurément Me Serge Klarsfeld. Ce n'était pas tellement pour ses qualités d'avocat, du moins dans le sens où on les entend ordinairement. C'était simplement parce que si ce procès

*a lieu, il est le résultat de l'engagement personnel de Me Klarsfeld et de son épouse Beate Klarsfeld. C'est sans doute la première fois qu'un avocat de partie civile se trouve avoir été l'auxiliaire de l'accusation en apportant à celle-ci bon nombre de pièces dont se trouve nourri le dossier. Si bien que finalement, en la circonstance, l'avocat s'effaçait devant le militant et le documentaliste d'une époque dont il s'en fallut de peu qu'il soit lui-même une victime. »*

Cette séquence s'ouvre sur le plan judiciaire, mais débouche dans les années 1990 sur un volet symbolique majeur<sup>1</sup>. À nouveau, le couple bouleverse les conventions, les conservatismes et les aveuglements de la société française sur ce qu'Henry Rouso a appelé « le syndrome de Vichy ». Serge Klarsfeld ne se résout pas à voir les seules troupes nazies présentées comme responsables de la persécution des Juifs en France. Le destin de l'ancien responsable de la Milice à Lyon Touvier l'incarne.

La première démarche entamée par Serge Klarsfeld porte sur le dépôt en 1978 d'une plainte pour crimes contre l'humanité contre un citoyen français, une première, Jean Leguay, l'ancien délégué du secrétaire général à la Police en zone occupée, et à ce titre l'un des principaux responsables de l'organisation de la rafle du Vel'd'Hiv en juillet 1942. Préfet devenu administrateur de grandes sociétés où son passé désormais dévoilé devient encombrant, l'homme n'avait jamais été poursuivi. Inculpé en mars 1979, l'instruction se poursuit durant dix ans, avant que Leguay ne décède en juillet 1989. Dans l'ordonnance déclarant l'action publique éteinte par le décès, le juge d'instruction constate que l'information a permis d'établir sa participation à des crimes contre l'humanité au cours de l'été 1942...

À la mort de Leguay, Serge Klarsfeld dépose plainte en septembre 1989 contre son supérieur, René Bousquet, l'ancien secrétaire général de Police de Vichy, inculpé de crimes contre l'humanité le 1<sup>er</sup> mars 1991 dans la plus grande discrétion. Les tractations entre le III<sup>e</sup> Reich et le régime de Vichy, représenté par Bousquet, au début de l'été 1942, en fixent le cadre, conduisant à la participation de l'administration et des forces de l'ordre française dans les rafles qui vont suivre quelques semaines plus tard en zone nord et en août en zone sud, et à la suppression de certaines exemptions lors des rafles. C'est une bataille juridique qui s'engage, émaillée de nombreux obstacles introduits pour ralentir l'instruction et la tenue du procès. Comme Leguay, Bousquet jouit d'une position sociale importante et d'amitiés au plus haut niveau de l'État comme le révélera Pierre Péan en 1994<sup>1</sup>. Mais le procès n'aura jamais lieu. Bousquet est assassiné en 1993 par un déséquilibré.

Les affaires se poursuivent et s'enchaînent, avec l'annonce le 13 novembre 1991 de la découverte par Serge Klarsfeld d'un fichier recensant les Juifs de région parisienne dans les archives du secrétariat d'État aux anciens combattants, suivie d'une polémique sur son origine et son utilisation, puis viennent des critiques véhémentes en 1992 sur les fleurissements de la tombe du maréchal Pétain par le Président de la République François Mitterrand.

Dans l'Hexagone, Serge Klarsfeld évoque dès juillet 1995 dans la presse le « vol oublié des biens des Juifs déportés » par le régime de Vichy, à la suite des déclarations du Président de la République sur la responsabilité de la France dans la persécution et la déportation des Juifs de France. L'objet de ces propos est alors relayé par le Conseil représentatif des institutions juives de France et abouti à une démarche écrite auprès du

Premier ministre de l'époque, Alain Juppé, en décembre 1996 émanant de plusieurs personnalités juives éminentes<sup>3</sup>. En marge de cet appel, la Caisse des dépôts et consignations ainsi que plusieurs villes, dont Paris et Grenoble, entament des études sur cet aspect de la persécution et ses conséquences ultérieures. Alors qu'une pression internationale s'exerce pour la prise en compte de la question des spoliations, un accord de principe pour la création d'un groupe de travail chargé d'évaluer leur ampleur et leur destinée est annoncé en janvier 1997, lors du dîner annuel du CRIF. Un arrêté publié au *Journal officiel* le 25 mars 1997 vient fixer sa mission et la composition de ses instances, conduites par le Président du Conseil économique et social, l'ancien déporté résistant Jean Mattéoli. Malgré les réticences de certains organismes ou administrations et le manque de moyens, la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France parvient à réaliser un travail d'histoire majeur, mené sous la conduite effective de Claire Andrieu, Serge Klarsfeld, Antoine Prost et Annette Wiewiorka, dont les conclusions sont rendues en avril 2000. Il évalue la spoliation comptabilisable, concernant les ventes ou liquidations d'entreprises et de biens immobiliers, les ventes de valeurs mobilières et les prélèvements sur les comptes et livrets, à plus de cinq milliards de francs de l'époque, soit près de neuf milliards de francs actualisés en 2000. Si le montant est important, il doit être mis en rapport avec l'ampleur de la tragédie ayant frappé les Juifs de France sans masquer l'extrême diversité des sommes volées, ni la réalité du processus de restitution engagé dès 1945.

La Mission formule trois recommandations essentielles, dont la mise en œuvre avait pour l'essentiel filtré au cours des mois précédents.

La première vise à la création d'une Fondation de droit privée, annoncée en novembre 2000, administrée par des représentants des pouvoirs publics, de certaines institutions juives et de personnalités qualifiées. Les statuts de la Fondation pour la mémoire de la Shoah sont promulgués en décembre, comme sa reconnaissance d'utilité publique. Sa dotation est assurée par les fonds spoliés en déshérence d'un montant de 393 millions d'euros. Sa vocation sera triple : historique, éducative et de solidarité à l'égard des victimes. La Fondation pour la mémoire de la Shoah est installée en avril 2001, présidée par Simone Veil et depuis 2007 par David de Rothschild. Elle repose désormais sur l'activité de six commissions thématiques : Histoire de l'antisémitisme et de la Shoah, Enseignement de la Shoah, Mémoire et transmission, Solidarité, Culture Juive et la dernière, annoncée en décembre 2014, Lutte contre l'antisémitisme et dialogue interculturel.

Entre 2001 et 2013, la FMS a soutenu 2 700 projets de toute nature. En 2013, la fondation a aidé plus de 232 projets à hauteur de 12 millions d'euros et apporté un financement de 6.7 millions d'euros pour le fonctionnement du Mémorial de la Shoah, selon un engagement statutaire liant les deux institutions.

La deuxième recommandation porte sur la restitution des spoliations elles-mêmes. Bien que 90 % des biens en valeur furent rendus ou indemnisés au sortir de la guerre, il demeure selon l'enquête de la Mission 1,5 milliards de francs à verser, pour lesquels elle préconise la mise en place d'une Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation. Chargée d'examiner les demandes individuelles, la CIVS est lancée en septembre 1999. En cinq ans d'activité, elle a proposé 14 000 avis favorables pour un montant total de 176 millions d'euros

<sup>3</sup> Il s'agit d'Henri Hajdenberg, Jean Kahn, Serge Klarsfeld, David de Rothschild, Eric de Rothschild et Ady Steg.

Enfin, l'État accède à la requête formulée par Serge Klarsfeld, prise à son compte par la Mission Mattéoli, visant les orphelins, âgés de moins de 21 ans à l'époque des faits, de déportés juifs d'Alsace et de France. Il s'agit initialement de répondre à la faille de la législation concernant le cas d'enfants orphelins français, exclus du droit à réparation en raison de la nationalité étrangère de leurs parents étrangers au moment de leur déportation. Au nom de la souffrance morale subie, une mesure de réparation est adoptée pour les orphelins de parents ayant été victimes des persécutions antisémites. Dans un décret du 13 juillet 2000, le dispositif est précisé, permettant l'attribution soit d'un capital de 27 000 euros, soit d'une rente viagère de 450 euros. Un an plus tard, plus de 14 000 demandes avaient été reçues et 11 200 déjà acceptées<sup>1</sup>. Après de nombreuses protestations parfois extrêmement virulentes, la mesure est étendue en 2004 à tous les orphelins de déportés, comme Serge Klarsfeld l'avait d'ailleurs recommandé.

Cette prise en compte correspond à une résorption progressive des disparités d'après-guerre dans le droit à réparation...

La création de ces institutions procède de dynamiques différentes, issue pour le Mémorial de la Shoah de la société civile et de la mutation d'une organisation existant sous des formes diverses depuis 1943, et pour la Fondation pour la mémoire de la Shoah d'une initiative issue des pouvoirs publics. Les deux démarches parallèles ne fusionnent pas, mais vont trouver une complémentarité d'action grâce à l'intervention de personnalités comme Simone Veil et Serge Klarsfeld, présentes dans les deux structures, faisant du Mémorial de la Shoah un partenaire privilégié de la FMS.

Les FFDJF sont historiquement le premier mouvement regroupant les membres de la seconde génération de déportés, après les tentatives sans lendemain des années 1960, et sans doute l'un des premiers au monde. Il fut constitué en 1979 pour soutenir l'action militante de Beate et Serge Klarsfeld et n'a cessé de poursuivre ses activités autour de l'œuvre de son président. Comme ce dernier le rappelle en de nombreuses occasions, particulièrement tout au long des procédures engagées contre les principaux responsables de la Solution finale de la question juive en France, les victimes du génocide, ce sont d'abord les enfants assassinés qui incarnent le processus génocidaire, mais également ceux qui ont survécu au massacre et dont la souffrance demeure souvent ignorée. C'est en leur nom qu'il réclame justice, pour faire condamner les bourreaux, comme pour faire prendre en compte par les pouvoirs publics la légitimité de revendications, mésestimées par la législation française relative aux victimes de guerre.

Après avoir fait du destin des quarante-quatre enfants de la maison d'Izieu le cœur de sa plaidoirie au procès Barbie, Serge Klarsfeld consacre aux 11 400 enfants juifs déportés de France un Mémorial à part entière en 1994, tentant de restituer leur état-civil et leur visage, dans une quête qui se poursuit par la publication de plusieurs additifs à mesure qu'il identifie de nouveaux portraits. En 2000, il réalise une exposition sur le sort des enfants juifs déportés de France, basée sur ces mêmes portraits et augmentée de panneaux régionaux, présentée de manière itinérante dans une vingtaine de villes en France tout

au long de la décennie, notamment à l'Hôtel de Ville de Paris en 2007 et dans les principales gares, à Paris et en Province, grâce au soutien de la SNCF. Se fondant sur sa démarche, le mouvement des Associations pour la mémoire des enfants juifs déportés s'est développé à la fin des années 1990 à Paris, dans le sillage du comité de la rue Tlemcen fondé en 1996, puis en Province dans une dizaine de départements, afin d'apposer des plaques notamment devant les écoles rappelant la mémoire des enfants juifs raflés et déportés durant la guerre<sup>1</sup>. Depuis le 30 mai 2003, ces associations locales sont réunies au sein du Conseil national pour la mémoire des enfants juifs déportés.

À la fin des années soixante-dix, le génocide des Juifs devient en France pour la première fois depuis 1945, un thème d'actualité récurrent et non plus l'une des facettes périphériques de la déportation, seulement abordée en quelques lignes à l'occasion d'une commémoration. Sa mémoire est aussi portée par une communauté juive redynamisée et par une attention collective nouvelle portée aux « victimes » en général, en France et à l'étranger.

Dans un mouvement marqué par la multiplication des événements et leur étroite imbrication, une accélération de l'histoire s'opère. Serge Klarsfeld joue un rôle de pivot et d'aiguillon. L'ensemble naissant sort du cadre du monde de la déportation, il irrigue toute la société française, comme il l'avait été en Allemagne dans la décennie précédente. Le génocide des Juifs et le régime de Vichy en sont au cœur.

Mais tous les rescapés ne deviennent pas des cadres associatifs, quand la priorité de beaucoup est d'abord de reconstruire leur vie détruite par les nazis et leurs collaborateurs.

Certains demeureront des participants aux commémorations par fidélité aux parents disparus, d'autres couperont tous liens, définitivement ou jusqu'à l'arrivée de la retraite, d'autres enfin en se mobilisant en réaction à la négation des crimes. Beaucoup de survivants des camps garderont des liens indéfectibles avec des camarades de déportation sans forcément militer dans des mouvements divisés où ils ne se retrouvaient pas nécessairement.

Ils n'étaient pas tous des écrivains, des journalistes, des enseignants, des intellectuels, des orateurs et n'aspiraient pas à le devenir.

Il faudra attendre les années 1970 pour que de nouvelles générations émergent et viennent, autour du couple formé par Beate et Serge Klarsfeld, insuffler une force nouvelle dans les pratiques et les discours, et plus encore la perception en France des enjeux soulevés par la complicité du régime de Vichy dans le génocide.

C'est parce qu'ils avaient une haute idée de leurs pays, et non l'inverse, que Beate et Serge Klarsfeld ont estimé insupportable de le voir souillé par l'impunité donnée à des criminels, quand l'oubli réclamé servait à leur offrir la tranquillité du quotidien. L'impunité résidait aussi dans le silence de la mémoire collective sur la page sombre de l'été 1942 et de la collaboration d'État dans la persécution des Juifs. Pour Serge Klarsfeld, le régime de Vichy ne résumait pas la France, pas plus que les caciques collaborationnistes n'incarnaient l'ensemble du peuple français.

> Olivier Lalieu



Serge et Beate Klarsfeld avec le noyau des "Fils et Filles" le 21 juillet 2014 à l'Élysée.

1945-2016. Après plus de 70 ans, il est une épopée à nulle autre semblable en Europe. Celle écrite par les Klarsfeld avec les Fils et Filles de Déportés Juifs de France, pour faire en sorte que nul n'oublie, et que les crimes de Vichy, et des bourreaux nazis, soient reconnus et intégrés à notre Mémoire Nationale.

L'histoire n'est pas abstraite. Elle est ce qu'en font les hommes. La reconnaissance de la Shoah, après un silence institutionnel pesant, s'est peu à peu imposée avec force, grâce à l'œuvre gigantesque d'un couple, de leur fils Arno, et de leurs compagnons, tous orphelins de la Shoah.

En 1975, Serge reconstitua le processus de la mise en œuvre de la Solution finale en France, en exhumant les archives et les dossiers concernant les bourreaux nazis, et leurs liens avec Vichy, son administration, et sa police. En 1978, en vue des procès de Cologne à l'encontre des criminels nazis ayant sévi en France, Serge Klarsfeld publia « le Mémorial de la Déportation des Juifs de France » qui combla une immense lacune en faisant l'historique de chaque convoi, et en donnant l'état civil des 80 000 victimes de la Solution finale en France. Cette date de 1978 marqua ainsi un tournant, où nombre d'entre nous découvrirent la réalité des faits, et dans le même temps s'engagèrent auprès du couple dans sa lutte contre les responsables nazis et leurs collaborateurs français (Leguay, Bousquet, Touvier, Von Korf, Barbie, Alois Brunner, Papon etc.). Depuis, le combat orchestré par Serge et Beate s'est poursuivi sur tous les fronts : manifestations diverses, contribution en 1983 au changement des manuels d'Histoire, bataille en faveur de l'indemnisation des orphelins de la Shoah, commémorations des 60e et 70e anniversaires des convois avec lecture du nom de chaque victime, appositions de plaques, cérémonies partout dans l'Hexagone, expositions, notamment celle des « Enfants Juifs déportés de France », présentées dans une vingtaine de villes, à l'Hôtel de Ville, à l'Assemblée Nationale, puis pèlerinages sur les traces des nôtres dans les pays Baltes, en Pologne et en Allemagne, et manifestations diverses

contre le racisme et l'antisémitisme. A cette somme d'actions déterminées, s'ajoute un océan de publications de référence, qui font état de la restitution des faits historiques, et de la sauvegarde de la mémoire des victimes, ainsi qu'en témoignent les ouvrages monumentaux consacrés à chaque déporté, dont récemment près de 5000 photos d'enfants juifs sur les 11400, qui grâce à ce travail inouï peuvent aujourd'hui « revivre » dans des pages bouleversantes.

Les Klarsfeld avec son fidèle noyau de « Fils et filles », ont ainsi fait bouger les mentalités de ce pays. Ce fut loin d'être facile. En raison des oppositions politiques, y compris de haut niveau, qui contrarièrent les procédures, comme ce fut le cas des Touvier, Bousquet et Papon. Mais, peu à peu l'optimisme, et l'attachement fervent au souvenir des nôtres, ainsi que la soif de Justice, l'ont finalement emporté. Le 16 juillet 1995, nous étions émus et fiers lorsque Jacques Chirac, Président de la République, rendit hommage à l'œuvre des Klarsfeld, et reconnaissait que la France « avait commis l'irréparable ».

Depuis, tous ses successeurs, ainsi que

leurs Premiers ministres, ont condamné cette page noire de notre Histoire. Serge et Beate ont reçu les plus hautes distinctions de la République par trois présidents successifs à l'Élysée, qui leur ont exprimé la reconnaissance de la nation. Aujourd'hui, une immense étape a été accomplie (même si paradoxalement le vent mauvais de l'antisémitisme est prégnant), lorsque l'on voit que dans le prolongement de cette œuvre unique, le Yom HaShoah rassemble les plus hautes personnalités politiques, civiles, religieuses, de notre pays, afin de rappeler le nom de chaque déporté Juif de France, selon le vœu de ses initiateurs en 1990. ●

## L'œuvre des Klarsfeld